

بنك تمويل
المؤسسات
الصغرى
والمتوسطة

BFPM

RAPPORT ANNUEL DE GESTION **2020**



Sommaire

I- Présentation générale de la Banque	03
II- Gouvernance	05
III- Environnement économique national et international	17
IV- Contrôle Interne de la Banque	27
V- Activité métier de la Banque	30
1- Activité Crédits	31
2- Activité de recouvrement	44
3- Activité d'accompagnement des PMEs	50
VI - Analyse des résultats de l'activité de la Banque	53
1- Ressources	54
2- Emplois	55
3- Engagements	56
4- Capitaux propres	60
5- Qualité de l'actif	61
6- Solvabilité	65
7- Liquidité	67
8- Résultat net	68
VII- Ressources humaines de la Banque	70
VIII- Perspectives 2021	75
IX- Business Plan 2022-2026	77

I- Présentation de la Banque

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises est un établissement de crédit créé sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 25 février 2005. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances du 28 février 2005 et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 telle que abrogée par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Elle peut aussi effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

Son siège social, est sis au 34 Rue Hédi Karray –Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis.

Fixé initialement à 50 000 000 DT, le capital social a été porté à 100 000 000 DT divisé en 10 000 000 d'actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10 dinars chacune et ce, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 février 2009.

Profil de la BFPME

L'objectif de la BFPME, en tant que banque de développement est, d'une part, de rationaliser les mécanismes publics de financement des PMEs existantes et, d'autre part, de faciliter l'accès des PMEs au financement dont elles ont besoin et qui est nécessaire à leur croissance et à leur viabilité.

L'activité de la BFPME repose sur 3 axes principaux :

L'accompagnement des PMEs

Le financement des PMEs

**La gestion de fonds Budgétaires,
RSE et étrangers**

II- Gouvernance

Structure actuelle du capital social

Le capital social de la BFPME est détenu par 7 actionnaires et s'élève à 100 MD. Il est réparti en 10 mille actions de 10 dinars de nominal chacune et sont entièrement libérées:

Actionnaires	Nbre d'actions	Montant	%
Etat Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Tunisie Télécom	1 000 000	10 000 000	10%
OACA	600 000	6 000 000	6%
OCT	200 000	2 000 000	2%
SOTUGAR	2	20	0%
Président du conseil d'administration	2	20	0%
Total	10 000 000	100 000 000	100%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises est administrée par un Conseil d'administration qui se réunit à une fréquence régulière, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration est composé de douze membres dont deux administrateurs indépendants désignés en conformité aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2020

Prénom et Nom	Qualité
M. Lebid ZAAFRANE	: Président Directeur Général
Mme. Imene KOUKI	: Représentant de l'Etat / Ministère des Finances
M. Malika KERRIT	: Représentant de l'Etat / Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises
M. Samir LAZAAR	: Représentant de l'Etat / Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale
Mme. Habiba TALBI	: Représentant de l'Etat / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
M. Naoufel BOUZID	: Représentant de l'Etat / Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique.
M. Chokri Meddeb HAMROUNI	: Représentant le Groupe Chimique Tunisien.
M. Moez HADDED	: Représentant le Groupe Chimique Tunisien.
M. Chafik JELLOULI	: Représentant la Société Nationale de Télécommunication « Tunisie Télécom ».
M. Tahar BEN HATIRA	: Représentant la Société Tunisienne de Garantie « SOTUGAR ».
Mme. Wafa SFAR	: Administrateur indépendant - Présidente du Comité des risques.
M. Sami JELLOUL	: Administrateur indépendant - Président du Comité d'audit.

Mme. Meriem GUEZZI YAHMADI | Contrôleur d'Etat (Observateur)

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 31 août 2020 a décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et la modification des articles correspondants des statuts de la Banque. Ce nouveau mode de gouvernance, conforme aux règles organisant les structures de gouvernance des banques et régissant leur cadre de gouvernance a été concrétisé en 2021, conséutivement à la réunion du Conseil d'administration, tenue le 23 septembre 2021, ayant décidé la désignation de Messieurs :

- Mohamed LARBI DABKI en qualité de Président du Conseil d'administration ;
- Lebid ZAAFRANE en qualité de Directeur Général.

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2020, le cabinet Union Audit Tunisie - UAT représenté par M. Abdellatif ABBES est désigné en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2019, 2020 et 2021.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2020, le cabinet CKT, représenté par M. Khaled THABET est désigné en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2020, 2021 et 2022.



ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a connu l'approbation des états financiers relatifs aux exercices 2018 et 2019. Le Conseil d'administration, réuni à sept reprises, s'est notamment penché sur le suivi de la mise en œuvre des objectifs stratégiques au regard, notamment, du projet de création de la Banque des régions, instituée en vertu des dispositions de l'article 27 de la loi n°2018-56 du 27 décembre 2018, portant loi de finances pour l'année 2019.

Le Conseil d'administration s'est également attaché à prendre en compte la situation financière de la Banque qui, au regard des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, requiert la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de l'activité de la Banque.

A cet effet, sur convocation du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en dates du 17 mars et du 31 août 2020, a adopté une résolution approuvant la non dissolution de la Banque,

Les Comités émanant du Conseil d'administration au 31-12-2020:

Comité d'audit

Comité des risques

Comité de nomination et de rémunération

Comité exécutif du crédit

Comité de crédit

Organe permanent de contrôle de conformité

Commission de contrôle des Marchés

• COMITE D'AUDIT :

Le Comité d'audit est composé de trois administrateurs, membres du Conseil d'administration et est présidé par un administrateur indépendant.

En vertu des dispositions prévues par la circulaire BCT n°2021-05 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, il est appelé notamment à :

- S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques,
- Définir des politiques d'audit et d'information financière,
- Surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement,
- Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne, examiner les insuffisances du fonctionnement de ce système relevées par les différentes structures de l'établissement, de l'audit externe et de la BCT,
- Suivre la réalisation des plans d'actions visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit internes et externes et les rapports d'inspection de la BCT et des autres autorités de contrôle,
- Contrôle les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle,
- Proposer au Conseil d'administration la nomination ou la révocation du ou des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner son avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles,
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée des moyens humains et logistiques nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses missions.

Composition du Comité au 31 décembre 2020:

Prénom et Nom	QUALITE
M. Sami JELLOUL	Président
Mme. Imene KOUKI	Membre
M. Chokri MEDDEB HAMROUNI	Membre
Mme Habiba TALBI	Membre
Mme. Meriem GUEZZI YAHMADI	Contrôleur de l'Etat (Observateur)

- **COMITE DES RISQUES :**

Ce Comité est composé de trois administrateurs, membres du Conseil d'administration et est présidé par un administrateur indépendant. Le Comité des risques assiste le Conseil d'administration notamment dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques.

En vertu des dispositions prévues par la circulaire BCT n°2021-05 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissement financiers, le Comité des risques est chargé d'assister le Conseil d'administration notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels,
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques,
- Le contrôle du respect de la Direction générale de la politique d'appétence pour le risque,
- L'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil de risque de l'établissement,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil d'administration,
- L'adoption des actions correctrices pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques,
- L'approbation des plans de continuité d'activité,
- La désignation du responsable de la fonction de gestion des risques.

Composition du Comité au 31 décembre 2020 :

Prénom et Nom	QUALITE
Mme. Wafa SFAR	Président
M. Samir LAZAAR	Membre
M. Moez HADDED	Membre
M. Chafik JELLOULI	Membre

- **COMITE DE NOMINATION ET DE REMUNERATION :**

Créé en vertu des dispositions de de l'article 51 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, le Comité de nomination et de rémunération est tenu d'assister le Conseil d'administration notamment dans :

- ❑ La conception de la politique de nomination et de rémunération du président du CA Conseil d'administration et de ses membres, des comités, de la direction générale et des responsables des fonctions clés, La conception de la politique de succession des membres du Conseil d'administration , des Comités, de la Direction générale et des responsables des fonctions clés,
- ❑ La nomination des membres du Conseil d'administration et des comités ainsi que de la Direction générale et des fonctions de contrôle
- ❑ La conception de la méthodologie d'évaluation des travaux du Conseil d'administration et de ses comités.

Composition du Comité au 31 décembre 2020 :

Prénom et Nom	QUALITE
M. Lebid ZAAFRANE	Président
Mme. Imene KOUKI	Membre
M. Naoufel BOUZID	Membre

- COMITE EXECUTIF DE CREDIT :**

Le Comité Exécutif de Crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. A ce titre, il donne son avis au Conseil d'Administration sur les demandes de financement relevant de son ressort. Ce Comité donne également son avis au Conseil sur certaines catégories de crédit, notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent les limites fixées par le Conseil ;
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés par le Comité des risques et approuvées par le Conseil
- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des personnes ayant des liens avec la Banque au sens de l'article 66 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements de crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- Les crédits accordés aux clients classés chez la Banque ou chez d'autres établissements de crédits au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Composition du Comité au 31 décembre 2020 :

Prénom et Nom	QUALITE
M. Lebid ZAAFRANE	Président
Mme Melika KERRIT	Membre
M. Naoufel BOUZID	Membre

En 2021, le Conseil d'administration du 1er juillet 2021 a décidé de mettre fin à l'activité de ce comité. Ses prérogatives relèvent désormais du Comité de crédit.

- COMITE DE CREDIT :**

Ce Comité, présidé par M. le Président Directeur Général et composé de deux administrateurs, statue sur les demandes de financement dont le montant ne dépasse pas un seuil fixé par le Conseil d'administration ainsi que sur toute modification relative aux projets approuvés par le Conseil d'Administration.

Composition du Comité au 31 décembre 2020 :

Prénom et Nom	QUALITE
M. Lebid ZAAFRANE	Président
Mme Melika KERRIT	Membre
M. Tahar BEN HATIRA	Membre

En 2021, et en vertu de la décision prise par le Conseil d'administration du 1er juillet 2021, le Comité de crédit est désormais rattaché à la Direction générale de la Banque. Le Conseil d'administration demeure seulement habilité à statuer sur les demandes de financement dépassant le seuil de 1 million de dinars.

- COMMISSION DE CONTROLE DES MARCHES :**

La Commission de contrôle des marchés est composée du Président Directeur Général, de deux administrateurs (Un administrateur représentant du Ministère des Finances et un administrateur représentant de la Société Tunisienne de Garantie) et du contrôleur d'Etat en tant qu'observateur. Elle est notamment chargée de l'examen et du suivi des marchés conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Composition de la commission au 31 décembre 2020 :

Prénom et Nom	QUALITE
M. Lebid ZAAFRANE	Président
Mme Imene KOUKI	Membre
M. Tahar BEN HATIRA	Membre
Mme. Meriem GUEZZI YAHMADI	Contrôleur d'Etat Observateur

En 2021 et par décision du Conseil d'administration tenu le 23-09-2021, cette commission est présidée par le Président du Conseil d'administration. Sa nouvelle composition est comme suit :

Prénom et Nom	QUALITE
M. Mohamed Larbi DABKI	Président
M. Tahar BEN HATIRA	Membre
M. Naoufel BOUZID	Membre
Mme. Saoussen JAMMOUSSI	Contrôleur de l'Etat - Observateur

ORGANE PERMANENT DE CONTROLE DE CONFORMITE :

La conformité est une fonction indépendante qui veille et participe à la mise en adéquation des procédures internes de la banque avec les lois et règlements en vigueur, les bonnes pratiques et les règles professionnelles et déontologiques et ce, dans le cadre de la politique de conformité.

La fonction de contrôle de la conformité doit exercer un rôle de conseiller auprès de l'organe d'administration et de l'organe de direction sur les questions liées au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et les tenir informés des changements en la matière.

Dans l'exercice de ses fonctions, la fonction de contrôle de la conformité est indépendante de l'organe de direction. A cet effet, cette fonction doit notamment :

- assurer une mission de veille réglementaire,
- établir une cartographie des risques de non-conformité,
- veiller à ce que l'établissement dispose de procédures formalisées et de règles de contrôle interne pour les domaines relevant directement de la fonction de contrôle de la conformité,
- procéder régulièrement à une vérification du respect de la politique, des procédures en matière de conformité et recommander les mesures correctrices qu'il y a lieu de prendre,
- donner un avis écrit sur les nouveaux produits à commercialiser et sur les procédures de contrôle interne y afférents,
- dispenser régulièrement des formations à l'ensemble du personnel sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'il effectue et veiller à la diffusion de la culture de la conformité,
- remonter à l'organe d'administration des rapports sur les problèmes et les dysfonctionnements constatés au niveau des procédures ainsi que les mesures à prendre pour pallier ces insuffisances, et
- établir un rapport semestriel sur son activité qui doit être transmis au comité d'audit.

DIRECTION GENERALE

Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la Banque, conformément aux statuts, aux directives et décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale et à la réglementation en vigueur. Le Directeur Général est secondé par un Directeur Général Adjoint qui l'assiste dans la direction et la gestion des affaires de la Banque et prend part aux travaux des comités et ce, en plus des pouvoirs qui peuvent lui être délégués par le Président Directeur Général.

Sont rattachés à la Direction Générale les comités et structures suivants :

- Comité de direction
- Comité de recouvrement et de suivi,
- Comité de trésorerie,
- Comité d'organisation et d'informatique,
- Commission des arôts

Le Comité de Direction est présidé par le Directeur général et regroupe le Directeur général adjoint et les directeurs, des structures de la Banque.

Le Comité de Recouvrement et de Suivi

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité statue sur la politique de recouvrement des créances préoccupantes et sur l'opportunité du recouvrement contentieux des créances compromises. Ce Comité se réunit à une fréquence bimensuelle.

Le Comité de trésorerie : Ce comité est chargé de :

- L'examen de la situation financière de la Banque
- La programmation et validation des flux d'encaissement et de décaissement des opérations budgétaires et de trésorerie
- La gestion des excédents de trésorerie et du risque de liquidité
- La recherche des solutions les moins coûteuses et les moins risquées pour couvrir les besoins de trésorerie à court, moyen et long terme
- L'arrêté des plans mensuels, trimestriels et annuels de la trésorerie et le suivi de leur exécution.

Le Comité d'organisation et d'informatique : Ce comité est notamment habilité à :

- Mettre en place les structures adéquates
- Arrêter les choix fonctionnels appropriés
- Valider les nouvelles procédures définies
- Valider les mises à jour des procédures existantes.

Un Comité d'arrangement transactionnel a été institué, présidé par M. le Président Directeur Général, afin de statuer sur les arrangements transactionnels et ce, en application des dispositions de l'article 27 (paragraphe 13) de la loi n° 2018-56 du 27 décembre 2018, portant loi de finances pour l'année 2019.

La commission des achats :

Cette commission, instituée par décision du Président Directeur Général, est chargée de l'examen des cahiers des charges relatifs aux achats de la Banque et de l'examen du respect des règles d'appel à la concurrence, de sincérité et de transparence des procédures. Cette commission est, en outre, chargée de vérifier la régularité des conditions administratives, financières et techniques y afférentes.

LES STRUCTURES RELEVANT DE LA DIRECTION GENERALE DE LA BANQUE :

Outre la supervision des activités des Bureaux régionaux de la Banque, la Direction Générale coordonne et supervise les activités des structures ci-après :

- ❖ La Direction des Risques
- ❖ La Direction de l'Audit Interne
- ❖ La Direction du Contrôle de Gestion
- ❖ La Direction de l'Inspection
- ❖ La Sous - Direction de la Sécurité Informatique
- ❖ Le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés
- ❖ La Direction de l'Organisation et du Système d'Information
- ❖ La Direction des Affaires Juridiques
- ❖ La Direction de la Comptabilité
- ❖ La Direction des Affaires Administratives et Financières
- ❖ La Direction du Recouvrement
- ❖ La Direction de la Réalisation, de la Gestion des Fonds et du Financement à Court terme
- ❖ La Direction des Etudes et Evaluation
- ❖ La Direction de l'Assistance, de l'Identification et du Développement,

La Direction des Risques :

Elle est notamment chargée de :

- Développer un système interne de notation des dossiers de crédit,
- Emettre un avis sur tous les dossiers de crédit,
- Assurer la maîtrise et la surveillance des principaux risques de la banque,
- Suivre les créances douteuses de la banque et vérifier le niveau de provisionnement des créances,
- Gérer les aspects réglementaires avec la Banque Centrale de Tunisie.

La Direction de l'Audit interne :

Elle est notamment chargée de :

- Fournir une assurance positive au Comité permanent d'audit interne sur le respect du dispositif de contrôle interne mis en place,
- Examiner les dispositions prises pour protéger les actifs et s'assurer qu'elles sont appliquées d'une manière permanente,
- Elaborer le plan d'audit annuel et le faire valider par le Comité permanent d'audit interne,
- Réaliser les audits planifiés et les missions demandées par le Comité permanent d'audit interne
- Faire appel à des compétences externes ou internes pour la réalisation de missions d'audit interne après consultation du Comité permanent d'audit interne,
- Informer le Comité Permanent d'Audit Interne de toute entrave rencontrée dans la collecte de l'information et de toute action identifiée suspecte,
- Assurer un suivi rigoureux des recommandations issues de rapports d'audit interne et externe,
- Donner son avis sur les projets de manuels de procédures et de mise en place du système d'information,
- Rendre compte au Comité permanent d'audit interne par des rapports annuels et des rapports périodiques,
- Evaluer le processus de gestion des risques au sein de la banque et s'assurer de son efficacité.

Direction du Contrôle de Gestion :

Elle est principalement chargée d'élaborer en concertation avec les directions les outils de pilotage, notamment :

- ✓ Les tableaux de bord d'activité,
- ✓ Le Contrôle budgétaire,
- ✓ Le Contrôle de la cohérence entre les outils de pilotage et la comptabilité générale,
- ✓ L'analyse des ratios de gestion.

■ **Direction de l'Inspection :**

Elle est notamment chargée de :

- Réaliser des missions ponctuelles sous forme d'enquêtes
- Saisir le Comité permanent d'audit interne en cas de besoin.

Sous - Direction de la Sécurité Informatique :

Elle est notamment chargée de :

- Définir et mettre en œuvre la politique de sécurité du Système d'Information et les règles liées à la protection des données, en cohérence avec la réglementation en vigueur et les exigences ses structures opérationnelles de la Banque.
- Approuver les choix techniques des projets stratégiques au regard des exigences sécurité.
- Mettre en œuvre des plans de secours et de sauvegarde de la sécurité du Système d'information.
- Définir et mettre en place des indicateurs sécurité et des tableaux de bord ainsi que les bonnes pratiques et les exigences légales de la sécurité de l'information.
- Auditer et contrôler la sécurité du Système d'Information en termes de confidentialité, intégrité, disponibilité, accès et authentification des utilisateurs.
- Identifier, évaluer et traiter les risques liés à la sécurité du Système d'informations et des données et élaborer des plans d'actions associés.
- Définir et préparer des termes de référence techniques pour les projets de sécurité (Audit réglementaire, Politique de sécurité, Plan de secours, Plan de Continuité d'Activités, etc....).
- Piloter et gérer les projets liés à la sécurité du Système d'information.
- Veiller et suivre les évolutions réglementaires et technologiques en matière de sécurité physique et logique du système d'information dans son ensemble.
- Suivre les vulnérabilités et alertes de sécurité concernant les systèmes informatiques auprès des structures responsables (Banque Centrale, Observatoire de la Sécurité Informatique du Système d'Information des Banques Tunisiennes, Agence Nationale de la Sécurité Informatique, Instance nationale de protection des données personnelles, etc....).

Le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés :

Il est notamment chargé de :

- Assurer la réception et l'examen des dossiers,
- Organiser les travaux de la commission dont la proposition de l'ordre du jour, l'organisation des réunions, la rédaction et la tenue des procès-verbaux et l'envoi des avis de la commission aux acheteurs publics concernés.

Direction de l'Organisation et du Système d'Information :

Elle est notamment chargée de :

- Mettre en place un certain nombre de normes et de règles de bonnes pratiques,
- Veiller à la qualité des informations et la sécurité des données,
- Produire des applications ou acquérir des progiciels,
- Lancer les traitements périodiques,
- Assurer le câblage informatique et téléphonique,
- Maintenir et mettre à jour le parc et les solutions informatiques,
- Assister les utilisateurs,



La Direction des Affaires Juridiques :

Elle est notamment chargée de :

- Elaborer les contrats de crédits normalisés, unitaires et les contrats de crédits complexes,
- Elaborer les conventions régissant le partenariat de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises avec les autres intervenants du système financier telles que la convention de co-financement, la convention de domiciliation et la convention de participation,
- Examiner les garanties proposées par les emprunteurs et émettre un avis motivé,
- Notifier les accords de prêts, saisir les fiches crédits, constituer les garanties et émettre les mains levées,
- Déterminer l'action juridique à entreprendre,
- Suivre les procédures avec les avocats,
- Déterminer les provisions à constituer en couverture des risques de non recouvrement encourus sur les dossiers contentieux,
- Apporter un appui juridique à toutes les autres structures de la banque,
- Informer les structures de toute nouvelle disposition réglementaire ayant une incidence sur l'activité de la banque,
- Proposer toutes les mesures tendant à améliorer les supports juridiques de la banque,
- Veiller à la conservation des dossiers juridiques relatifs aux prêts accordés aux clients.

Direction de la Comptabilité :

Elle est notamment chargée de :

- Formaliser les règles et méthodes comptables sur la base des options et politiques comptables adoptés par la banque et les communiquer aux services concernés,
- Enregistrer et clôturer de la journée comptable,
- Valider les écritures comptables,
- Conserver les pièces comptables,
- Contrôler les journées comptables,
- Rapprocher les comptes bancaires,
- Justifier mensuellement les comptes,
- Elaborer les situations comptables périodiques et de fin d'exercice et les communiquer dans les délais réglementaires,
- Préparation des déclarations fiscales périodiques dans les délais réglementaires.

Sont rattachées à cette Direction, deux sous-directions, à savoir :

- Sous-direction des opérations comptables,
- Sous-direction du contrôle comptable et du reporting.

Direction des Affaires Administratives et Financières :

Elle est notamment chargée de :

- Suivre et imputer les utilisations sur les ressources de la banque et les opérations sur le marché monétaire et le marché financier,
- Déterminer les besoins en ressources locales et étrangères sur la base des prévisions en matière de crédits,
- Gérer la caisse, les déblocages des crédits et les traitements,
- Assurer le paiement des salaires, des factures et autres,
- Gérer les immobilisations, les équipements et les achats de biens et services,
- Mettre en œuvre une politique opérationnelle et animée des ressources humaines de la banque, notamment en ce qui concerne le recrutement, la formation et la mobilité interne,
- Préparer les formalités administratives relatives à la passation des marchés, et élaborer les procès-verbaux.
- Gérer les archives de la banque.

Sont rattachées à cette Direction, les deux sous directions ci-après :

1.Sous-direction de la Trésorerie et des Finances, comportant deux services :

- Service de la Trésorerie,
- Service Financier.

2.Sous-direction Administrative, comportant trois services :

- Service des ressources humaines,
- Services des moyens généraux.
- Service de la gestion des archives.

Direction du Recouvrement :

Elle est notamment chargée de :

- Assurer le recouvrement des créances de la banque,
- Envoyer aux clients les avis d'échéance, les rappels d'échéance et toute situation demandée,
- Saisir les encaissements et affecter les paiements du client,
- Suivre périodiquement le recouvrement auprès des banques partenaires,
- Revoir périodiquement les comptes clients et les mettre éventuellement à jour,
- Assurer le recouvrement à l'amiable des créances de la banque,
- Elaborer les plans de restructuration à présenter au Comité de Recouvrement et de suivi,
- Gérer la phase précontentieuse des dossiers de crédits,
- Représenter et suivre les participations de la banque,
- Participer à la réévaluation des garanties en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques.

Sont rattachées à cette Direction, les deux sous- directions suivantes :

- 1- Sous-direction de la Gestion du Recouvrement,
- 2- Sous-direction du Suivi de l'Exploitation.

Direction de la Réalisation, Gestion des Fonds et du Financement à Court

Terme :

Elle est notamment chargée de

- Instruire les dossiers de déblocage des crédits,
- Vérifier la conformité des éléments fournis par le promoteur,
- Préparer des propositions de déblocage des crédits à soumettre à la Direction Générale,
- Débloquer les crédits (préparation des échéanciers, établissement des traites,...),
- Assurer le recouvrement des échéances intervenant durant la période de réalisation du crédit,
- Etablir les tableaux de bord de suivi de l'activité (dossiers réalisés, demandes de déblocage reçues et traitées),
- Planifier des visites de contrôle des projets financés au cours de la phase de réalisation et élaborer des rapports de visite,
- Assurer la Fonction de la banque dépositaire (fonds d'essaimage, fonds d'amorçage ,
- Gérer les ressources extérieures,
- Etudier et évaluer les demandes de financement des marchés publics (demande d'engagement par signature ou demande d'avance sur facture),
- Suivre les engagements par signature accordés jusqu'à main levée,
- Suivre et contrôler les crédits débloqués par la banque partenaire lors de l'appel de fonds,
- Suivre les relations du client avec la banque partenaire au cofinancement.

Sont rattachées à cette Direction, quatre sous-direction, à savoir :

- 1-Sous-direction de Déblocage,
- 2-Sous-direction du Suivi des Réalisations,
- 3-Sous-direction de la Gestion des Fonds Externes,
- 4-Sous-direction du Financement à Court Terme.

Direction des Etudes et Evaluation :

Elle est notamment chargée de :

- Etudier, évaluer et présenter les dossiers de crédit et de restructuration aux instances décisionnelles de la banque,
- Participer aux actions de promotion des activités de la banque auprès des structures d'appui,
- Suivre l'évolution des projets et assistance des promoteurs pour le bouclage de leur schéma de financement,

Sont rattachées à cette Direction, les trois sous –directions suivantes :

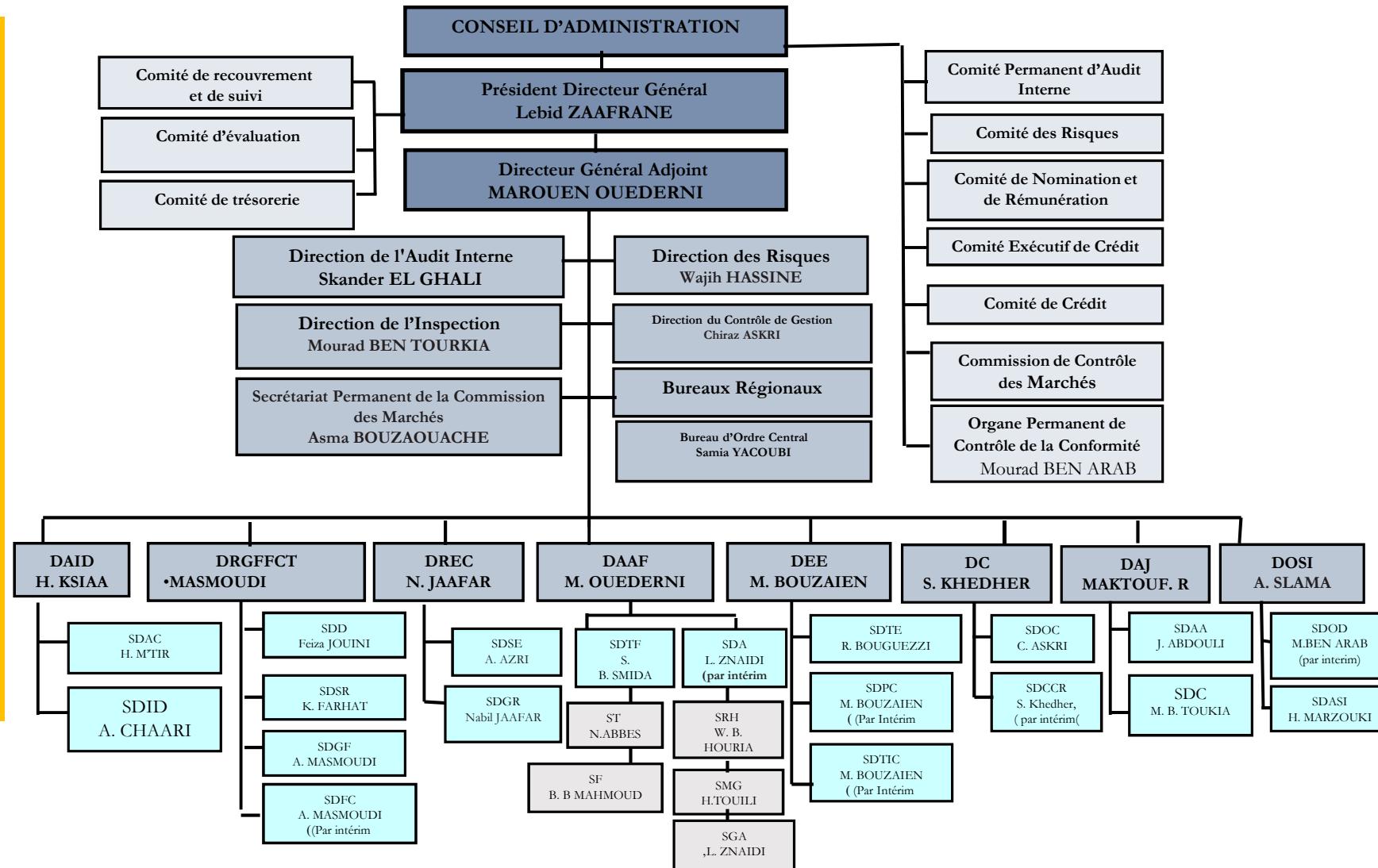
- 1.Sous-direction des Technologies Evoluées,
 - 2.Sous-direction des Produits Consommables,
 - 3.Sous-direction de Technologies de l'Information et de la Communication
- avec une unité en charge des dossiers de restructuration.

Direction de l'Assistance, de l'Identification et du Développement :

Elle est notamment chargée de :

- Identifier des promoteurs à travers l'animation des réseaux pourvoyeurs de projets (centres d'affaires, offices de développement, pépinières, pôles technologiques, cellules d'essaimage, clubs de création d'entreprises, universités...),
- Identifier de nouveaux axes de développement (activités innovantes à fort potentiel à proposer dans une base de données aux promoteurs potentiels.),
- Rechercher et concrétiser les partenariats institutionnels,
- Développer la coopération technique, financière et l'échange d'expertise,
- Réaliser des études spécifiques,
- Développer et adapter l'offre aux attentes,
- Assister au démarrage, gérer les appels téléphoniques des prospects, les accueillir et répondre à leurs appels/ emails / courriers,
- Assister les prospects au bouclage de leurs demandes et au bouclage du schéma de financement des projets innovants,
- Gérer la base des données informationnelles sur intranet assurant une veille technologique,
- Gérer le centre de documentation de la banque (récupération de toute information pertinente, synthèse d'études, revue de presse),
- Concevoir et réaliser l'ensemble des supports de communication externe de la banque,
- Assurer l'appui et la communication aux directions de la banque, promouvoir les activités de la banque, participer et organiser divers colloques et séminaires,
- Assurer l'évolution et la mise à jour du site web,
- Mettre en œuvre les actions de web marketing (création de pages ou des microsites, gestion des e-mailings, création graphique ou adaptation de contenus), et d'autres tâches telle que faciliter l'accès aux principaux moteurs de recherche, animer des forums de discussion, etc.

Organigramme de la Banque au 31 Décembre 2020



III- ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Rythme peu soutenu et perspectives incertaines en raison de la Pandémie du (COVID-19)

L'économie mondiale a accusé en 2020 une récession plus grave que celle constatée lors de la dernière crise financière mondiale, sous l'effet de la propagation de la pandémie Covid-19 qui a paralysé l'activité économique à l'échelle planétaire. Ce lourd effondrement en 2020 a eu des conséquences délétères particulièrement pour les femmes, les jeunes, les pauvres, ceux des secteurs où les contacts sont fréquents. La contraction de l'économie mondiale en 2020 est estimée à 3,5%, soit 1,4 point de mieux que dans les prévisions précédentes de 4,9% en juin 2020 ou encore de 5,4% en avril 2020, et ce, en raison d'un élan plus fort que prévu au deuxième semestre 2020. Si l'approbation récente de plusieurs vaccins affermit l'espoir que la pandémie se résorbera dans le courant de cette année, de nouvelles vagues d'infection et de nouvelles variantes du virus suscitent des inquiétudes quant aux perspectives.

La transformation de la pandémie Covid-19 en Chine en une crise économique mondiale a été rapide et les mesures mises en place pour endiguer la propagation du virus (distanciation sociale, confinement, fermeture de frontières, fermeture obligatoire des commerces) ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et limité les échanges internationaux laminant ainsi l'offre à l'échelle mondiale. La demande mondiale a également subi une baisse abyssale notamment à cause de la hausse du chômage, la baisse du revenu disponible, et la crainte de contamination.

L'impact de la pandémie sur l'économie mondiale

Prévisions de l'évolution annuelle du PIB réel en 2020, en % *

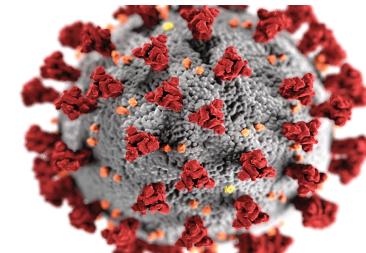


* prévisions en date de décembre 2020.

Source : OCDE



statista

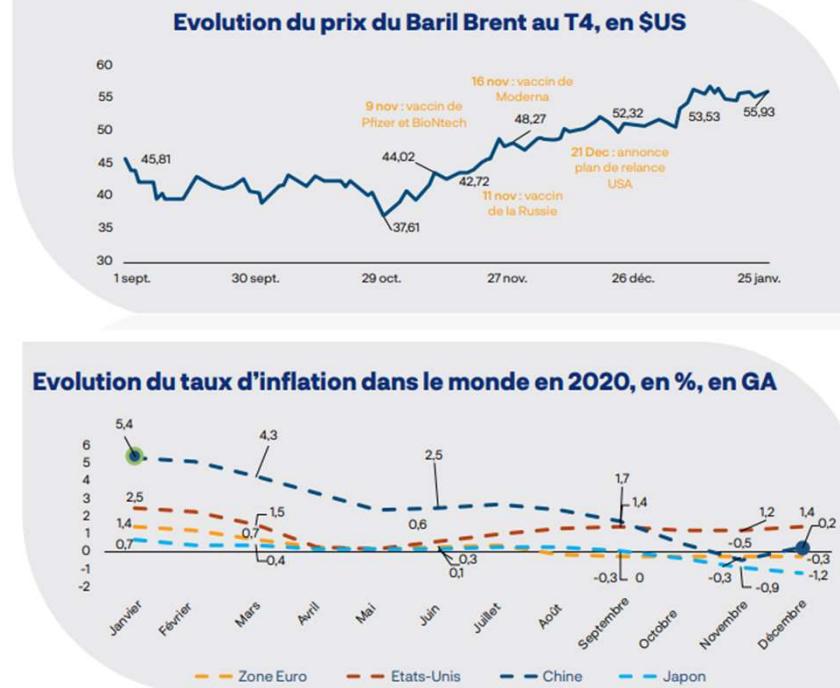


En effet, la tendance de ralentissement économique s'est confirmée et s'est accentuée depuis 2019, notamment à cause de la baisse du rythme de croissance de la production industrielle mondiale.

La crise économique n'était pas sans conséquence sur les prix de l'énergie. Durant cette année exceptionnelle, l'évolution des prix a été principalement impactée par la baisse de la demande.

Toutefois, les annonces successives concernant la mise au point de vaccins efficaces contre le virus Covid-19 durant le 4ème trimestre ont été accompagnées par une hausse des prix du baril Brent d'environ 20% par rapport au début novembre.

Le taux d'inflation a emprunté une tendance baissière dans la majorité des pays, portant la marque de la baisse de la demande à l'échelle internationale et la baisse des prix de l'énergie.



Investissements internationaux

Les flux des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde ont chuté de 42% en 2020 par rapport à 2019, pour s'établir à environ 859 milliards de dollars contre 1.489 milliards un an plus tôt. Ce repli a touché considérablement les économies avancées et, à moindre degré, celles en développement.

En effet, les flux des IDE ont accusé une forte baisse de 69% dans les pays industrialisés, pour se limiter à 229 milliards de dollars, soit leur niveau le plus bas depuis 25 ans. Ceci s'explique par la réduction des entreprises multinationales de leurs nouveaux placements en actions combinée au fléchissement des activités de fusions et acquisitions d'entreprises.

Les flux de ces investissements vers l'Europe se sont inscrits en baisse (-4 milliards de dollars), en raison des flux négatifs des investissements enregistrés dans certains pays à l'instar des Pays-Bas (-150 milliards de dollars), la Suisse (-88 milliards) et le Royaume-Uni (-1,3 milliards).

Ceci est attribuable aux opérations de désinvestissement de capitaux propres et des prêts intraentreprises négatifs. Quant aux États-Unis, les investissements directs étrangers ont fléchi de 49% pour revenir à 134 milliards de dollars. Cette baisse s'explique par la chute des investissements Greenfield (*forme d'IDE qui se produit lorsqu'une société transnationale s'installe dans un pays en voie de développement pour construire de nouvelles usines et/ou magasins*) et des opérations de fusions et acquisitions transfrontalières.



Prix de l'énergie annuel moyen

	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Pétrole Brent (\$US/bbl)	70	64	-8%	43	-34%
Pétrole WTI (\$US/bbl)	64	57	-10%	40	-31%
Gaz naturel (Natural gas index (2010=100)	81	61	-24%	46	-25%

Source : Banque Mondiale - World Bank Commodities Price Data (The Pink Sheet)

Evolution de certains indicateurs économiques dans le monde

Désignation	Croissance économique (en termes réels et en %)			Chômage (en % de la population active)		
	2019	2020	2021 ¹	2019	2020	2021 ¹
MONDE	2,8	-3,3	6,0	5,4	6,5	..
Pays développés	1,6	-4,7	5,1	4,8	6,6	6,2
dont :						
-Etats-Unis	2,2	-3,5	6,4	3,7	8,1	5,8
-Japon	0,3	-4,8	3,3	2,4	2,8	2,8
-Royaume-Uni	1,4	-9,9	5,3	3,8	4,5	6,1
-Zone Euro	1,3	-6,6	4,4	7,6	7,9	8,7
dont :						
-Allemagne	0,6	-4,9	3,6	3,1	4,2	4,4
-France	1,5	-8,2	5,8	8,5	8,2	9,1
-Italie	0,3	-8,9	4,2	9,9	9,1	10,3
Pays émergents et en développement	3,6	-2,2	6,7
dont :						
-Chine	6,0	2,3	8,4	3,6	3,8	3,6
-Russie	1,3	-3,1	3,8	4,6	5,8	5,4
-Inde	4,2	-8,0	12,5
-Brésil	1,4	-4,1	3,7	11,9	13,2	14,5
-Maroc	2,2	-7,0	4,5	9,2	11,9	10,5
-Tunisie	0,9	-8,8	3,9	14,9	17,4	..

Sources : Perspectives économiques mondiales du FMI (Avril 2021), MEFAL et INS.

¹ Prévisions.

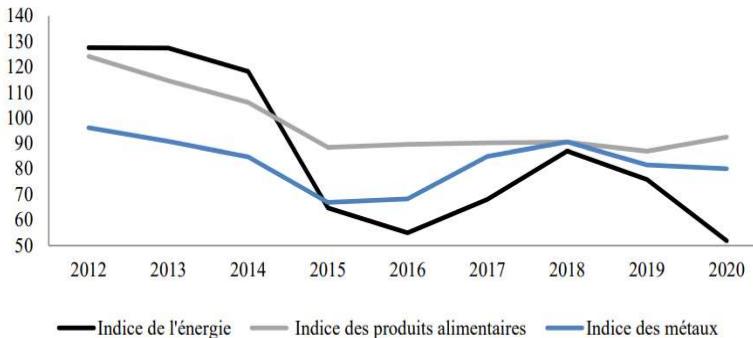
Désignation	Solde courant (en % du PIB)			Solde budgétaire (en % du PIB)			Inflation (variation des prix à la consommation en %)		
	2019	2020	2021 ¹	2019	2020	2021 ¹	2019	2020	2021 ¹
Pays développés	0,7	0,3	0,2	-2,9	-11,7	-10,4	1,4	0,7	1,6
dont :									
Etats-Unis	-2,2	-3,1	-3,9	-5,7	-15,8	-15,0	1,8	1,2	2,3
Japon	3,6	3,3	3,6	-3,1	-12,6	-9,4	0,5	0,0	0,1
Royaume-Uni	-4,0	-3,9	-3,9	-2,3	-13,4	-11,8	1,8	0,9	1,5
Zone Euro	2,7	2,3	2,8	-0,6	-7,6	-6,7	1,2	0,3	1,4
dont :									
-Allemagne	7,1	7,1	7,6	1,5	-4,2	-5,5	1,4	0,4	2,2
-France	-0,7	-2,3	-2,1	-3,0	-9,9	-7,2	1,3	0,5	1,1
-Italie	3,0	3,6	3,5	-1,6	-9,5	-8,8	0,7	-0,1	0,8
Pays émergents et en développement	0,1	0,6	0,5	-4,7	-9,8	-7,7	5,1	5,1	4,9
dont :									
-Chine	1,0	2,0	1,6	-6,3	-11,4	-9,6	2,9	2,4	1,2
-Russie	3,8	2,2	3,9	1,9	-4,1	-0,8	4,5	3,4	4,5
-Inde	-0,9	1,0	-1,2	-7,4	-12,3	-10,0	4,8	6,2	4,9
-Brésil	-0,8	-0,9	-0,6	-5,9	-13,4	-8,3	3,7	3,2	4,6
-Maroc	-4,1	-2,2	-3,8	-4,1	-7,6	-6,4	0,3	0,6	0,8
-Tunisie ²	-8,4	-6,8	-	-3,6	-10,4	-6,6	6,7	5,6	5,8

Sources : Perspectives économiques mondiales du FMI (avril 2021) et MEFAL.

¹ Prévisions.

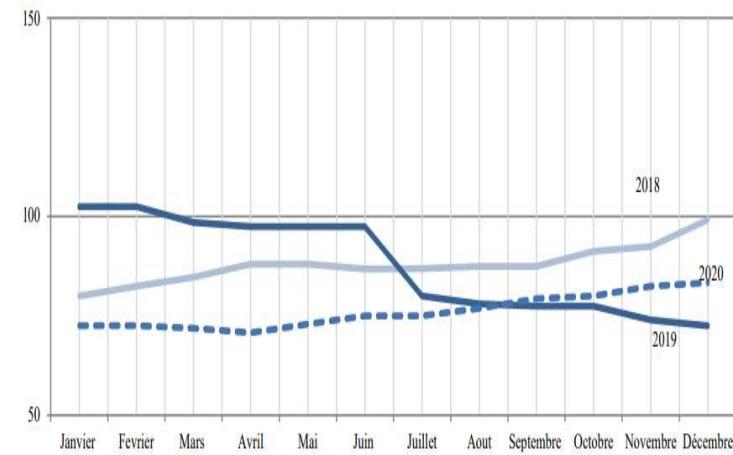
² Solde budgétaire hors privatisation et dons.

Evolution de l'indice des prix des produits de base



Source : Prix des produits de base de la Banque Mondiale

Evolution mensuelle des prix mondiaux du phosphate (En dollars la tonne)



Source : Prix des produits de base de la Banque Mondiale



Au niveau national

L'économie tunisienne n'a pas été épargnée de la crise économique et sanitaire. La contraction du PIB en 2020 s'est élevée à 8,8% en GA versus une croissance de 0,9% en 2019. La contraction a été particulièrement élevée au cours du 2ème trimestre (-21,3%), en raison du durcissement des mesures de protection mises en place par le gouvernement durant cette période (35 jours de confinement général qui représentent 38% du deuxième trimestre et 10% de l'année pleine).

Au niveau sectoriel, l'industrie et les services ont été particulièrement impactés en raison de leur forte dépendance du commerce extérieur et de la consommation finale des ménages. Mais il est fondamental de préciser que pour le secteur de l'industrie, des difficultés structurelles ont été déjà observées depuis 2019. Globalement, n'eut été la performance du secteur de l'agriculture, la contraction du PIB aurait été plus importante. La crise économique a eu des conséquences sur l'emploi. Le taux de chômage a augmenté, passant de 14,9% en 2019 à 17,4% en 2020.



Par ailleurs, les investissements déclarés dans le secteur de l'industrie ont atteint 3408,6 MD en 2020 contre 2966,3 MD en 2019 ce qui correspond à une augmentation de 14,9%. Cette progression trouve son origine, principalement au niveau des secteurs des industries mécaniques et électriques, des industries diverses, du secteur agroalimentaire et des industries du textile et de l'habillement.

Le nombre de projets déclarés dans l'industrie a progressé, en outre, de 14,7% pour atteindre 4479 projets courant l'exercice 2020 contre 3910 retenus en 2019. Ces projets permettront la création de 60527 postes d'emploi ce qui correspond à une hausse de 15,2 % par rapport à l'année 2019.

L'année 2020 s'est caractérisée, en outre, par une hausse de l'investissement déclaré dans les zones de développement régional de 9,9% pour s'élever à 1723,8 MD à fin décembre 2020 contre 1568,6 MD courant l'exercice 2019.

Les investissements industriels cent pour cent étrangers ou en partenariat déclarés ont affiché, de leur part, une progression de 29,7% pour s'établir à 1212,2 MD en 2020 contre 934,5 MD estimés une année auparavant.

En ce qui concerne le secteur des services, les investissements déclarés ont accusé une augmentation de 35,7% pour s'élever à 1179,8 MD en 2020 contre 889,5 MD au terme de l'exercice 2019. S'agissant du volet Commerce extérieur, les importations ont enregistré une baisse de l'ordre de 14,8% par rapport à la même période de l'année 2019 à un rythme plus prononcé que celui du repli constaté au niveau des exportations (-11,1%). La repli des importations est expliqué, en large partie, par la diminution observée au niveau de la majorité des secteurs et en particulier le secteur des industries mécaniques et électriques, le secteur du textile, de l'habillement et cuirs et le secteur des mines. La régression constatée au niveau des exportations a touché, quant à elle, la majorité des secteurs et plus particulièrement le secteur des textiles, habillement et cuirs et le secteur des industries mécaniques et électriques.

Toutefois, il y a lieu de signaler la progression des exportations des secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire et des énergies par rapport à l'ensemble de l'année 2019. L'inflation moyenne devrait s'établir selon les prévisions retenues à 5,8% en 2020. De sa part, l'indice d'inflation sous-jacente, hors frais et encadrés poursuivrait sa tendance baissière en s'élevant à 5% au mois de septembre 2020.

Chiffres clés

Chiffres clés	2018	2019	2020
Croissance du PIB (à prix constants)	2,7%	1%	-8,8%
Taux d'inflation moyen (en %)	7,3%	6,7%	5,6%
Paiements courants (en % du PIB)	-11,1%	-8,4%	-6,8%
Solde budgétaire (en % du PIB)	-4,8%	-3,5%	-11,4%*
Evolution des exportations de biens (en %)	+19,1%	+7%	-11,7%
Evolution des importations de biens (en %)	+20%	+5,5%	-18,7%
Services de la dette / Recettes courantes (en %)	11,9%	14,5%	11,8%*
Avoirs en devises (en jours d'importations)	84	111	160
Recettes touristiques (en MD)	4.141	5.626	2.018
Variation	-	+35,9%	-64,1%
Taux d'investissement (en % du PIB)	18,6%	17,7%	13%*
Epargne nationale (en % du RNDB)	9,6%	8,9%	4,6%*
Concours à l'économie (en MD)	89.215	92.367	101.004
Variation	-	+3,5%	+7,3%
Masse monétaire M3 (en MD)	79.409	87.401	97.159
Variation	-	+10%	+11%
Données provisoires			

Sources : BCT, Ministère des Finances et Institut national de la statistique

Evolution des principaux indicateurs de l'économie tunisienne
(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2018	2019	2020	2021*	Variations en %	
					2020 2019	2021* 2020
Comptes nationaux						
-Croissance du PIB aux prix de l'année précédente	2,9	0,9	-8,8	3,9		
*Agriculture et pêche	11,9	0,4	4,4	-2,9		
*Hors agriculture et pêche	1,9	1,0	-10,4	4,9		
-PIB (aux prix courants)	106.242	114.939	110.295	121.253	-4,0	9,4
-Revenu national disponible brut (RNDB)	108.385	117.581	112.326	123.233	-4,5	8,5
-RNDB par habitant (en dinars)	9.383	10.086	9.477	10.285	-6,0	8,5
-Consommation globale	97.283	106.801	107.880	115.308	1,0	6,4
*Consommation publique	21.003	23.711	24.620	26.016	3,8	4,8
*Consommation privée	76.280	83.090	83.260	89.292	0,2	6,9
-Propension moyenne à consommer (consommation/RNDB) : en % ¹	89,8	90,8	96,0	93,6	5,2	-2,4
-Epargne nationale brute	11.102	10.780	4.446	7.925	-58,8	52,9
-Taux d'épargne nationale (en % du RNDB) ¹	10,2	9,2	4,0	6,4	-5,2	2,4
-Formation brute de capital fixe	19.554	21.059	14.648	17.003	-30,4	17,5
-Taux d'investissement (en % du PIB) ¹	18,4	18,3	13,3	14,0	-5,0	1,0
Prix						
-Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	117,1	125,0	132,0		5,6	
.Produits alimentaires et boissons	116,4	124,4	130,2		4,6	
.Produits non alimentaires et services	117,4	125,2	132,7		6,0	
Emploi						
-Créations d'emplois (en mille postes)	27,6	58,8	-133		-	
-Taux de chômage en % ¹	15,5	14,9	17,4		2,5	
Paiements extérieurs						
-Taux de couverture (Export/Import en %) ¹	68,3	69,3	75,2		5,9	
-Déficit de la balance commerciale (FOB-CAF)	19.023	19.436	12.758		-34,4	
-Recettes touristiques	4.141	5.628	2.030		-63,9	
-Revenus du travail	5.035	6.015	6.658		10,7	
-Déficit courant ²	11.761	9.606	7.116		-2.186	
. En % du PIB ¹	11,1	8,4	6,5		-1,6	
-Entrées nettes de capitaux ²	13.414	14.914	11.378		-3.536	
-Solde de la balance générale des paiements ²	1.653	5.284	3.807		-1.477	
-Coefficient du service de la dette extérieure (en % des recettes courantes) ³	11,9	14,5	16,0		1,5	
-Taux d'endettement extérieur (en % du RNDB) ¹	73,7	64,3	69,2		-4,9	
Finances publiques						
-Pression fiscale (en % du PIB) ¹	23,2	25,4	24,4	24,6	-1,0	0,2
-Dépenses d'équipement et d'octroi de prêts	6.143	6.258	7.748	8.386	23,8	8,2
-Déficit budgétaire en % du PIB ^{1,3}	4,8	3,6	10,4	6,6	6,8	-3,8
Indicateurs monétaires⁴						
-Aggrégat M3	79.409	88.525	97.176		9,8	
-Taux de liquidité de l'économie (M3/PIB) : en % ¹	71,9	72,1	84,4		11,6	
-Créances nettes sur l'extérieur ²	-4.114	-373	902		1.275	
dont : .Avoirs nets en devises ²	13.974	19.521	23.099		3.648	
.En jours d'importation ⁵	84	112	162		50	
-Créances nettes sur l'Etat ²	20.805	23.868	27.863		3.995	
-Concours à l'économie	89.215	94.811	101.182		6,7	

Sources : BCT, INS et MEFAT

* Prévisions.

¹ Variations en points de pourcentage.

² Variations en MDT.

³ Hors amortissement de la dette, revenu de privatisation et dons.

⁴ Système financier.

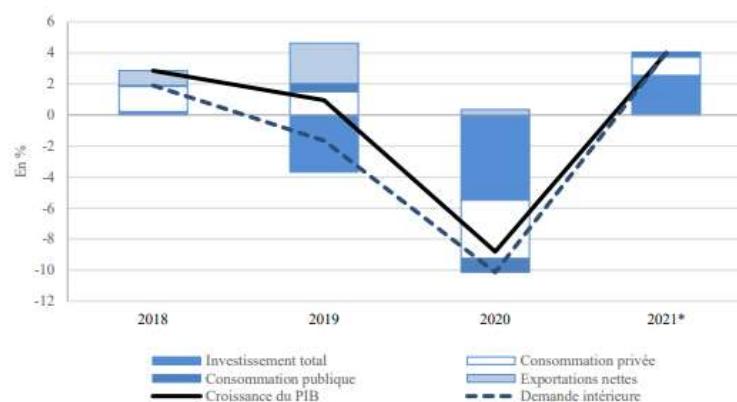
⁵ Variations exprimées en jours.

Evolution de la valeur ajoutée par secteur d'activité en termes réels et contributions à la croissance économique

Désignation	Croissance de la valeur ajoutée (en %)			Contribution à la croissance économique (en points de pourcentage)		
	2019	2020	2021*	2019	2020	2021*
Agriculture et pêche						
	0,4	4,4	-2,9	0,0	0,5	-0,3
Industrie						
	-0,9	-9,3	4,2	-0,1	-1,4	0,6
dont :						
- Industries agricoles et alimentaires	1,4	1,7	-1,9	0,0	0,1	-0,1
- Industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre	0,5	-11,6	4,4	0,0	-0,2	0,1
- Industries mécaniques et électriques	-1,5	-13,2	6,4	-0,1	-0,7	0,3
- Industries textiles, habillement, cuirs et chaussures	-4,1	-15,4	6,9	-0,1	-0,4	0,2
- Industries chimiques	2,0	-3,5	4,0	0,0	0,0	0,1
	-1,9	-8,8	6,7	-0,2	-0,7	0,5
Industries non manufacturières						
	17,2	-12,0	7,3	0,1	-0,1	0,0
- Mines	-8,2	-3,2	12,1	-0,2	-0,1	0,3
	2,6	-13,3	4,8	1,1	-5,7	1,9
dont :						
- Commerce	1,1	-4,7	3,1	0,1	-0,4	0,3
- Transport	-2,7	-28,0	4,8	-0,2	-1,9	0,2
- Communications	4,4	2,0	3,0	0,2	0,1	0,1
- Tourisme	6,5	-43,6	19,5	0,3	-2,1	0,6
- Organismes financiers	6,7	-0,3	2,7	0,3	0,0	0,2
	1,1	-6,3	5,1	0,2	-1,2	1,0
	0,9	-8,8	3,9	0,9	-8,8	3,9

Sources : INS et Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement

Contributions des différentes composantes de la demande globale à la croissance économique



Environnement bancaire et financier

L'évolution de l'activité du système bancaire s'est caractérisée au courant de l'année 2020 par une nette accélération du rythme de progression des dépôts à vue et de l'épargne, une relance des crédits et une poursuite de l'atténuation des besoins des banques en liquidité.

*** Les dépôts de la clientèle:**

Les dépôts de la clientèle du système bancaire se sont établis à 82.405MD au 31 décembre 2020, enregistrant une progression de 9,5%.

Cette progression a été tirée par les dépôts à vue et les dépôts d'épargne avec des augmentations respectives de 17,6% et 15,6% alors que les dépôts à terme ont baissé de 4,1%.

La part des dépôts faiblement rémunérés (Dépôts à vue & Autres sommes) dans le total des dépôts, a été ainsi consolidée de 1,3 point par rapport à l'année 2019 au profit des dépôts à terme (-3,8 point).

*** Les crédits à la clientèle:**

Les crédits à la clientèle au niveau du système bancaire hors crédits à l'Etat ont totalisé, au terme de l'année 2020, 91.291MD, enregistrant une progression de 6,4%.

*** Recours Global de Refinancement:**

Le déficit de liquidité qui a caractérisé la situation de la trésorerie des banques au courant des dernières années s'est nettement apaisé en 2020 enregistrant une baisse de 15,4%. Il s'est soldé en fin d'année par un recours global de refinancement de 9.699MD, contre 11.462MD observé au terme de l'exercice écoulé.

Taux du marché

Pour toute l'année 2020, le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'est situé à 6,86%, en baisse de 88 points de base par rapport à l'année 2019 (7,74%).

Cette baisse s'explique par la décision de la BCT de baisser son taux directeur à deux reprises en mars (100 pb) et en octobre (50 pb).

Le TMM s'est situé tout au long de l'année 2020 à un niveau proche du taux directeur.

Concernant le taux de rémunération de l'épargne (TRE), il est resté inchangé à 5% et ce, depuis le 1er janvier 2018

Marché boursier

L'indice Tunindex enregistre en 2020 un repli de 3,33%, contre une baisse de 2,1% en 2019, impacté principalement par la crise sanitaire COVID-19 et ce malgré les mesures exceptionnelles prises par les différentes autorités de régulation du système financier pour endiguer l'impact de la crise. En ce qui concerne les indices sectoriels, neuf indices ont enregistré des rendements annuels positifs à des taux compris entre 2,1% (Services aux consommateurs) et 38,8% (Bâtiments et matériaux de construction) alors que les autres 4 indices ont affiché des rendements négatifs variant entre -16,1% (Sociétés financières) et -21,3% (Matériaux de base). L'indice TUNBANK a pour sa part réalisé une contreperformance de 18,5% sous le poids du repli de toutes les valeurs bancaires.

Le Secteur Bancaire en 2020

L'assise financière du secteur bancaire s'est légèrement améliorée par rapport à fin 2019. Ce résultat reflète le renforcement du ratio de solvabilité et de celui du Tier1 qui ont atteint respectivement 13,2% et 10,8% contre 13% et 10,6% à fin 2019.

Aussi, faut-il signaler que cette évolution est attribuable, essentiellement, à la décision de suspension de toute distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019.

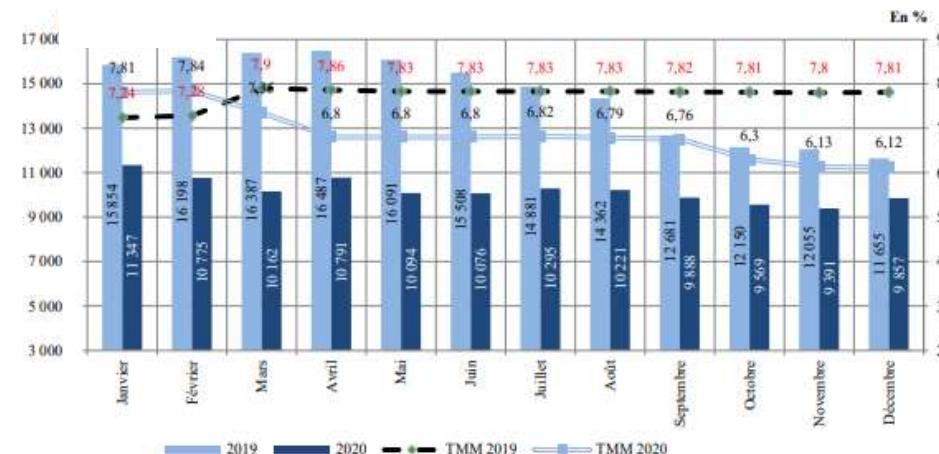
Par ailleurs, la qualité des actifs bancaires a connu une légère amélioration en 2020 faisant suite aux mesures de report des échéances de crédits pour les professionnels et les particuliers.

Ainsi, la part des crédits non-performants dans le total des engagements s'est établie à 13,1% de l'ensemble des crédits à fin 2020 contre 13,4% une année auparavant. De même, le taux de couverture des créances classées par les provisions s'est accru de 2,3 points de pourcentage en passant de 55,9% à la fin de 2019 à 58,2% à la fin de 2020.

La répartition sectorielle des crédits non performants montre une augmentation de la part des secteurs de l'industrie (+2,6 points), du commerce (+1 point) des particuliers (+0,3 point), de la promotion immobilière (+0,2 point) et de l'agriculture (+0,1 point).

En revanche, les indicateurs de rentabilité du secteur bancaire ont été affectés en 2020 par plusieurs facteurs, notamment, l'accroissement de l'effort de provisionnement pour faire face à la montée des risques d'impayés et les deux baisses successives du taux d'intérêt directeur de la BCT.

Graf...ition du TMM et du volume global du refinancement moyen



Désignation	2017	2018	2019	2020	1er T 2021
Emissions de l'Etat¹	2.079	2.732	1.132	8.279	534
-Bons du Trésor assimilables (BTA) et Bons du Trésor à zéro coupon (BTZc)*	1.985	1.216	696	2.364	487
-Bons du Trésor à court terme (BTCT)	94	1.516	436	5.915	47
Encours des bons du Trésor (fin de période)	13.452	13.614	14.182	17.655	18.736
-BTA et BTZc	12.585	12.975	13.341	14.976	16.114
-BTCT	101	54	436	2.440	2.383
-Emprunt national	766	585	405	239	239
Encours des bons du Trésor/PIB (en %)	14,0	12,8	12,3	16,0	17,0²
Emissions des entreprises par APE					
Montants visés	568	365	883	265	35
- Augmentations de capital	153	20	718	0	0
- Emprunts obligataires	415	345	165	265	35
Fonds levés ²	691	441	683	620	55
- Augmentations de capital	167	0	462	206	0
- Emprunts obligataires	524	441	221	414	55
Montant des transactions sur la cote de la Bourse	2.408	2.521	1.590	1.564	674
- Titres de capital (a)	2.243	1.899	1.329	1.400	637
- Titres de créance	165	622	261	164	37
Nombre de sociétés cotées (en unités)	81	82	81	80	79
Capitalisation boursière (b)	21.852	24.380	23.724	23.092	24.071
Capitalisation boursière/PIB (en %)	22,8	22,9	20,6	20,9	21,8 ³
TUNINDEX en points (base 1000 le 31/12/1997)	6.281,8	7.271,7	7.122,1	6.884,9	7.089,4
Taux de rotation annuel (a/b) (en %)	10,3	7,8	5,6	6,1	2,6
Taux de liquidité (en %) ⁴	41	44	39	51	52
Montant des transactions sur le marché hors-côte	64	166	203	23	5
Montant des enregistrements et déclarations	1.008	1.151	1.574	1.220	78
OPCVM (hors FCPR)⁵					
- Unités en activité	123	124	119	119	117
- Actifs nets	4.361	3.956	3.675	4.683	4.895

¹ Calculées sur la base des dates d'adjudication.

² Calculées sur la base des dates de clôture des souscriptions.

³ Calculées sur la base du PIB de l'année 2020.

⁴ Le taux de liquidité est défini comme étant le volume des titres traités rapporté à celui des titres offerts à la vente sur la cote de la Bourse.

⁵ Fonds commun de placement à risque.

(*) Compte non tenu des adjudications d'échange de bons du Trésor.

Le produit net bancaire a ainsi affiché une nette décélération en 2020 en progressant de 1,7% contre 13,3% une année auparavant et ce, corrélativement au ralentissement de la marge d'intérêt, la décélération des revenus des commissions et la contraction des revenus du portefeuille-titres.

Environnement bancaire et financier

Nombre d'établissements agréés	: 42
• Banques	: 30
Banques résidentes	: 23
Banques non-résidentes	: 7
• Etablissements financiers	: 12
Etablissements de leasing	: 8
Sociétés de factoring	: 2
Banques d'affaires	: 2
Réseau d'agences bancaires	1 974
Effectif des banques résidentes	: 19 953

Tableau 11: Évolution du nombre de banques suivant le statut de l'actionnariat

	2017	2018	2019	2020
Banques publiques	7	7	6 ²²	6
Banques à capitaux étrangers	10	10	11	11
Banques à capitaux privés tunisiens	3	3	3	3
Banques mixtes	3	3	3	3
Total	23	23	23	23

L'analyse de la concentration de l'activité bancaire suivant la nature l'actionnariat fait ressortir ce qui suit :

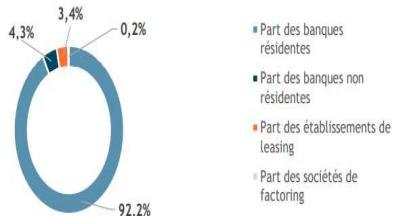
- La contribution des banques publiques demeure la plus importante avec une part de marché en termes d'actif de 36,4%, de crédits de 40,3% et à un degré moindre au niveau des dépôts de 29,9%.
- Les banques à capitaux privés tunisiens détiennent 27,5% du total actif, 25,1% des crédits et 30,3% des dépôts.
- Les banques à capitaux étrangers détiennent 33,2% des actifs, 32,0% des crédits et 37,6% des dépôts ; et
- Les banques mixtes détiennent des parts de marché de 2,8% en termes d'actifs, 2,6% des crédits et 2,2% en termes de dépôts.

4- Indicateurs d'activité et de rentabilité des banques résidentes

Montants en million de dinar tunisien	2018	2019	2020 *
Total actif	117 370	123 739	131 273
Total Dépôts	68 586	75 277	82 246
Total crédits	88 988	92 295	98 550
PNB	4 870	5 517	5 614
Coefficient d'exploitation	46,9%	45,0%	45,5%
Résultat net	1 157	1 313	815
ROA	1,1%	1,2%	0,8%
ROE	12,8%	12%	8,7%
Ratio de solvabilité	11,7%	13,0%	12,9%
Ratio Tier 1	9%	10,6%	10,1%
Part des créances classées	13,4%	13,4%	13,6%
Taux de couverture des créances classées par les provisions	55,6%	55,9%	55,5%

Données provisoires

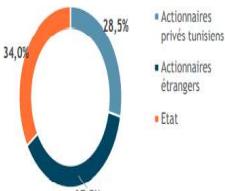
Part de chaque établissement dans le total actif du système bancaire 2020



Nombre des banques résidentes suivant le statut de l'actionnariat en 2020

Banques publiques	6
Banques à capitaux étrangers	11
Banques à capitaux privés tunisiens	3
Banques mixtes	3

Structure du capital des banques résidentes par nature d'actionnariat 2020



que 3: Structure des emplois et ressources du secteur bancaire

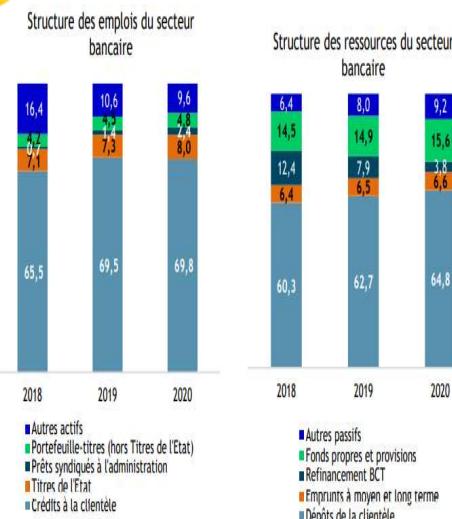


Tableau 3: Principaux résultats de l'exercice de stress test

	2019	Scénario de base			Scénario sévère		
		2020	2021	2022	2020	2021	2022
Part des créances classées (En %)	11,4%	12,2%	14,6%	16,3%	12,2%	17,4%	21,5%
Résultat net	1 415,3	927,0	399,2	391,6	716,9	-509,7	-1 124,5
Ratio de solvabilité (En %)	13,6%	13,6%	13,1%	12,6%	13,3%	12,8%	11,7%
Ratio Tier1 (En %)	11,1%	11,1%	10,8%	10,4%	10,9%	10,4%	9,3%
Nombre de banques ne respectant pas le ratio de solvabilité (En unités)	0	1	1	2	1	1	3
Besoins en fonds propres	0,0	4,3	124,9	262,8	18,3	161,5	442,2

IV- Contrôle Interne

Présentation du Dispositif de Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Banque, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques, permettant d'assurer :

- l'efficacité et l'efficience de la conduite des opérations relatives ;
- la préservation du patrimoine et des immobilisations ;
- l'exactitude et la fiabilité des informations comptables et financières ;
- la conformité des opérations réalisées à la réglementation en vigueur.

Pour la mise en œuvre des objectifs ci-dessus, le dispositif de contrôle interne de la Banque est organisé selon le modèle des « trois lignes de défense » en conformité avec la réglementation en vigueur :

Le Contrôle Permanent de « niveau 1 », effectué par les entités relevant des différentes structures opérationnelles et fonctionnelles de la Banque sous la supervision directe de la hiérarchie, a pour objectif principal de s'assurer la régularité et conformité des différentes opérations de la Banque aux procédures en vigueur. Il comprend donc l'autocontrôle et le contrôle hiérarchique.

Ce contrôle permanent est mis en œuvre à travers des contrôles effectués par les responsables opérationnels qui sont chargés d'analyser les risques des opérations traitées, de mettre en place et d'effectuer les contrôles relatifs à ces opérations. Pour ce faire, les entités opérationnelles se basent sur des référentiels notamment des politiques et procédures ainsi qu'une séparation des tâches incompatibles.

Le Contrôle Permanent de « niveau 2 » assuré par des structures distinctes des opérationnelles, en l'occurrence par la Direction des Risques (structure chargée de la mesure et de la surveillance des risques), la Direction du Contrôle de Gestion et l'Organe Permanent du Contrôle de la Conformité, en vue de s'assurer de la régularité et de la conformité des opérations effectuées.

Le Contrôle Périodique de « niveau 3 » strictement indépendant des entités opérationnelles, est exercé par la Direction de l'Audit Interne et la Direction de l'Inspection. Ce contrôle périodique est effectué par le biais des missions d'audit prévues au plan annuel d'audit et dans le cadre de l'examen et de l'évaluation de l'efficacité du dispositif de contrôle interne de premier et de deuxième niveau et leur adéquation aux risques liés aux activités de la Banque et aux opérations effectuées..

Le Contrôle Périodique de « niveau 4 » est assuré par des organes de contrôle externe en l'occurrence les commissaires aux comptes qui sont chargés de vérifier la régularité et la sincérité des comptes de la Banque.

Faits marquants de l'exercice 2020 dans le domaine du contrôle interne

- Mise en place de mesures à l'issue de la crise sanitaire visant à:
 - maîtriser le risque de crédit en intégrant au niveau des facteurs risques l'impact de la crise sanitaire et en procédant à l'actualisation des rapports d'évaluation ;
 - assurer le maintien des prestations de service essentielles de la Banque et ce, dans le cadre de sa stratégie de continuité de l'activité;
 - à soutenir les PME dans le cadre de la mise en œuvre des décisions gouvernementales et des mesures édictées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie, n°2020-06 du 19/03/2020 et 2020-21 du 30/12/2020,
- Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2020.
- Renforcement des Organes de Contrôle à travers la désignation d'un nouveau Directeur de l'Audit Interne et d'un nouveau Responsable de l'Organe Permanent de la Conformité.
- Refonte du Système de Notation Interne dans le cadre d'une convention entre la BFPME et l'USAID (U.S. Agency for International Développement) signée en date du 08/04/2019.
- Elaboration des notes d'organisation notamment la mise en place de nouvelles directives, relatives au suivi des accords de financement, mettant l'accent sur l'identification et l'évaluation des risques dans le but de maîtriser le risque crédit.
- Mise en place d'un Comité dans le but d'effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports de contrôle interne et externe.



Présentation des principales actions projetées dans le domaine du contrôle interne

Système de Notation Interne

Le système de notation interne de la Banque a été testé durant l'exercice 2021. Le modèle ainsi que les résultats de tests effectués ont été présentés au Comité des Risques lors de sa réunion du 27/05/2021 ainsi qu'au Conseil d'administration pour validation. Des séances de formation sur l'utilisation de ce système de notation ont été également organisées pour le personnel concerné.

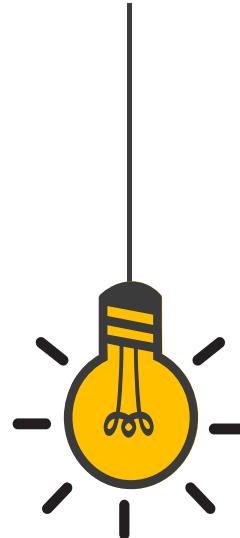
Dispositif de Contrôle de la Conformité

La Banque a sollicité en 2021 les services d'un cabinet externe afin de mettre en place un dispositif de lutte anti-blanchiment et de financement de terrorisme (LAB/FT). Les livrables de cette assistance technique, prévus en 2022, consisteraient en la mise en place d'un dispositif de LAB/FT, les procédures y afférentes ainsi que la formation du personnel concerné.

v- Activité des métiers de la Banque

Activité Crédits

- a) Les faits marquants de 2020
- b) Les réalisations
- c) Les performances délais
- d) Les axes d'amélioration du processus d'évaluation et de la gestion du risque crédits
- e) Analyse des approbations
- f) Analyse des approbations nettes et leurs évolutions
- g) Analyse des déblocages de l'année 2020
- h) Analyse des prêts participatifs accordés en 2020



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus avec les restrictions que cela a entraîné.

Comme partout dans le monde, les échanges commerciaux sont au ralenti depuis quelques mois en Tunisie.

Les mesures prises par le gouvernement pour stopper la propagation du coronavirus, notamment la distanciation sociale, la fermeture de frontières aériennes et terrestres, et la fermeture de restaurants, cinémas et bars, ont été à l'origine de perturbations massives de la vie économique. Ces mesures barrière, engageront l'équilibre des entreprises privées et singulièrement celles de l'informel.

L'impact de cette pandémie sur les PMEs :

- Le caractère pandémique de ce virus et sa forte capacité de propagation impliquent des conséquences sur l'ensemble des secteurs d'activité. Il apparaît que les mesures décidées par l'Etat pour limiter la propagation du Covid -19 ont contribué à réduire l'activité :
- L'instauration d'un couvre-feu : contribue à la réduction des heures travaillées en raison des aménagements induits pour les entreprises ;
- La fermeture des établissements scolaires et universitaires réduit l'activité des services associés ;
- La fermeture des restaurants, des cinémas et des lieux de spectacle change les habitudes de consommation des populations ;
- La fermeture des frontières terrestres limite les échanges transfrontaliers et les activités de transports associées.

Circulaires n°: 6 & 7/2020 de la BCT

Les PME/ PMI, constituant l'essentiel du tissu économique du pays et comptant pour l'essentiel de la main d'œuvre, sont fortement exposées à la baisse de l'activité.

A travers la publication de la circulaire de la BCT n°2020-06, la BCT a mis en place des mesures visant à soutenir les entreprises en invitant les banques à leur accorder le report des échéances de crédits dont l'exigibilité se situe entre le 1er mars 2020 et le 30 septembre 2020. Cette mesure concerne les contreparties classées 0 et 1 au 31/12/2019 qui, sur simple demande écrite, peuvent bénéficier dudit report. Cette mesure peut également concerner au cas par cas les contreparties classées 2 et 3 au 31/12/2019. La circulaire de la BCT n°2020-21 a permis le prolongement de la période de report des échéances de crédits accordés aux entreprises en vertu de l'article 2 de la circulaire de la BCT 2020-06, et ce jusqu'au 30/09/2021 au lieu du 30/09/2020 116 entreprises éligibles financées par la BFPME ont bénéficié du report COVID d'un montant d'environ 7 MD. **Cette décision a fortement impacté la trésorerie de la BFPME et a détérioré le recouvrement de la BFPME de 35%, du fait que le principal et seul produit de la BFPME provient des encaissements des intérêts et des intérêts de retard générés des crédits CMT octroyés aux PME classées entre 0 et 2.**

a- FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

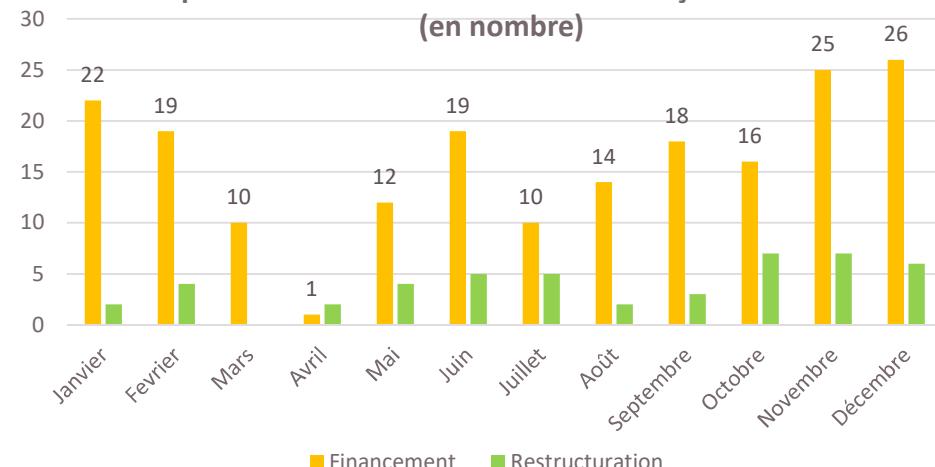
L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID 19, qui a impacté l'activité de la Banque. Cet impact a été principalement observé à travers :

- L'accentuation de la tendance à la baisse des demandes de financement reçues. Tendance déjà constatée depuis ces dernières années ;
- La réticence des banques commerciales au bouclage des schémas de financement des investissements. Réticence expliquée par une priorisation plutôt du financement des besoins d'exploitation ;
- La perturbation du rythme de travail durant les périodes de confinement malgré les efforts déployés par la Banque pour assurer la continuité de l'activité.

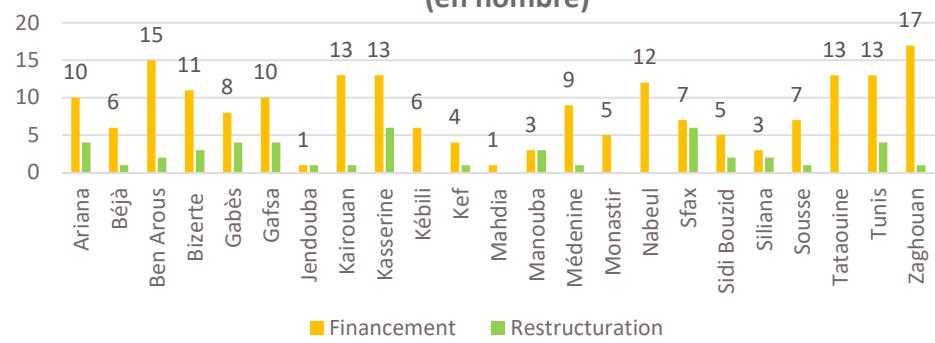
Dans ce contexte, la décision gouvernementale pour un confinement durant 2020 qui a duré plus de 45 jours, a obligé la suspension des réunions du Comité de crédit pendant cette période; soit un manquement de 4 comités de crédit tenues habituellement avec une fréquence bimensuelle.

D'un autre côté et suite à la circulaire BCT N°2020-06 relative à la pandémie COVID 19, la banque a reçu 206 demandes de report éligibles pour un nombre total de 275 crédits. Toutes ces demandes ont été instruites et traitées par les agences dans le réseau et par les services de la Direction Etude et Evaluation. Dans ce cadre, notre comité de crédit a approuvé le report COVID pour 258 crédits au profit de 197 relations pour un montant dépassant 7 millions DT entre principal et intérêt.

**Répartition mensuelle des demandes reçues en 2020
(en nombre)**



**Répartition régionale des demandes reçues en 2020
(en nombre)**



La concentration des demandes a été essentiellement observée au niveau des agences de Zaghouan, Ben Arous, Kairouan, Kasserine, Tunis et Tataouine.

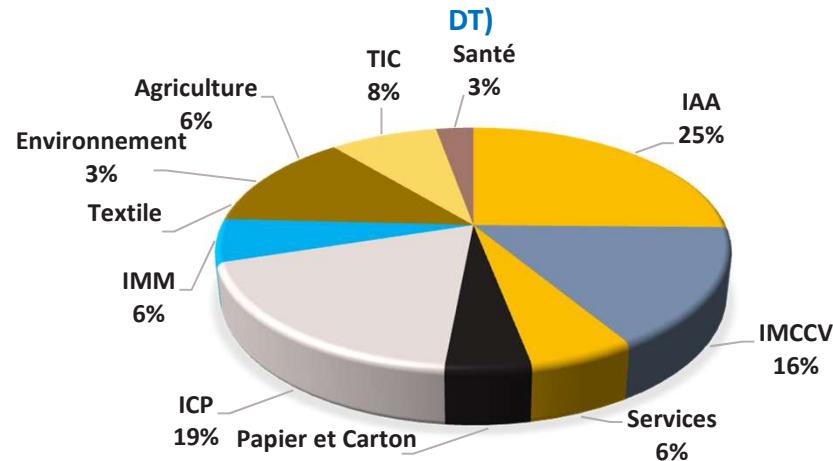
L'activité de crédit à la BFPME durant l'année 2020 a permis l'approbation, au profit de 42 relations, de 45 crédits MLT dont 4 crédits RSE et de 38 Prêts participatifs, avec une enveloppe totale respective de 14 601 mille DT et de 5 019 mille DT. Soit une baisse respective de 33.6% et 3.8% en montant par rapport aux approbations de 2019.

La moyenne par crédit octroyé est de 325 mille DT et de 132 mille DT par prêt participatif. Ces octrois contribueront à la réalisation d'investissements totaux de l'ordre de 50 millions DT et à la création de 784 postes d'emploi directs et permanents.

Les approbations de crédits MLT sont réparties selon la nature d'investissement en 23 extensions, 11 créations de groupe, 6 créations et 2 compléments de crédit.

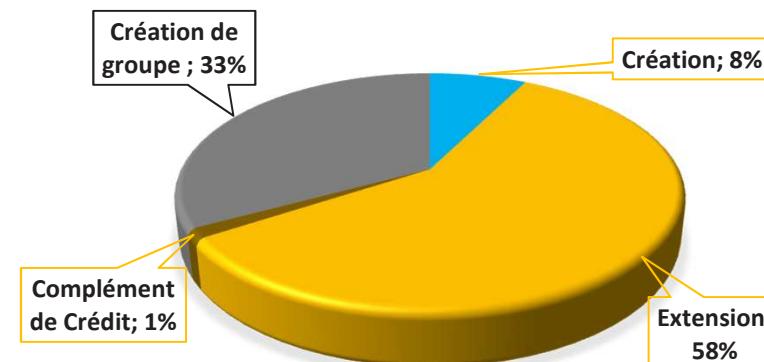
La répartition de ces approbations en volume selon leur nature est illustrée par le graphique suivant :

REPARTITION SECTORIELLE DES CREDITS MLT EN 2020 (MILLE DT)



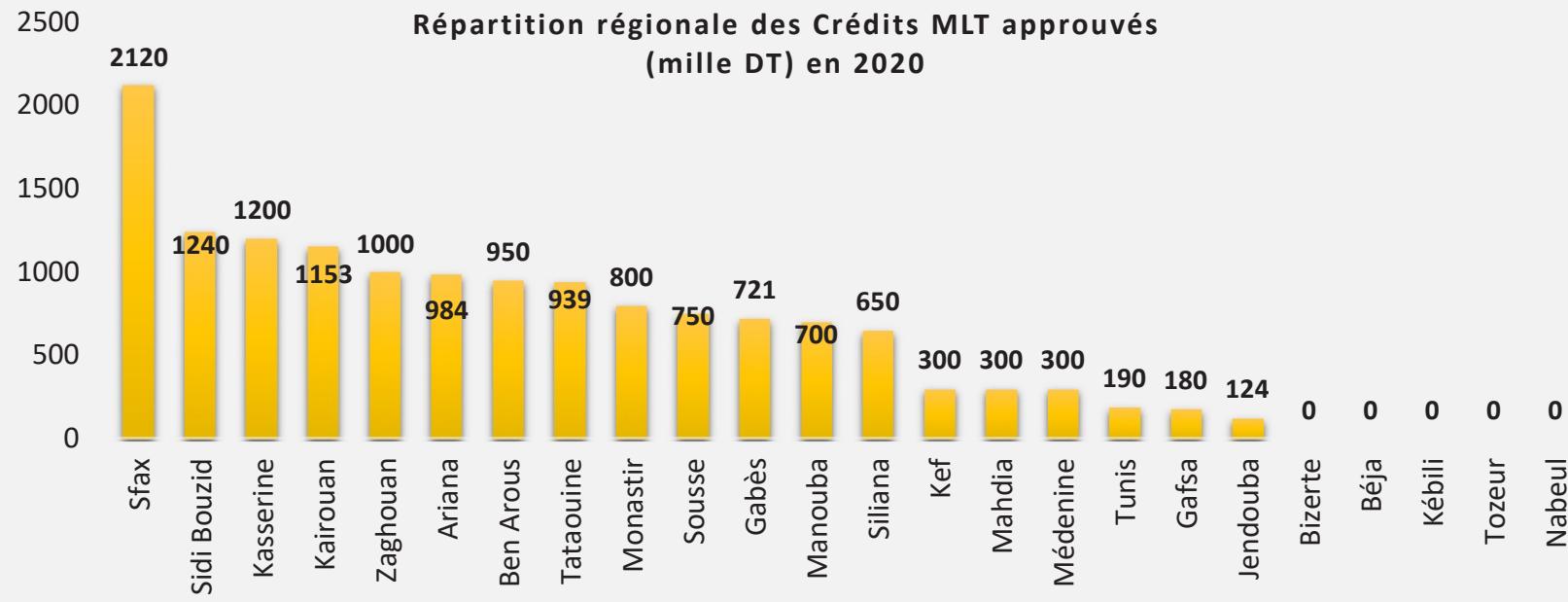
Les secteurs d'activités les plus financés en 2020 sont les IAA avec 25% des crédits MLT approuvés, suivis par les ICP avec 19% et les IMCCV avec 16% des crédits MLT accordés.

RÉPARTITION DU VOLUME DES APPROBATIONS DE CMLT SELON LA NATURE D'INVESTISSEMENT (2020)

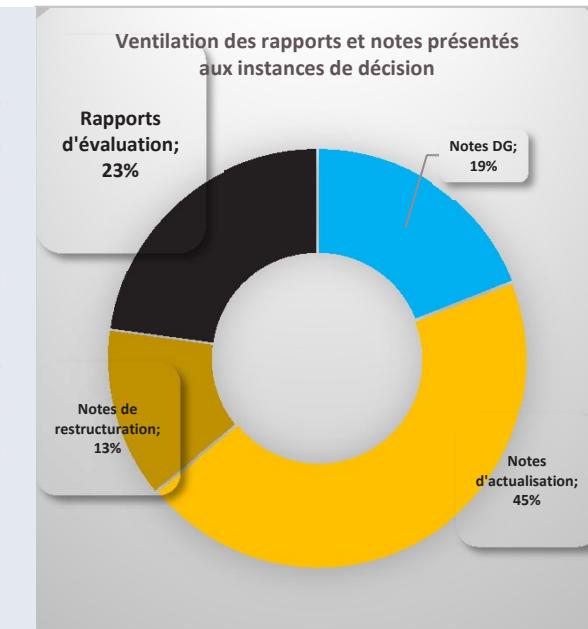


Les gouvernorats de Sfax, Sidi Bouzid, Kasserine, Kairouan et Zaghouan ont accaparé 46% des crédits MLT accordés en 2020 avec 15% pour Sfax, 8% pour Sidi Bouzid, Kasserine, Kairouan et 7% pour Zaghouan des montants approuvés.

BFPME - Rapport annuel de gestion 2020



En concrétisation des orientations stratégiques de la Banque en matière de régionalisation opérationnelle, la décentralisation du processus d'évaluation a continué son développement où elle a atteint respectivement 72% et 71% pour les demandes de restructuration et de financement qui sont traitées dans le réseau et ce, en comparaison à des taux respectifs de 71% et 53% durant l'exercice 2019. Il est à signaler à ce niveau, que la dernière nomination de deux cadres parmi l'équipe d'évaluation de la Direction Etudes à la tête des Sous Directions des produits consommables et des TIC, qui a réduit le nombre des chargés d'évaluation dans le siège, a stimulé davantage le processus de décentralisation. C'est ce qui explique cette hausse enregistrée durant l'année 2020 dans la décentralisation du traitement des demandes de financement.



c) LES PERFORMANCES DELAIS :

Le Délai Moyen d'Instruction (DMI) des demandes de financement pour l'année 2020 est de 9 jours par rapport à un objectif de 10 jours. A constater que ce délai est resté stable par rapport au DMI 2019 qui était au même niveau de 9 jours.

Le « DME 2020 » Délai Moyen d'Etude des demandes de financement pour l'année 2020 est de 44 jours avec 40 jours pour les demandes d'extension et ce, par rapport à un objectif de 45 jours et de 30 jours pour les extensions.

A constater pour les demandes d'extension, que ce délai a enregistré une régression par rapport à celui de 2019 où il était et de 33 jours. Cette régression pourrait être expliquée, entre autres, par la suspension des réunions du comité de crédit durant le confinement de 2020.

A noter également que durant 2020, 38% des demandes de financement et 50% des demandes d'extension ont été évaluées dans un délai qui n'a pas dépassé 30 jours.

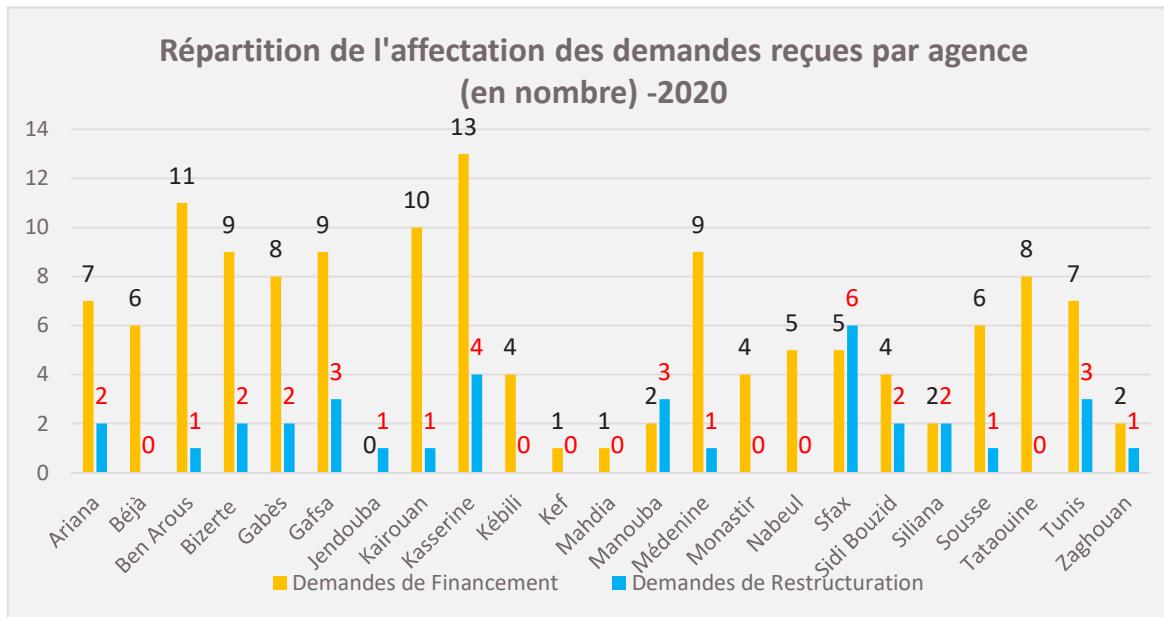


Tableau résumé de l'activité globale de crédits durant l'année 2020

PRODUITS	REALISATIONS 2020	
	Nombre	Montant (DT)
CMT (hors RSE et FAR)	41	14 189
CMT RSE TATOUINE	3	322
CMT RSE GAFSA-PME -CPG	1	90
<i>Sous Total (1)</i>	<i>45</i>	<i>14 601</i>
PP INTILAK2	33	4 829
PP QFF2	4	160
PP RSE GAFSA-PME	1	30
<i>Sous Total (2)</i>	<i>38</i>	<i>5 019</i>
CONSOLIDATION FAR	6	2 896
<i>Sous Total (3)</i>	<i>6</i>	<i>2 896</i>
<i>TOTAL = (1)+(2)</i>	<i>83</i>	<i>19 620</i>
<i>TOTAL = (1)+(2)+(3)</i>	<i>89</i>	<i>22 516</i>



d- LES AXES D'AMELIORATION DU PROCESSUS D'EVALUATION ET DE LA GESTION DU RISQUE CREDITS :

Dans le cadre du perfectionnement continu de ses outils d'évaluation et d'analyse des demandes de financement, d'une part, et de la consolidation de sa contribution dans la gestion du risque crédits, d'autre part, la Banque a travaillé au cours de l'année 2020 sur le renforcement et le développement des principaux axes métiers suivants :

d.1) Développement des outils d'évaluation et d'aide à la décision

Consciente de la faiblesse dans sa fonction « Etudes » qui n'a pas eu une large portée dans son activité, en raison du manque de ressources humaines et logistiques nécessaires, la Banque a lancé à partir de l'année 2020 un programme visant une mise en place progressive de toutes les activités d'études au fur et à mesure du développement des moyens nécessaires qui seront mis à la disposition de la structure.

Pour entamer l'implémentation de son programme, la BFPME a réussi moyennant les moyens de bord avec les efforts de tous ses cadres, dans la réalisation des projets suivants :

- Lancement d'une centrale à bilans rassemblant les états financiers des relations de la banque sur un support informatique. Cette centrale permettra aux évaluateurs de se disposer d'informations et d'indicateurs financiers pertinents et spécifiques à chaque type d'activité et de secteur étudié. A ce jour, la centrale à bilans compte près de 44 états financiers (bilans, états financiers, trésorerie, ratios financiers) annexés par une fiche d'identification présentant les principales caractéristiques pour chaque société. L'alimentation de cette centrale se poursuivra au fur et à mesure de l'instruction de nouvelles demandes de financement. Et elle fera prochainement l'objet de développement vers une application informatique.
- Mise en place d'un nouvel outil de scoring pour les projets de création et d'extension à travers un projet de partenariat entre la BFPME et USAID_TunisiaJOBS. Ces outils ont été développés suite à un diagnostic approfondi du portefeuille de la banque et qui tient compte des nouvelles normes comptables. Ce nouvel outil est en cours de testing par les analystes dans l'attente de sa validation par les structures concernées.
- Amélioration de l'outil d'analyse financière dont dispose actuellement la banque sur Excel, tenant compte des bonnes pratiques de la finance vers un modèle qui présente plus d'indicateurs financiers pertinents permettant la prise de décision de financement. A cet effet, la Banque a procédé en interne au développement d'un modèle de rapport d'évaluation pour les projets d'extension, toujours sur Excel, qui tient compte des recommandations et exigences des différentes instances de décision de la banque. Ce nouveau modèle permet d'uniformiser les rapports d'extension. Comme il permet de minimiser les saisies manuelles, réduisant ainsi les risques d'erreurs.
- La Banque a lancé également le développement d'une base donnée sectorielle renfermant un ensemble de données statistiques et indicateurs pour les différents secteurs d'activité sur lesquels opère la banque. Cette base permettra aux analystes d'avoir un aperçu sur l'offre et la demande liée à l'activité en question ainsi que l'état de la concurrence. Il est à noter que la collecte d'informations sur le marché, qui est une opération consommatrice de temps a toujours constitué la problématique majeure pour les analystes vu le manque de données et de statistiques actualisées. Cette base de données sectorielle permet aux analystes de disposer des éléments d'informations nécessaires concernant le marché et la concurrence pour statuer sur les perspectives et les potentialités de l'activité du projet à évaluer et procéder ainsi au traitement des dossiers de financement dans des délais rationnels.
- Dans cette même conception visant à fournir aux analystes les outils d'évaluation nécessaires, la Banque a entamé l'élaboration d'un ensemble de fiches projets essentiellement pour les activités récurrentes retracant l'ensemble des caractéristiques de l'activité en question, les risques qui peuvent se présenter et les diligences à faire par l'analyste pour minimiser ces risques

d.2) L'organisation du processus évaluation et maîtrise du risque de crédit

En ce qui concerne le volet organisation, la Direction Etudes et Evaluation a émis un ensemble de notes de services concernant :

- La gestion des annulations de décisions de crédit (NS 2020/06-05)
- Le traitement et le suivi des demandes de prorogation des accords de financement de crédit (NS 2020/06-04) ;
- L'exploitation des données issues des applicatifs BTK2 et BREST (NS 2020/06-03)
- La mise en place des opérations de report covid-19 (NS 2020/09-02)
- L'actualisation des rapports d'évaluation et des notes d'actualisation présentés au Comité de crédit suite à la pandémie en vue d'étudier son impact (NS 2020/05-04)

D'un autre côté et dans l'objectif d'une meilleure gestion du risque crédits, le comité de crédit a rendu des jurisprudences et instauré les lignes de conduites crédits suivantes :

d.2.1. Comité du 20/5/2020 (financement des activités touristiques) :

En se référant à la politique de crédit notamment l'éligibilité des activités liées au tourisme financées par la banque et à la définition et aux caractéristiques de chaque type d'établissement touristique précisées par le décret N°2007-457 du 06/03/2007 telles que détaillées dans la note présentée, le Comité de crédit du 20/05/2020 décide ce qui suit :

- o Les gîtes ruraux, les chambres d'hôtes, les villages de vacances, les motels et les campements offrant des activités de loisirs et/ou d'hébergement et/ou de services liés, sont les établissements touristiques éligibles au financement de la BFPME tant que l'activité principale selon le business plan présenté n'est pas l'hébergement.
- o Les hôtels touristiques, les hôtels de charme, les appart-hôtels, les résidences touristiques et les pensions de famille ne sont pas éligibles à l'intervention de la BFPME quelle que soit la taille de la composante hébergement dans leur activité.

d.2.2. Comité du 11/6/2020 (révision de la périodicité de remboursement des PP FAR/LDSPME) :

Le Comité de Crédit a décidé d'opter pour un échéancier semestriel pour tous les prêts participatifs PP FAR/LDSPME, en application des instructions de la BCT (E-mail BCT envoyé le 29/05/2020).

d.2.3. Comité du 14/7/2020 :

- Le Comité de crédit, réitère la nécessité du respect de la complétude des dossiers d'extension par les bilans certifiés conformément à la NS 2011-03-04 avant de passer à la phase évaluation. En effet, toute demande de financement d'une extension non complétée par ces documents comptables indispensables, doit être systématiquement classée à la fin de la période prévue par la lettre de demande de complément d'information et ce, pour incomplétude. Les clients solvables de la BFPME non soumis réglementairement à l'audit des comptes par un CAC, peuvent être exceptés de cette condition.

- Le Comité de crédit a approuvé la proposition du Comité d'Evaluation du 05/06/2020 pour ne plus intervenir dans le financement des projets ayant un besoin de complément de financement pour achever un investissement qui a été déjà réalisé en partie et financé par d'autres bailleurs de fonds.

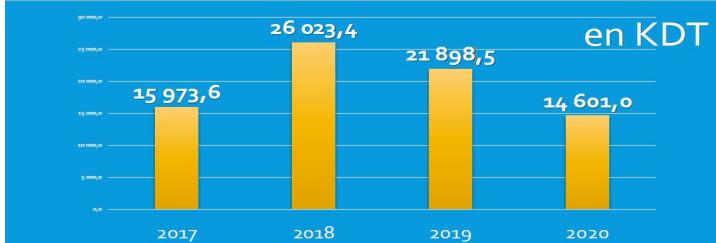
d.2.4. Comité du 25/8/2020

- Veiller à ce que le transformateur électrique soit considéré comme une composante des équipements de production et non faisant partie de la rubrique aménagement afin de s'assurer que le transformateur électrique soit intégré dans le contrat de prêt dans la liste des équipements à nantir.

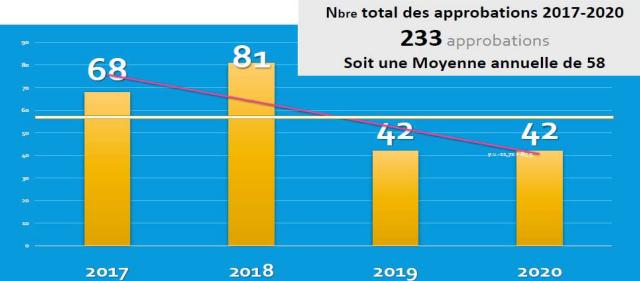
- En vue de limiter les risques de dépassement, veiller au bon dimensionnement des besoins d'aménagement notamment dans les projets en location et surtout lorsque le site du projet n'est pas définitivement identifié au moment de l'évaluation.

e- Analyse des approbations de 2020

ÉVOLUTION DU VOLUME DES APPROBATIONS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES APPROBATIONS



ÉVOLUTION DU VOLUME MOYEN DES APPROBATION PAR PROJET



RÉSUMÉ DES APPROBATIONS DE 2020



FOURCHETTE DES APPROBATIONS DE 2020



f) ANALYSE DES APPROBATIONS NETTES DE 2020 ET LEURS EVOLUTIONS:

Evolution annuelle des approbations (en nombre)				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Approbations Brutes	69	81	42	42
Annulations	30	34	16	12
Approbations Nettes	39	47	26	30

Approbation Nettes en nombre (selon l'état d'avancement)				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Totalement débloqué	32	39	17	11
En cours de déblocage	4	4	3	8
Engagé	1	0	1	1
En cours d'engagement	2	2	2	5
Bouclé	0	1	2	5
Non Bouclé	0	0	0	0
a annuler	0	1	1	0
Total Approbations Nettes	39	47	26	30

Approbation Nettes (état d'avancement - critère: l'engagement du contrat de prêt)				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Engagé	37	43	21	20
Non Engagé	2	4	5	10
Total Approbations Nettes	39	47	26	30

Approbation Nettes (état d'avancement - critère: l'engagement du contrat de prêt)				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Engagé	37	43	21	20
Non Engagé	2	4	5	10
Total Approbations Nettes	39	47	26	30

Ventilation des approbations nettes (en volume) selon l'avancement				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Totalement débloqué	81%	74%	58%	9%
En cours de déblocage (ii)	0%	0%	22%	19%
En cours de déblocage	4%	18%	4%	26%
Engagé	1%	0%	0%	2%
En cours d'engagement	14%	3%	5%	20%
Bouclé	0%	5%	7%	25%
Non Bouclé	0%	0%	0%	0%

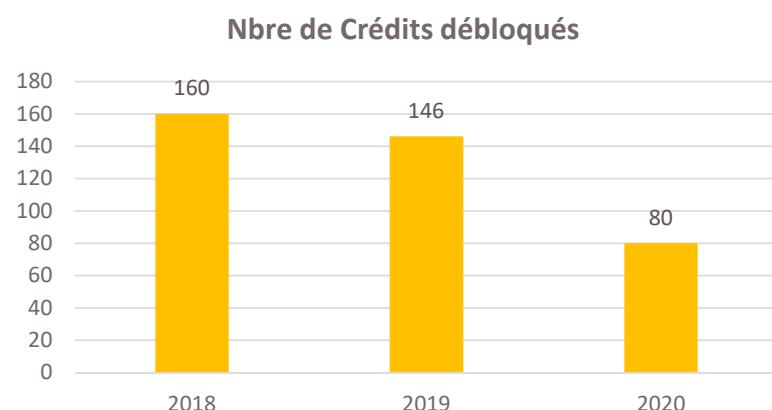
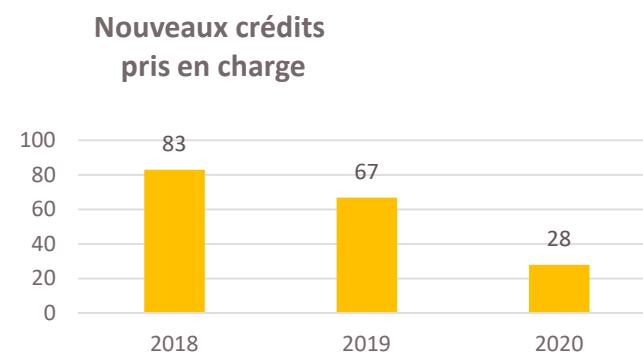
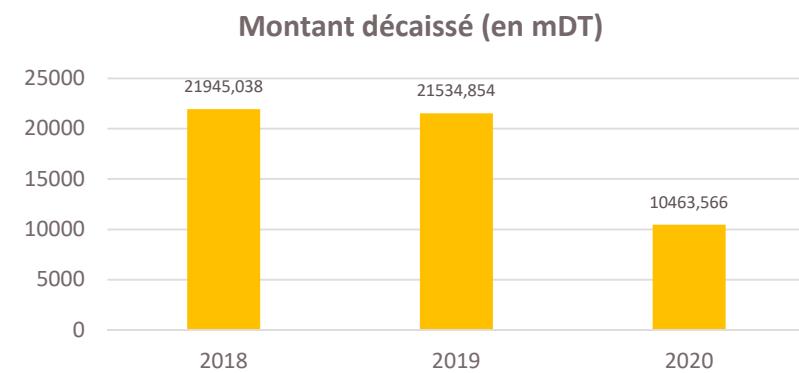
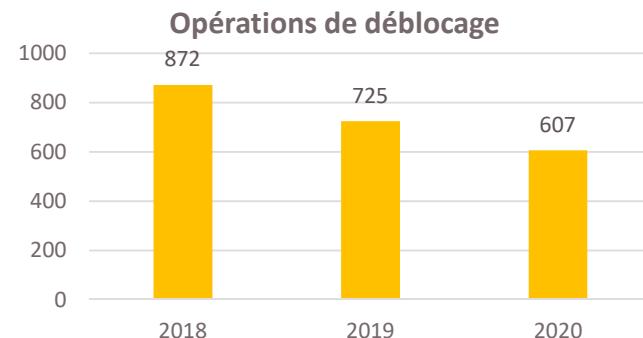
Evolution annuelle des approbations (en montant)				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Approbations Brutes (mDT)	15 974	26 023	21 899	14 601
Annulations (mDT)	6 237	13 912	7 199	4 991
Approbations Nettes (mDT)	9 736	12 111	14 700	9 610

Approbation Nettes en montant (mDT) (selon l'état d'avancement)				
Nature (*)	2017	2018	2019	2020
Totalement débloqué (mDT)	7 866	8 930	11 810	2 604
En cours de déblocage (mDT)	351	2 171	589	2 534
Engagé (mDT)	120	0	71	184
En cours d'engagement (mDT)	1 400	314	670	1 910
Bouclé (mDT)	0	588	1 060	2 378
Non Bouclé (mDT)	0	0	0	0
a annuler (mDT)	0	108	500	0
Total Approbations Nettes	9 736	12 111	14 700	9 610

Durée moyenne entre l'approbation et l'engagement	2017	2018	2019	2020
Extension	11 mois	9 mois	9 mois	9 mois
Création(*)	14 mois	14 mois	12 mois	8 mois
Création	20 mois	14 mois	13 mois	8 mois
Complément de Crédit	22 mois	7 mois	9 mois	4 mois
Moyenne Générale	16 mois	12 mois	10 mois	8 mois
% des CMT engagés	86%	92%	85%	55%
NB des dossiers non engagés	2	3	4	10
NB des dossiers engagés	37	43	21	20

g) LES DEBLOCAGES DES CREDITS en 2020 COMPARES :

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Crédits débloqués*	160	146	80
Montant décaissé (en DT)	21 945 038	21 534 854	10 463 566
Nouveaux crédits pris en charge	83	67	28
Opérations de déblocage **	872	725	607



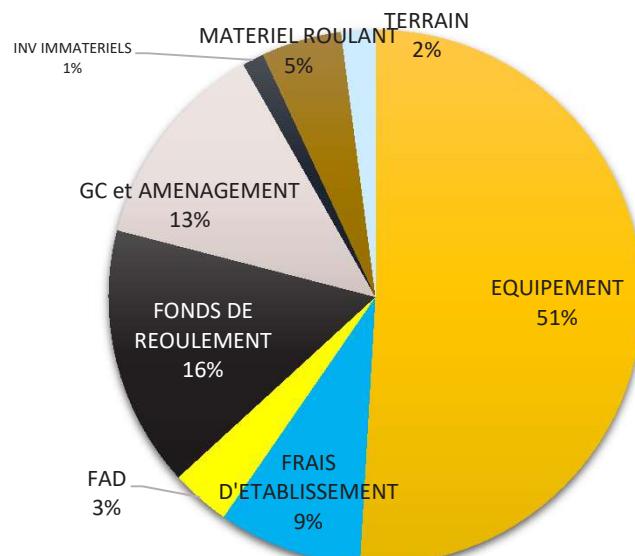
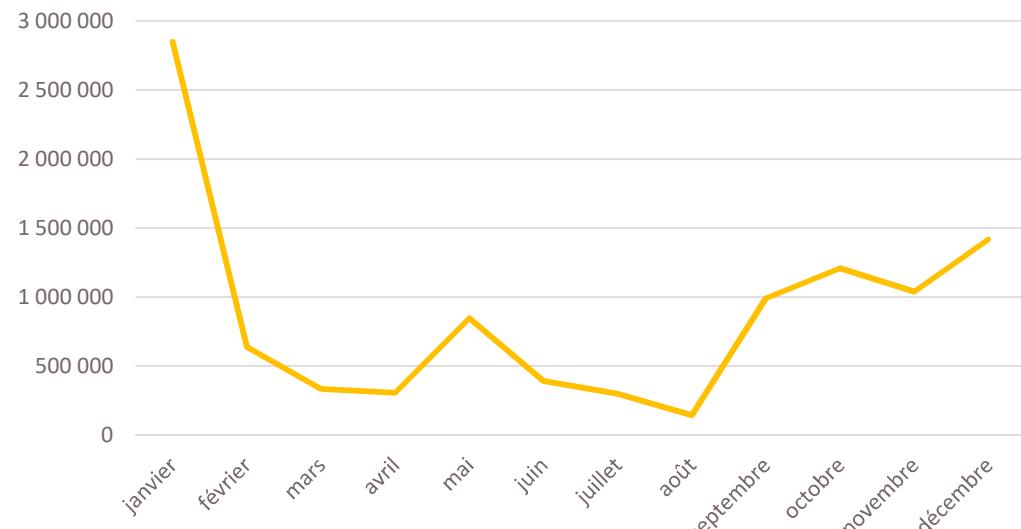
Évolution mensuelle des déblocages

Mois	montant débloqué (DT)	%
Janvier *	2 848 049	27%
février	638 310	6%
mars	333 687	3%
avril	305 334	3%
mai	846 659	8%
juin	390 971	4%
juillet	300 139	3%
août	143 550	1%
septembre	991 076	9%
octobre	1 208 267	12%
novembre	1 039 959	10%
décembre	1 417 566	14%
Total général	10 463 566	100%

* : le déblocage au profit de la relation MEGA INDUSTRIE d'un total de 1 702 mDT explique la relative hausse du montant débloqué durant le mois de janvier 2020.

Déblocage par rubrique d'investissement

RUBRIQUE D'INVESTISSEMENT	Montant (DT)	%
EQUIPEMENT	5 328 271	51%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	910 997	9%
FAD	375 597	4%
FONDS DE REOULEMENT	1 653 483	16%
GC et AMENAGEMENT	1 332 408	13%
INV IMMATERIELS	137 809	1%
MMB	19 028	0%
MATERIEL ROULANT	489 502	5%
TERRAIN	216 471	2%
TOTAL GENERAL	10 463 566	100%



h) ANALYSE DES CREDITS PARTICIPATIFS

La BFPME a approuvé en 2020 42 prêts participatifs pour un volume de 4 909 KDT, contre 2 565 KDT en 2019, soit en accroissement de 91% par rapport à 2019.

Il est rappelé, que ces prêts participatifs (PP) sont accordés sur la ligne budgétaire de INTILAK2, gérée par la BFPME et accordée par le Ministère du Développement en vue d'encourager les promoteurs de projets et éviter leur dilution dans le capital social de leurs sociétés,

Ces crédits accordés aux promoteurs présentent des avantages majeurs :

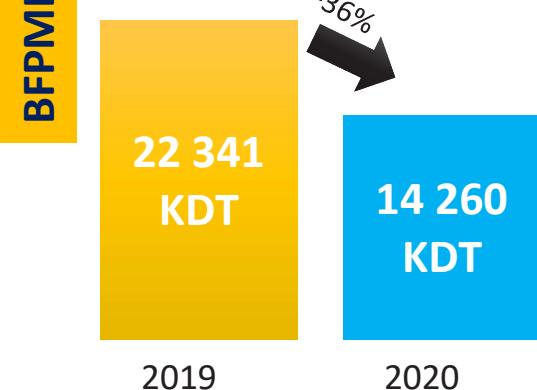
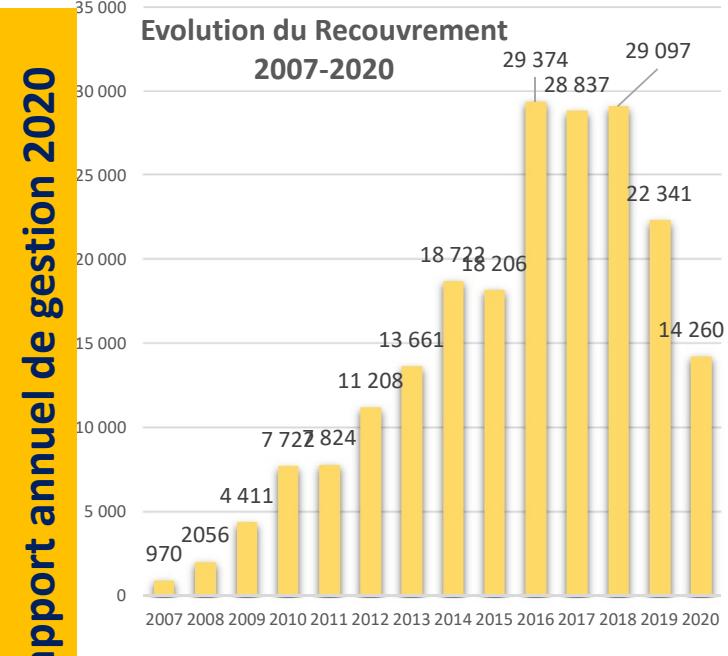
- Durée 8 ans avec 3 années de franchises
- Taux d'intérêts annuels : 0%
- Garantie : Nantissement sur le total des actions appartenant au promoteur dans le capital de la société .

Ces PP ont été accordés essentiellement aux projets d'extension (53%). Les projets de création ont bénéficié de 45% du volume des approbations de 2020 :

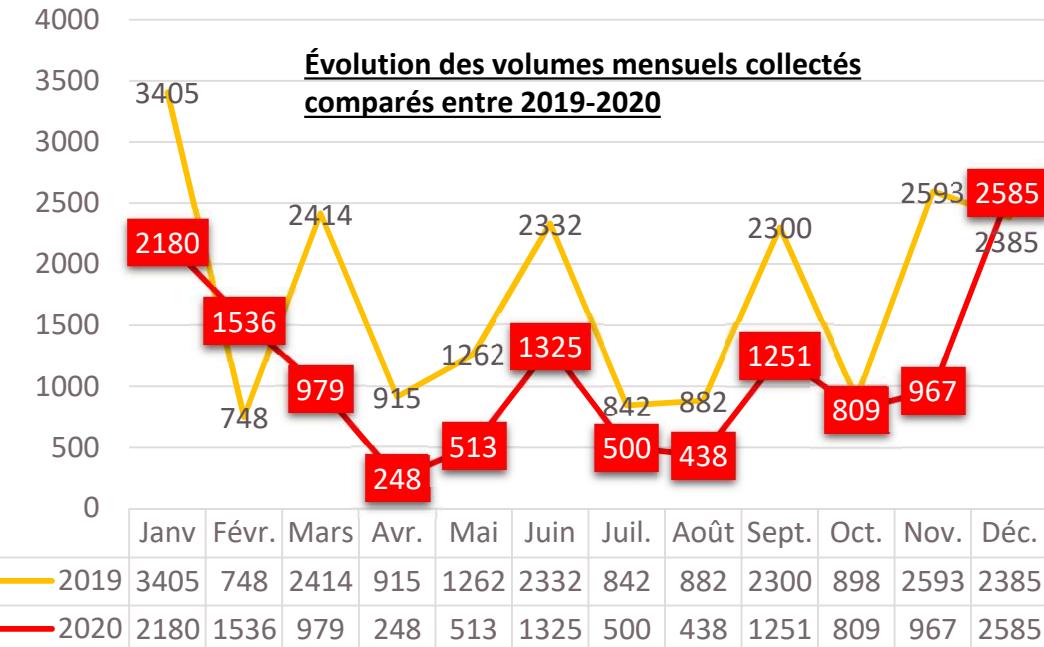
	PP	
Complément de crédit	100	2%
Création	489	10%
Création(*)	1705	35%
Extension	2615	53%
Total général	4909	

	2017	2018	2019	2020
Nbre	136	81	42	42
		-40%	-48%	0%
Montant approuvé en KDT	10 000	4 819	2 565	4 909
		-52%	-47%	91%
Montant moyen en KDT	74	59	61	117
		-19%	3%	91%
Gouvernorats	PP	%		
Kasserine	600	12%		
Sidi Bouzid	500	10%		
Zaghouan	500	10%		
Sfax	420	9%		
Tataouine	406	8%		
Sousse	380	8%		
Kairouan	370	8%		
Ariana	268	5%		
Ben Arous	250	5%		
Gabès	250	5%		
Jendouba	155	3%		
Manouba	150	3%		
Médenine	140	3%		
Kef	130	3%		
Tunis	110	2%		
Mahdia	100	2%		
Monastir	100	2%		
Siliana	50	1%		
Gafsa	30	1%		
Total général	4909	100%		

Activité Recouvrement



Le volume global des recouvrements a poursuivi son trend baissier de 2019, et ce, malgré tous les efforts consentis de recouvrement effectués par la Banque



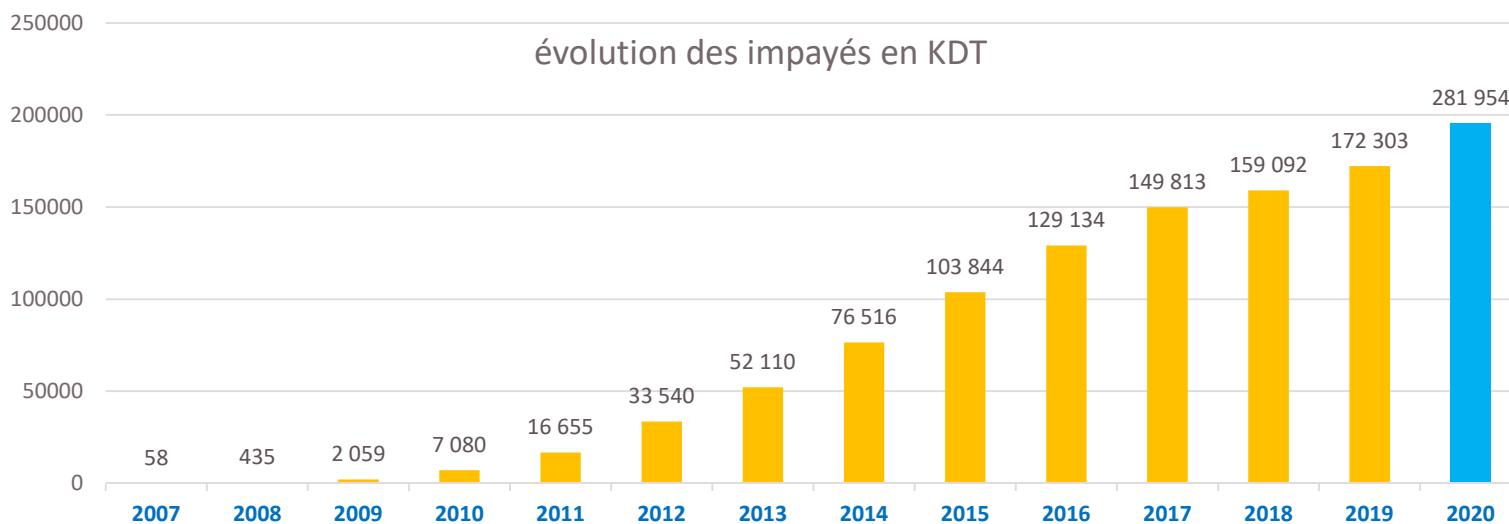
Evolution Du Recouvrement 2007-2020							
Année	Principal	Intérêts	Intérêts Retrad	commissions	BISS	Total Recouvrement	Variation annuelle
2007	161	518	210	78	3	970	
2008	1 012	914	0	130	0	2 056	112%
2009	1 892	2 310	102	88	19	4 411	115%
2010	4 404	3 171	4	116	27	7 722	75%
2011	4 103	3 360	132	179	50	7 824	1%
2012	5 643	4 718	500	301	46	11 208	43%
2013	6 329	6 076	823	331	102	13 661	22%
2014	9 520	7 082	1 582	298	240	18 722	37%
2015	9 926	6 164	1 579	268	269	18 206	-3%
2016	19 791	6 584	2 560	162	277	29 374	61%
2017	18 465	5 992	3 460	139	781	28 837	-2%
2018	17 099	6 304	4 000	177	1 517	29 097	1%
2019	13 740	4 815	2 346	146	1 294	22 341	-23%
2020	7 184	3 486	2 624	98	868	14 260	-36%
Total	119 269	61 494	19 922	2 511	5 493	208 689	

Evolution des impayés 2007-2020

Année	Principal	Intérêts	Commis sion	Impayés Additifs	Impayés cumulés
2007	49	3	6	58	58
2008	262	114	1	377	435
2009	1 226	389	10	1 624	2 059
2010	3 757	1 226	37	5 021	7 080
2011	7 501	2 043	31	9 575	16 655
2012	13 476	3 336	74	16 885	33 540
2013	14 615	3 864	90	18 569	52 110
2014	20 456	3 896	54	24 406	76 516
2015	23 409	3 807	112	27 328	103 844
2016	21 327	3 835	127	25 290	129 134
2017	16 528	3 933	219	20 679	149 813
2018	7 997	1 339	-57	9 279	159 092
2019	7 603	5 597	11	13 211	172 303
2020	22 380	755	-48	23 088	281 954
Total	168 143	113 696	115		

- Impayés en Principal = 168 142 821 D
- Impayés en intérêts = 113 696 232 D
- Impayés en commissions = 115 007 D
- Total des impayés = 281 954 060 D

évolution des impayés en KDT





11 Bureaux ont pu réaliser un taux de recouvrement supérieur à la moyenne (51%).

Les Bureaux les plus performants sont ceux de Manouba (67%), Sidi Bouzid (59%), Nabeul (58%) et Sfax (58%).

Toutefois, le bureau de Sfax reste le meilleur si l'on pondère par les engagements et le nombre de projets par bureau régional.

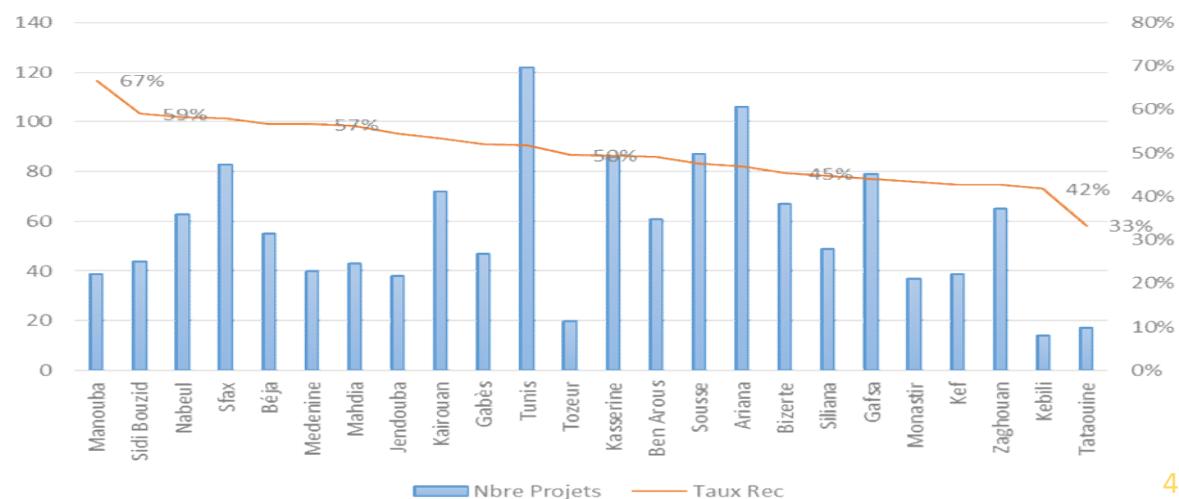
Les taux les moins performants ont été réalisés par les bureaux de Tataouine, kebili, Zaghouan et el Kef. Par ailleurs, les régions les plus difficiles en terme de recouvrement et de nature et de difficulté de l'environnement des affaires, le bureau de Kasserine avec un taux de recouvrement de 49%, proche du taux moyen du portefeuille (51%), ainsi que ceux de Kairouan (53%) et Tozeur, sont jugés appréciables.

Recouvrement global par Gouvernorat

Gouvernorat	Nbr	GLOBAL REC	Total IMP*	Taux REC
Manouba	39	7 988 168	3 991 679	67%
Sidi Bouzid	44	5 896 096	4 090 475	59%
Nabeul	63	10 798 640	7 751 480	58%
Sfax	83	17 138 242	12 455 396	58%
Béja	55	16 871 533	12 874 258	57%
Medenine	40	5 129 238	3 921 428	57%
Mahdia	43	7 316 113	5 717 342	56%
Jendouba	38	7 554 699	6 324 097	54%
Kairouan	72	11 173 145	9 739 516	53%
Gabès	47	9 401 642	8 663 116	52%
Tunis	122	15 093 371	14 088 598	52%
Tozeur	20	2 296 419	2 335 338	50%
Kasserine	86	11 065 683	11 318 754	49%
Ben Arous	61	7 894 909	8 138 876	49%
Sousse	87	12 020 066	13 272 608	48%
Ariana	106	12 758 375	14 444 758	47%
Bizerte	67	7 833 176	9 437 881	45%
Siliana	49	7 810 683	9 623 355	45%
Gafsa	79	5 727 777	7 291 059	44%
Monastir	37	4 057 064	5 296 070	43%
Kef	39	3 349 498	4 467 667	43%
Zaghouan	65	12 945 738	17 300 788	43%
Kebili	14	1 109 790	1 541 491	42%
Tataouine	17	651 486	1 304 209	33%
Total général	1374	203 881 553	281 954 060	51%

Gouvernorat	Nombre de sociétés	REC GLOBAL	%
Sfax	75	17 119 561	8,40%
Béja	50	16 868 082	8,27%
Tunis	108	14 915 717	7,32%
Ariana	104	13 203 172	6,48%
Zaghouan	59	12 962 423	6,36%
Sousse	79	12 061 620	5,92%
Kairouan	68	11 139 219	5,46%
Kasserine	80	11 057 177	5,42%
Ben Arous	60	9 731 188	4,77%
Gabès	47	9 578 824	4,70%
Nabeul	57	9 538 280	4,68%
Bizerte	60	7 836 477	3,84%
Siliana	42	7 810 683	3,83%
Jendouba	30	7 468 205	3,66%
Mahdia	38	7 316 113	3,59%
Manouba	36	7 137 706	3,50%
Sidi Bouzid	39	5 896 096	2,89%
Gafsa	72	5 736 283	2,81%
Medenine	38	4 952 135	2,43%
Monastir	36	4 058 984	1,99%
Kef	35	3 435 912	1,69%
Tozeur	20	2 296 419	1,13%
Kebili	13	1 109 790	0,54%
Tataouine	12	651 486	0,32%
Total Général	1258	203 881 553	

Taux Recouvrement par Gouvernorat



Recouvrement des Engagements CMT Par Ligne de Crédit



Ressources	Montant	Encours	REC GLOBAL	Tx de REC
Fonds Propre BFPME	144 152 552	15 613 850	93 272 496	42%
JBIC	63 952 588	10 016 605	34 281 202	40%
Ligne Fades	92 901 752	29 956 700	40 889 469	49%
CREDIT PNPME R	23 895 305	10 837 163	15 331 113	69%
Ligne BIRD	12 240 672	2 682 781	5 916 597	48%
LIGNE ITALIENNE	12 031 253	6 452 309	4 074 562	46%
Ligne BAD	5 462 203	1 045 145	2 270 250	42%
CREDIT LIGNE ITALIENNE	1 584 702	0	223 109	7%
CREDIT PNPME N	6 910 673	3 313 276	3 647 312	60%
LIGNE ESPAGNOLE	2 057 500	509 875	458 543	19%
Ligne Francaise	1 782 243	232 051	999 082	43%
LDSR	3 966 184	1 186 830	1 206 937	59%
RSE PME GAFSA - CPGR	854 507	773 503	44 632	17%
RSE PME TATAOUINE- ETAP	728 000	442 074	36 461	35%
Credit QFFT	11 335 000	8 100 066	1 217 864	99%
RSE PME GAFSA - CPGN	247 500	159 425	11 925	76%
RSE PME KEBILI - ETAP	116 000	110 200	0	0%
Total Général	384 218 634	91 431 854	203 881 553	45%

Recouvrement des engagements des Prêts Participatifs

Etat Récapitulatif des Prêts Participatifs en DT					
Ressource	NBR	Montant	Encours	REC Global	% REC
FOPRODI	243	13719260	7285113	2776431	29%
PP-QFF	214	9578500	301393	3560132	37%
PP-FSPME	97	10170000	6435383	690482	21%
PPFS	108	2684250	149375	538011	21%
PP-INTILAK II	162	21498000	18949440	599023	30%
DOTATION RITI	4	298900	25944	55589	15%
PP-A6	40	5160500	5088896	0	0%
Prêt Participif QFF2	2	60000	60000	2321	0%
PP-CPG	6	525000	515000	0	0%
Prêt Participatif LDSP	1	477000	450500	19875	0%
RSE PME TATAOUINE- ETAP	2	187000	187000	0	0%
Total	880	64358410	39448044	8241865	30%

Principales causes de la faiblesse du taux de recouvrement

- La faiblesse du taux de recouvrement fait intervenir des facteurs endogènes et exogènes. Les impayés coûtent chers à la Banque : ils réduisent les produits et augmentent les charges par les frais de recouvrement.
- Conjoncture économique défavorable ajoutée à la pandémie de COVID, face à des PME financièrement fragiles ;
- Absence de garantie extra-projet entre 2007 et 2017 avec faible implication du promoteur ;
- Absence d'un cadre juridique efficace et contraignant à l'égard des débiteurs ;
- Absence de dispositif de gestion et de cession des créances ;
- Complexité dans la restitution de la garantie SOTUGAR
- Inefficacité des procédures de prévention et de traitement de l'insolvabilité ;
- Les obstacles liés aux obstacles tenant à la pratique judiciaire ;
- Absence d'une relation de compte bancaire avec nos clients ;
- Le rôle de financement de la BFPME s'arrête en phase d'investissement ;
- Direction du recouvrement réduite à trois personnes avec absence de motivation par objectifs et de moyens logistiques.

Actions à entreprendre pour améliorer le recouvrement de la BFPME

➔ Plusieurs actions à entreprendre par la BFPME pour améliorer le recouvrement de ses créances :

- Renforcement orienté de l'effectif dédié à la fonction recouvrement au niveau central vu le volume d'activité croissant.
- Multiplier les visites de suivi pour les relations en recouvrement ,
- Réalisation d'actions de formation à tous les niveaux / Engager des formations pour tous les intervenants dans le processus recouvrement.
- Activer l'ouverture de l'agence bancaire centrale pour gérer les flux des encaissements et des décaissements et des opérations de compensation des chèques et des effets de commerce.
- Mettre en place une stratégie du recouvrement basée sur 5 pôles régionaux rattachés à la Direction du recouvrement avec des objectifs et des motivations.
- Mener des campagnes de recouvrement périodiques à l'échelle régionale permettant de multiplier les visites de suivi de recouvrement aux projets ayant des impayés, et ce afin de proposer des solutions adéquates aux projets en difficulté

Actions d'accompagnement des PMEs

1- Contacts et prospections auprès les porteurs d'idées de projets et des promoteurs de PME :

La BFPME a poursuivi l'organisation des séances de présentation de la BFPME et d'assistance aux promoteurs, à raison de deux fois par semaine (les mercredis et les vendredis), enregistrant une moyenne de 8 participants par séance. Ont pris part également à ces séances des experts comptables, des responsables de bureaux d'études, des coachs en entrepreneuriat, des banquiers, des investisseurs en capital-risque ainsi que d'autres partenaires de l'écosystème entrepreneurial.

Il est à signaler que la DAID s'est trouvée contrainte - en raison de la propagation du coronavirus - de suspendre l'organisation de ces séances d'assistance et de les remplacer par des séances en ligne (en utilisant WhatsApp et Messenger), nécessitant une simple prise de rendez-vous soit par téléphone soit via le site web de la Banque. Nous avons réalisé entre début septembre 2020 et fin décembre 2020, 35 réunions en ligne avec des promoteurs de PME déjà en activité et/ou avec des porteurs d'idées de projets.

2- Participation aux salons, conférences, forums, ateliers, et autres évènements ... dont l'objet est lié à l'entrepreneuriat dans le domaine des PME, à la promotion de l'initiative privée et à l'accompagnement des promoteurs :

La BFPME a participé au cours de 2020 à 21 évènements du genre (entre le niveau national et le niveau régional). Notre intervention prend principalement l'un des formats suivants :

- Intervention orale en plénière (ou en workshop avec un nombre réduit de participants).
- Réponse aux questions des visiteurs au niveau de notre stand.
- B2B dans les rencontres individuelles.
- Intervention avec les médias.
- Simple participation au niveau de l'audience.

La particularité est que bon nombre de ces évènements était organisé en ligne, au cours de l'année 2020, en raison du contexte du coronavirus.

3-Participation à des émissions de télévision et de radio :

La BFPME a participé au cours de 2020 à 15 émissions de radio et/ou de télévision. Et ce, dans le cadre d'une stratégie de coopération et d'ouverture sur tous les médias de la place avec lesquels nous entretenons une étroite collaboration. Parmi les chaines radio avec lesquelles nous collaborons le plus, il y a RADIO EXPRESS FM, RADIO JEUNES et RADIO NATIONALE.

Notre carnet d'adresses de journalistes englobe à fin 2020, 160 contacts presse avec une base de données actualisée.

Des communiqués de presse sont préparés et diffusés à chaque fois que la BFPME veut communiquer sur un nouveau produit, un nouveau programme qu'elle va engager avec l'un de ses partenaires, une nouvelle convention qui vient d'être signée, ...

Au cours de l'année 2020, nous avons notamment donné la parole - au cours de certaines de ces émissions audiovisuelles - à quelques-unes de nos PME dont les promoteurs sont passés par des périodes difficiles en raison des fermetures forcées par le confinement général et les diverses autres mesures de restructuration. Nous avons également participé à des débats télévisés avec la participation de quelques clients de la BFPME qui ont voulu faire des propositions aux autorités publiques en matière de politique de soutien aux PME dans les périodes de crise.

4-Collaboration avec un programme d'assistance technique spécifique initié par l'USAID dans le contexte de la crise du COVID-19 :

Au cours du mois d'avril 2020 et en pleine période de confinement national, nos partenaires de l'USAID nous ont informés du lancement d'un programme de coopération spécifique visant à soutenir une dizaine de PME à l'échelle nationale agissant dans le secteur de la fabrication des produits paramédicaux dont l'utilisation était capitale afin de se protéger contre les risques de contagion par le coronavirus. A ce titre, nous leur avons proposé deux de nos PME clientes (MEDICO-SET INDUSTRIE au Gouvernorat de l'Ariana et REGIA PHARMA au Gouvernorat de Jendouba). Ces deux PME ont pu bénéficier d'un don destiné à financer le fonds de roulement (acquisition de matières premières). Ce don a pu très vite être débloqué afin que les produits en question puissent être rapidement écoulés sur le marché national (particuliers, établissements sanitaires publics et établissements sanitaires privés).

L'USAID a pu sélectionner ces deux PME clientes, grâce notamment à la présentation qui leur a été faite par nos services centraux et régionaux sur le sérieux des promoteurs de ces deux projets, et sur l'opportunité qui s'est offerte à eux dans le cadre de ce programme ciblé.



5- Compagne nationale de RSE initié par le secteur bancaire au profit des écoles primaires publiques :

La BFPME a contribué - depuis le mois d'août 2020 - sur la campagne nationale de rénovation des établissements scolaires publics, dans le cadre d'un programme initié par l'APTBEF en partenariat avec le Ministère de L'Éducation Nationale.

A ce titre, nous nous sommes engagés pour agir au niveau d'un collège au Gouvernorat de Bizerte, qui nécessitait une rénovation de sa clôture et de son bloc sanitaire pour filles.

L'action était initiée à la suite de deux visites de terrain et de réunions de travail avec la délégation régionale à Bizerte.

En plus de cela et tel qu'il était indiqué au niveau de la convention signée en février 2021 entre le Ministère de l'Éducation Nationale, l'APTBEF et la BFPME, notre banque s'est engagée aussi – dans le cadre de sa stratégie RSE – de soutenir un club éducatif au sein de ce même collège visant à développer l'esprit entrepreneurial chez les élèves du collège. Et ce, en partenariat avec une association de développement locale qui va être sélectionnée par notre Agence régionale de Bizerte.

VI- Analyse des résultats de l'activité de la Banque

-  **RESSOURCES**
-  **EMPLOIS**
-  **CAPITAUX PROPRES**
-  **QUALITÉ DE L'ACTIF**
-  **SOLVABILITÉ**
-  **LIQUIDITÉ**
-  **RÉSULTAT**

RESSOURCES

en baisse de 3% par rapport à 2019

De l'analyse de l'évolution des ressources de la Banque il ressort que la BFPME est entrain d'épuiser ses ressources sans être capable de les augmenter. En effet, l'exercice 2020 a connu une baisse des ressources globales de 3%. Celles-ci sont passées de 297 MD en 2019 à 286 MD en 2020.

Ce sont les ressources spéciales d'origine extérieure qui sont la cause primordiale. Elles sont passées de 173 MD en 2019 à 156 MD en 2020, soit une baisse de 10%.

Il est clair que la BFPME n'est plus capable de drainer de nouvelles lignes de crédit étrangères compte tenu de ses ratios négatifs. Sûrement sa restructuration financière est urgente pour préserver la continuité de son activité et obtenir les lignes de financement requises.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépôts de la clientèle	8 440 084	10 897 654	11 600 565	11 314 972	13 041 530	13 873 100
		<i>29%</i>	<i>6%</i>	<i>-2%</i>	<i>15%</i>	<i>6%</i>
Intermédiation financière	2 305 215	570 352	298 469	2 247 063	312 319	185 195
		<i>-75%</i>	<i>-48%</i>	<i>653%</i>	<i>-86%</i>	<i>-41%</i>
Ressources d'emprunts	169 463 879	208 106 883	238 230 791	266 411 628	283 195 199	272 249 056
		<i>23%</i>	<i>14%</i>	<i>12%</i>	<i>6%</i>	<i>-4%</i>
Total des ressources	180 209 178	219 574 889	250 129 825	279 973 669	296 549 047	286 307 351
		<i>22%</i>	<i>14%</i>	<i>12%</i>	<i>6%</i>	<i>-3%</i>

Emprunts et ressources spéciales

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Ressources spéciales d'origine extérieure	155 522 814	172 765 940	176 900 637	167 043 057	159 060 400	147 610 153
	<i>-10,0%</i>	<i>-2,3%</i>	<i>5,9%</i>	<i>5,0%</i>	<i>7,8%</i>	
Ligne italienne	7 469 635	8 210 287	8 955 076	9 818 419	8 238 842	8 625 536
Ligne espagnole	508 011	687 575	878 526	1 080 865	1 277 172	1 397 010
Ligne FOCRED	0	18 181	36 363	54 544	92 438	251 150
Ligne JBIC	51 050 626	51 050 626	51 050 626	51 050 626	51 050 626	50 943 143
Ligne Française	1 622 626	2 123 565	2 621 902	3 125 114	3 123 366	2 834 013
Ligne FADES	27 047 000	33 582 000	47 910 400	49 678 000	56 133 600	56 898 800
Ligne BIRD	3 562 746	5 008 735	6 454 724	7 900 713	9 573 214	10 500 000
Ligne BAD	2 625 000	3 482 143	4 339 286	5 196 429	5 732 143	6 000 000
Ligne FADES 2	35 837 275	40 858 100	36 831 120	24 839 000	23 389 000	10 160 500
Fonds ETAP "RSE PME Tatouine"	1 858 023	2 606 423	2 650 000	900 000	450 000	0
Fonds CGP Gafsa (1)	2 421 151	2 421 151	2 470 375	1 235 250	0	0
Fonds QFF Reliquat Subvention (2)	6 230 722	6 977 153	12 162 240	12 164 098	0	0
Fonds ETAP "RSE PME Kebilli"	90 000	540 000	540 000	0	0	0
Ligne QFFT (2)	15 200 000	15 200 000				
Ressources spéciales d'origine budgétaire	101 915 058	98 454 368	82 307 953	66 784 033	46 825 567	20 028 408
	<i>3,5%</i>	<i>19,6%</i>	<i>23,2%</i>	<i>42,6%</i>	<i>133,8%</i>	
FOPRODI	12 381 416	12 714 131	12 858 786	13 023 793	12 428 466	11 901 466
RITI	297 319	299 406	300 157	304 894	298 900	298 900
Fonds INTILAK II	29 993 223	25 426 582	16 299 175	11 623 613	6 918 778	6 828 042
Fonds de soutien des PME PDFP	52 939 119	53 717 718	47 626 909	39 784 055	25 075 910	1 000 000
Fonds BADER	5 211 310	5 209 505	5 222 927	2 047 677	2 103 512	0
Fonds FAR	1 092 670	1 087 026				
Dettes rattachées aux ressources spéciales	14 811 183	9 841 262	7 096 514	4 403 701	2 220 916	1 825 319
D'origine extérieure (intérêts courus)	1 441 327	819 293	661 620	651 781	696 108	766 168
D'origine budgétaire (intérêts courus)	13 369 856	9 021 969	6 434 894	3 751 920	1 524 808	1 059 151
	<i>48,2%</i>	<i>40,2%</i>	<i>71,5%</i>	<i>146,1%</i>	<i>44,0%</i>	
Total	272 249 056	281 061 569	266 305 105	238 230 791	208 106 883	169 463 879
	<i>-3,1%</i>	<i>5,5%</i>	<i>11,8%</i>	<i>14,5%</i>	<i>22,8%</i>	

NB: Les dépôts de la clientèle sont composés essentiellement des avances reçues de la SOTUGAR au titre des créances passées en contentieux.

EMPLOIS

Une augmentation des concours bruts à l'économie de 7%, contre une moyenne de 8% au cours des 5 dernières années. Toutefois, l'augmentation en net n'a été que 1%, contre une moyenne de 8% au cours des 5 derniers exercices.

1. Concours à l'économie

En dépit du ralentissement de l'activité économique en lien avec la pandémie du COVID-19, l'encours brut des crédits s'est inscrit vers la hausse qui s'explique en partie par la mise en œuvre des mesures de soutien en faveur des PMEs, décidées par les autorités.

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 27,3 MD ou +7% et se sont établis à 423 MD à fin 2020 contre 396 MD au terme de l'exercice 2019. Le portefeuille titres a affiché, une stagnation pour se situer au niveau de 2,6 MD.

La BFPME est toujours fidèle à sa mission de financement de l'économie, malgré la baisse de ses ressources

Compte tenu des provisions et des agios réservés affectés en couverture de la dépréciation de ces emplois, l'encours net des concours à l'économie s'est élevé à 233,6 MD à fin 2020 contre 230,9 MD une année auparavant, soit une progression de 2,7 MD (1%).

	2016	2017	2018	2019	2020
Concours brut à l'économie	308 895 712	341 679 557	370 549 882	396 029 538	423 329 957
Var %		11%	8%	7%	7%
Créances brutes sur la clientèle	306 314 615	339 104 919	367 966 132	393 467 820	420 774 699
Var %		11%	9%	7%	7%
Portefeuille titres brut	2 581 097	2 574 638	2 583 750	2 561 718	2 555 258
Var %		0%	0%	-1%	0%
Provisions et agios réservés	-125 010 082	-138 291 973	-152 035 909	-165 129 516	-189 725 648
Provisions / créances	-74 699 969	-78 014 032	-79 878 579	-77 895 825	-87 018 152
Var %		4%	2%	-2%	12%
Provisions / titres	-919 268	-1 040 802	-1 049 914	-1 092 599	-1 238 734
Var %		13%	1%	4%	13%
Agios réservés	-49 390 845	-59 237 139	-71 107 416	-86 141 093	-101 468 762
Var %		20%	20%	21%	18%
Concours nets à l'économie	183 885 630	203 387 584	218 513 973	230 900 022	233 604 309
Var %		11%	7%	6%	1%

Impact du Report « COVID » sur les créances à la clientèle :

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la circulaire BCT n°2020-06, portant mesures exceptionnelles au profit des entreprises et professionnels concernant le report des échéances en principal et en intérêts, relatives à la période allant du 01/03/2020 au 30/09/2020 ; la banque a traité 116 dossiers bénéficiant de report qui ont porté sur des impayés en principal pour 2.825.666,852 TND et des impayés en intérêts pour 970.268,151 TND, ces reports ont généré des intérêts de report de 138.292,536 TND comptabilisés en produits.

Engagements de la Banque

Baisse des actifs de 6,7% /2019

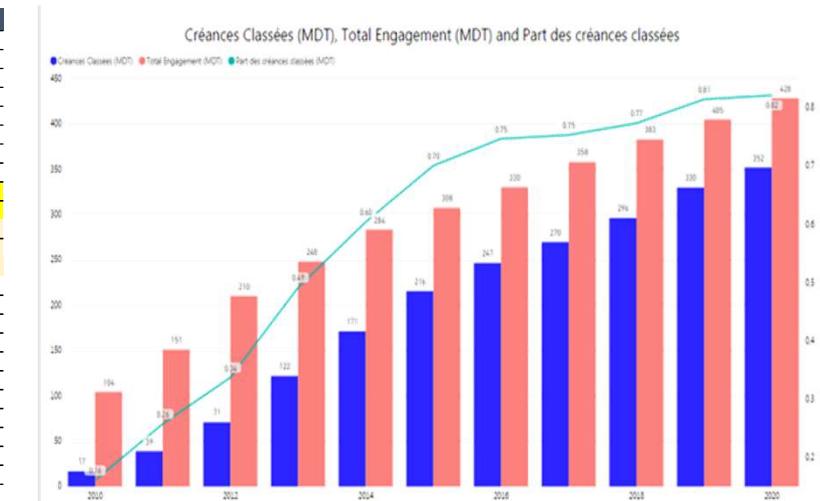
Au 31/12/2020 les engagements de la banque totalisent 428.25 MDT dont 7.5 MDT d'engagements hors Bilan. Les créances classées ont atteint 353.6 MDT portant le taux des créances accrochées global à 82.56%, contre, 329.8 MDT et un taux de 81.4% en 2019.

Toutefois, les actifs de la Banque ont baissé de 6,7%. Ils sont passés de 316,3 MD en 2019 à 295,3 MD en 2020.

Cette baisse est due essentiellement à la hausse des provisions pour dépréciation des créances ainsi que des agios réservés de 24,5 MD/2019 (188,5 MD en 2020, contre 164 MD en 2019).

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	66 509	36 493	116 102	393 205	56 497	481 086
Créances sur les Etablissements Bancaires	39 274 699	50 450 631	37 122 618	38 739 951	46 196 754	28 376 240
Créances sur la Clientèle	232 287 786	229 430 903	220 441 828	201 853 747	182 223 801	184 121 409
Concours à la clientèle	132 648 211	125 219 448	120 882 158	118 526 536	117 389 888	116 055 621
Crédits sur ressources spéciales	288 126 489	268 248 372	247 083 974	220 578 382	188 924 727	166 460 648
Provisions et agios réservés	-188 486 914	-164 036 917	-147 524 303	-137 251 171	-124 090 814	-98 394 860
Portefeuille d'Investissement	1 316 523	1 469 119	1 518 264	1 533 836	1 661 829	1 599 938
Valeurs Immobilisées	916 647	574 383	397 046	389 904	319 598	331 360
Immobilisations corporelles	3 185 132	2 492 316	2 045 999	2 037 724	2 133 432	2 011 356
Amortissements Immobilisations corporelles	-2 292 364	-1 994 057	-1 808 884	-1 707 955	-1 824 909	-1 705 672
Immobilisations incorporelles	467 286	454 945	463 069	300 821	236 992	236 992
Amortissements Immobilisations incorporelles	-443 408	-378 821	-303 138	-240 686	-225 917	-211 316
Autres Actifs	21 416 979	34 376 314	41 096 519	25 714 991	22 490 972	14 908 947
Comptes d'attente & de régularisation (A)	16 726 527	29 831 539	37 401 245	23 645 612	20 118 251	13 697 722
Autres (A)	4 690 452	4 544 775	3 695 274	2 069 378	2 372 721	1 211 225
TOTAL ACTIF	295 279 143	316 337 843	300 692 377	268 625 634	252 949 453	229 818 980
	-6,7%	5,2%	11,9%	6,2%	10,1%	

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Créances sur ressources ordinaires	132 648 212	125 219 448	120 882 158	118 526 536	117 389 888	116 055 621
Principal	72 536 474	73 236 427	77 333 435	81 647 179	85 592 402	90 458 726
Intérêts	60 081 322	51 957 908	43 484 207	36 823 994	31 707 225	25 526 015
Commissions d'engagement	30 416	25 113	64 515	55 363	90 260	70 880
Créances sur ressources spéciales	288 126 488	268 248 372	247 083 974	220 578 382	188 924 727	166 460 650
Principal	233 493 059	225 301 626	214 439 591	194 928 373	169 264 926	152 702 982
Intérêts	54 539 887	42 865 368	32 509 934	25 491 235	19 581 370	13 657 186
Commissions d'engagement	93 542	81 379	134 450	158 773	78 431	100 482
Total brut des créances sur la clientèle	420 774 699	393 467 820	367 966 132	339 104 919	306 314 615	282 516 271
	6,9%	6,9%	8,5%	10,7%	8,4%	
A déduire couverture	-188 486 914	-164 036 917	-150 985 995	-137 251 171	-124 090 814	-98 394 860
	14,9%	8,6%	10,0%	10,6%	26,1%	
	-24 449 997	-13 050 922	-13 734 824	-13 160 357	-25 695 954	
Provisions (sur une base individuelle)	-48 504 599	-47 475 798	-50 922 527	-52 157 871	-51 682 235	-44 078 624
	2,2%	-6,8%	-2,4%	0,9%	17,3%	
	-1 028 801	3 446 729	1 235 344	-475 636	-7 603 611	
Provisions collectives	-2 597 602	-2 334 515	-3 085 949	-3 028 907	-4 120 058	-3 961 228
	11,3%	-24,4%	1,9%	-26,5%	4,0%	
	-263 087	751 434	-57 042	1 091 151	-158 830	
Provisions additionnelles circulaire n°2013-21	-35 915 951	-28 085 512	-25 870 103	-22 827 254	-18 897 676	-13 099 888
	27,9%	8,6%	13,3%	20,8%	44,3%	
	-7 830 439	-2 215 409	-3 042 849	-3 929 578	-5 797 788	
Agios réservés	-101 468 762	-86 141 093	-71 107 416	-59 237 139	-49 390 845	-37 255 120
	17,8%	21,1%	20,0%	19,9%	32,6%	
	-15 327 669	-15 033 677	-11 870 277	-9 846 294	-12 135 725	
Total net des créances sur la clientèle	232 287 785	229 430 903	216 980 137	201 853 747	182 223 801	184 121 411
	1,2%	5,7%	7,5%	10,8%	-1,0%	



Structure du portefeuille engagements de la Banque

Codes		Nbre	Engagements	Encours	Tot Impayés	Impayés Principal	Provisions	NB doss CTX
20 et 25	CMT	1 108	359 576 571	98 473 020	260 307 213	150 277 397	45 017 843	500
23	PP FS	99	2 313 993	156 250	2 157 743	2 000 342	-	34
24	RITI	4	405 600	25 944	379 434	270 869	101 394	4
26	FOPRODI	234	15 468 150	7 306 583	8 103 446	5 039 880	3 385 363	30
27	INTILAK2	163	20 798 466	18 949 440	1 849 026	1 823 691	-	9
28	QFF	181	6 411 034	301 393	6 109 641	5 741 867	-	39
29	FNPME	98	9 467 414	6 435 383	3 032 031	2 974 159	-	10
30	A6	42	5 103 512	5 088 896	14 616	14 616	-	2
32	RSE TATAOU	8	702 000	702 000	-	-	-	-
33	PP FAR	2	477 000	477 000	-	-	-	-
34	PP QFF2	2	60 909	60 000	910	-	-	-
PP et fonds gérés		833	61 208 079	39 502 889	21 646 847	17 865 424	3 486 756	128
		1 941	420 784 650	137 975 909	281 954 060	168 142 821	48 504 599	628

Le portefeuille engagements vivants (hors relations ayant remboursé leurs engagements et obtenu des mains levée) de la Banque au 31-12-2020, comporte 1941 relations, réparties entre PME 1108 et personnes physiques (PP) 833.

En volume d'engagements, la BFPME compte environ 421 MD, dont 138 MD en encours, 282 MD d'impayés et un total de provisions de 49 MD (environ 10% des engagements).

BFPME - Rapport annuel de gestion 2020

	Nbre de PME		en activité						en investissement						Fermées																													
			Nbre	%	en REC	en Ctx	Remb	Clean	Real clean	Classified	Nbre	%	en REC	en Ctx	Remb	Clean	Real clean	Classified	Nbre	%	en REC	en Ctx	Remb	Clean	Real clean	Classified																		
Ariana	83	7%	49	59%	30	61%	12	24%	7	14%	13	16%	6	12%	36	73%	2	2%	2	0	0	50%	1	50%	32	8%	2	6%	30	94%	0	0%	0	0%	32	100%								
Beja	43	4%	23	53%	13	57%	7	30%	3	13%	6	14%	3	13%	17	74%	1	2%	0	1	100%	0	0%	0	0%	0	100%	19	4%	2	11%	17	89%	0	0%	0	0%	19	100%					
Ben Arouss	50	5%	22	44%	11	50%	7	32%	4	18%	4	8%	0	0%	18	82%	2	4%	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%	2	100%	26	6%	7	27%	19	73%	0	0%	0	0%	26	100%				
Bizerte	54	5%	31	57%	22	71%	7	23%	2	6%	8	15%	6	19%	23	74%	0	0%	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3	13%	20	87%	0	0%	0	0%	23	100%						
Gabes	41	4%	22	54%	10	45%	7	32%	5	23%	5	12%	0	0%	17	77%	0	0%	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	19	4%	6	32%	13	68%	0	0%	0	0%	19	100%						
Gafsa	65	6%	34	52%	21	62%	5	15%	8	24%	12	18%	4	12%	22	65%	1	2%	1	100%	0	0%	1	100%	0	0%	30	7%	7	23%	23	77%	0	0%	0	0%	30	100%						
Jandouba	28	3%	11	39%	6	55%	0	0%	5	45%	3	11%	-2	-18%	8	73%	2	7%	2	100%	0	0%	1	50%	1	50%	15	4%	2	13%	13	87%	0	0%	0	0%	15	100%						
Kairouan	65	6%	47	72%	36	77%	5	11%	6	13%	25	38%	19	40%	22	47%	2	3%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	16	4%	2	13%	14	88%	0	0%	0	0%	16	100%						
Kasserine	74	7%	43	58%	30	70%	6	14%	7	16%	5	7%	-2	-5%	38	88%	3	4%	2	67%	0	1	33%	1	33%	0	0%	2	67%	28	7%	4	14%	24	86%	0	0%	0	0%	28	100%			
Kebili	13	1%	9	69%	6	67%	2	22%	1	11%	1	8%	0	0%	8	89%	1	8%	1	100%	0	0%	1	100%	1	100%	3	1%	1	33%	2	67%	0	0%	0	0%	3	100%						
Ile Kef	32	3%	15	47%	8	53%	5	33%	2	13%	0	0%	-2	-13%	15	100%	1	3%	1	100%	0	0%	1	100%	1	100%	16	4%	2	13%	14	88%	0	0%	0	0%	16	100%						
Mehdia	35	3%	18	51%	13	72%	2	11%	3	17%	10	29%	7	39%	8	44%	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0	17	4%	2	12%	15	88%	0	0%	0	0%	17	100%						
Manouba	33	3%	21	64%	14	67%	5	24%	2	10%	7	21%	5	24%	14	67%	2	6%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	10	2%	3	30%	7	70%	0	0%	0	0%	10	100%						
Medenine	33	3%	19	58%	15	79%	1	5%	3	16%	9	27%	6	32%	10	53%	2	6%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	12	3%	1	8%	11	92%	0	0%	0	0%	12	100%						
Monastir	30	3%	21	70%	17	81%	2	10%	2	10%	8	27%	6	29%	13	62%	1	3%	1	100%	0	0%	1	100%	0	0%	8	2%	2	25%	6	75%	0	0%	0	0%	8	100%						
Nabeul	44	4%	25	57%	15	60%	4	16%	6	24%	10	23%	4	16%	15	60%	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0	19	4%	7	37%	12	63%	0	0%	0	0%	19	100%						
Sfax	65	6%	48	74%	36	75%	6	13%	6	13%	17	26%	11	23%	31	65%	1	2%	1	100%	0	0%	1	100%	1	100%	0	0%	16	4%	1	6%	15	94%	0	0%	0	0%	16	100%				
Sidi Bouzid	38	3%	20	53%	15	75%	5	25%	0	0%	7	18%	7	35%	13	65%	2	5%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	16	4%	2	13%	14	88%	0	0%	0	0%	16	100%						
Siliana	38	3%	22	58%	14	64%	6	27%	2	9%	4	11%	2	9%	18	82%	1	3%	1	100%	0	0%	1	100%	1	100%	0	0%	15	4%	1	7%	14	93%	0	0%	0	0%	15	100%				
Sousse	70	6%	44	63%	26	59%	11	25%	7	16%	16	23%	9	20%	28	64%	3	4%	3	100%	0	0%	1	33%	1	33%	2	67%	23	5%	3	13%	20	87%	0	0%	0	0%	23	100%				
Tataouine	11	1%	7	64%	7	100%	0	0%	0	0%	5	45%	5	71%	2	29%	2	18%	2	100%	0	0%	2	100%	2	100%	0	0%	2	0%	0	0%	0	0%	2	100%								
Tozeur	20	2%	14	70%	9	64%	5	36%	0	0%	5	25%	5	36%	9	64%	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0	6	1%	1	17%	5	83%	0	0%	0	0%	6	100%						
Tunis	89	8%	58	65%	38	66%	10	17%	10	17%	13	15%	3	5%	45	78%	2	2%	2	100%	0	0%	2	100%	2	100%	0	0%	29	7%	8	28%	21	72%	0	0%	0	0%	29	100%				
Zaghouan	54	5%	29	54%	20	69%	6	21%	3	10%	6	11%	3	10%	23	79%	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0	25	6%	4	16%	21	84%	1	4%	1	4%	0	0%	24	96%				
	1108	100%	652	59%	432	66%	126	19%	94	14%	199	18%	105	16%	453	69%	31	3%	29	94%	1	3%	1	0%	22	71%	21	68%	9	29%	425	38%	73	17%	352	83%	1	0%	1	11%	0	0%	424	27%

Le portefeuille CMT accordés aux PME compte 1 108 relations PMEs: 652 (59%) sont en activité, 31 (3%) en phase d'investissement et 425 (38%) sont fermées. Le nombre de relations non classées est de 222 soit (20%), mais si l'on déduit celles qui ont totalement remboursé leurs créances et attendent des mains levées (96) nous obtenons uniquement 126 cleans soit 11,3%.

Les relations en activités sont réparties comme suit : 432 sont en recouvrement à l'amiable (66%), 126 en contentieux (19%) et 94 ont totalement remboursées leurs dettes vis-à-vis de la BFPME.

425 relations sont fermées, soit 38,5% du total, dont 352 uniquement son en contentieux.

31 relations sont en phase d'investissement, représentant 3% du portefeuille. Toutefois , 9 relations parmi elles (29%) sont en difficulté et n'ont pas pu démarrer leurs activités et sont classées.

Les créances brutes de la Banque ont augmenté de 6,9%, en 2020 par rapport à 2019. En effet, elles sont passées de 393,5 MD en 2019 à 420,8 MD à la fin de 2020. Par contre les couvertures effectuées sous forme de Provisions et agios réservés se sont accrues de 15% par rapport à 2019 (+24,5 MD).

En effet, le montant global des couvertures est passé de 164 MD en 2019 à 188,5 MD à la fin de 2020.

En conséquence, les créances nettes sur clientèles ont presque stagné entre 2020 et 2019 (+1,2%), contre une augmentation en nette de 5,7% en 2019/2018.

Impact du Report « COVID » sur les créances à la clientèle :

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la circulaire BCT n°2020-06, portant mesures exceptionnelles au profit des entreprises et professionnels concernant le report des échéances en principal et en intérêts, relatives à la période allant du 01/03/2020 au 30/09/2020 ; la banque a traité définitivement 116 dossiers bénéficiant de report COVID qui ont porté sur des impayés en principal pour 2.825.666,852 TND et des impayés en intérêt pour 970.268,151 TND. Ces reports ont généré des intérêts de report pour 138.292,536 TND comptabilisés en produits.

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Créances sur ressources ordinaires	132 648 212	125 219 448	120 882 158	118 526 536	117 389 888	116 055 621
Principal	72 536 474	73 236 427	77 333 435	81 647 179	85 592 402	90 458 726
Intérêts	60 081 322	51 957 908	43 484 207	36 823 994	31 707 225	25 526 015
Commissions d'engagement	30 416	25 113	64 515	55 363	90 260	70 880
Créances sur ressources spéciales	288 126 488	268 248 372	247 083 974	220 578 382	188 924 727	166 460 650
Principal	233 493 059	225 301 626	214 439 591	194 928 373	169 264 926	152 702 982
Intérêts	54 539 887	42 865 368	32 509 934	25 491 235	19 581 370	13 657 186
Commissions d'engagement	93 542	81 379	134 450	158 773	78 431	100 482
Total brut des créances sur la clientèle	420 774 699	393 467 820	367 966 132	339 104 919	306 314 615	282 516 271
	6,9%	6,9%	8,5%	10,7%	8,4%	
A déduire couverture	-188 486 914	-164 036 917	-150 985 995	-137 251 171	-124 090 814	-98 394 860
	14,9%	8,6%	10,0%	10,6%	26,1%	
	-24 449 997	-13 050 922	-13 734 824	-13 160 357	-25 695 954	
Provisions (sur une base individuelle)	-48 504 599	-47 475 798	-50 922 527	-52 157 871	-51 682 235	-44 078 624
	2,2%	-6,8%	-2,4%	0,9%	17,3%	
	-1 028 801	3 446 729	1 235 344	-475 636	-7 603 611	
Provisions collectives	-2 597 602	-2 334 515	-3 085 949	-3 028 907	-4 120 058	-3 961 228
	11,3%	-24,4%	1,9%	-26,5%	4,0%	
	-263 087	751 434	-57 042	1 091 151	-158 830	
Provisions additionnelles circulaire n°2013-21	-35 915 951	-28 085 512	-25 870 103	-22 827 254	-18 897 676	-13 099 888
	27,9%	8,6%	13,3%	20,8%	44,3%	
	-7 830 439	-2 215 409	-3 042 849	-3 929 578	-5 797 788	
Agios réservés	-101 468 762	-86 141 093	-71 107 416	-59 237 139	-49 390 845	-37 255 120
	17,8%	21,1%	20,0%	19,9%	32,6%	
	-15 327 669	-15 033 677	-11 870 277	-9 846 294	-12 135 725	
Total net des créances sur la clientèle	232 287 785	229 430 903	216 980 137	201 853 747	182 223 801	184 121 411
	1,2%	5,7%	7,5%	10,8%	-1,0%	

CAPITAUX PROPRES

en baisse de 12,3 MD soit -171% par rapport à 2019

Depuis 2014 où la BFPME a perdu plus de 50% de son capital social, l'exercice 2020 marque le premier exercice où les fonds propres de la Banque sont devenus négatifs. Après 3 exercices de quasi-stabilité des fonds propres de la Banque à des niveaux de 7 MD en 2019-2018 et 2017, ils ont chuté en 2020. En effet, ceux-ci sont passés de +7,2 MD en 2019 à -5,1 MD en 2020, soit en baisse de 12,3 MD.

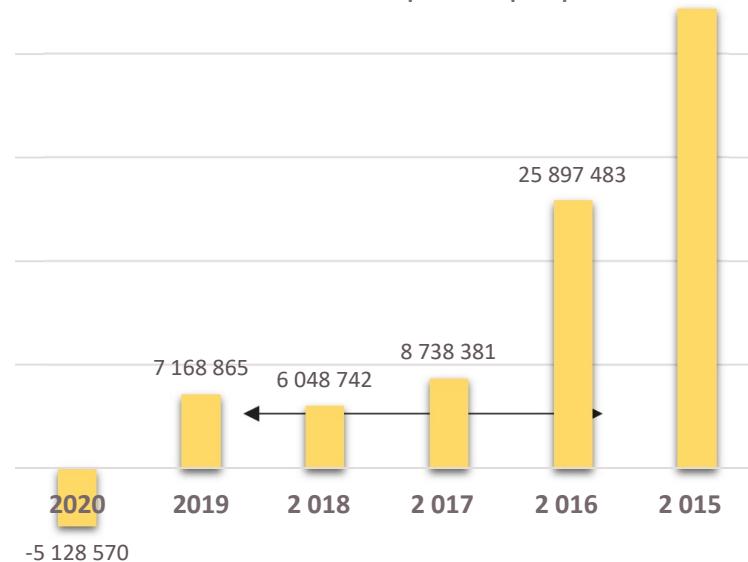
NB : Les états financiers 2020 ont fait l'objet d'une modification comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2020. Les états financiers de l'exercice 2019 ont été retraités pour des besoins de comparabilité en application des dispositions du paragraphe 32 de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables.

Le montant objet de cette modification est une commission de 2 133 630DT en TTC relative à la rémunération de la banque qui représente les 2/3 des sommes recouvrées sur les intérêts et intérêts de retards pour les crédits de restructuration accordés sur le fonds de soutien des petites et moyennes entreprises (Décret n° 2015-51 du 13 janvier 2015) au titre des exercices 2016,2017,2018 et 2019.

Cette modification a touché le PNB de l'exercice 2019 pour les commissions relatives à l'exercice 2019 (soit 715 814DT en HT) et les capitaux propres d'ouverture pour les commissions des exercices 2016,2017 et 2018 (soit 1 081 334DT en HT

	Capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds social	Autres Capitaux Propres	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Modifications comptables affectant les résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2019	100 000 000	28 464	67 440	2 843 534	(3 422 902)	(93 429 004)	1 081 334	7 168 865
Affectations des résultats 2019					3 422 902	(3 422 902)	-	
Utilisation sur Fonds Suisse II					(938)		(938)	
Modifications comptables affectant les résultats reportés						(715 874)	715 874	-
Résultat net au 31/12/2020	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	(12 288 047)	(97 567 780)	1 797 208	(5 128 570)
Solde au 31/12/2020	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	(12 288 047)	(97 567 780)	1 797 208	(5 128 570)

évolution des capitaux propres 44 380 084



Qualité de l'actif

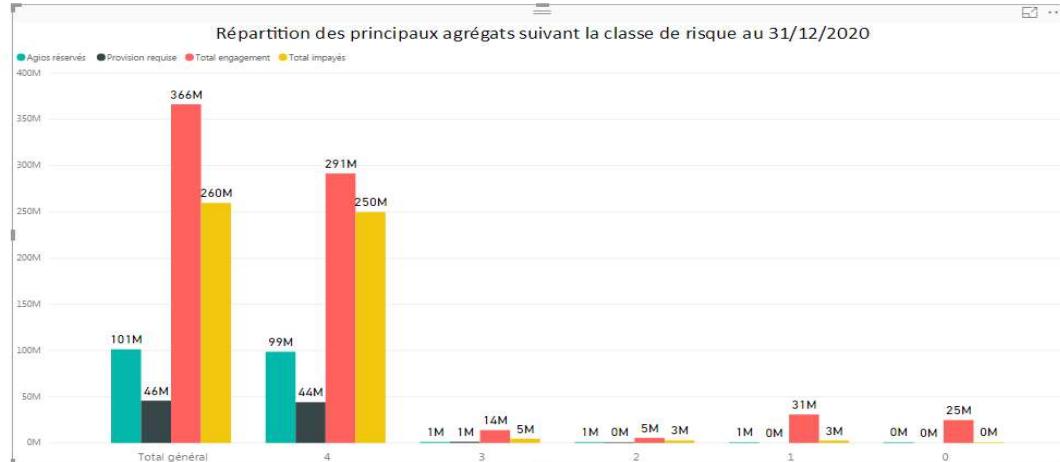
un taux de créances classées de 82,56%, contre 81,45% en 2019

Au 31/12/2020 les engagements de la banque totalisent 428.25 MDT dont 7.5 MDT d'engagements hors Bilan.

Les créances classées ont atteint 353.6 MDT portant le taux des créances accrochées global à 82.56%, contre respectivement, 329.8 MDT et un taux de 81.45% en 2019.

Notons que sur les dernières années, le volume des créances accrochées suit quasiment les mêmes proportions observées par les engagements.

Si on considère uniquement les crédits d'investissement, c'est-à-dire les engagements nets des prêts participatifs et autres dotations et fonds gérés par la banque, ceux-ci s'élèvent à 366.3 MDT et concernent 1108 relations. La répartition du total engagement de ces mêmes crédits selon la classe de Risque à fin 2020 est présentée dans les graphiques suivants :



ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
A	B1	B2	B3	B4	
Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
553 153 34 798 577 8 678 7 326 776 183 078	851 738 28 866 593 1 960 212 724 268 5 381 252 020	206 272 4 098 223 2 122 836 940 981 3 232 61 493	443 250 10 272 244 3 100 564 1 204 531 2 478 195 137	4 020 217 53 865 642 160 950 531 110 819 126 103 141 162 953	6 074 629 131 901 280 168 142 821 113 696 232 115 007 854 681
ENGAGEMENTS BILANTIELS ENGAGEMENTS HORS BILAN TOTAL ENGAGEMENTS	35 551 588 5 791 441 41 343 029	32 660 212 693 180 33 353 392	7 433 036 72 427 7 505 463	15 218 205 0 15 218 205	329 921 609 913 259 330 834 868
Agios réservés Provisions sur engagements bilantiels doux Provisions sur engagements extra-bilantiels doux	(4 169) 0 0	(632 909) 0 0	(924 586) (399 126) 0	(1 053 694) (875 819) 0	(98 853 404) (47 229 654) 0
TOTAL DE LA COUVERTURE ENGAGEMENTS NETS	(4 169) 41 338 860	(632 909) 32 720 483	(1 323 711) 6 580 877	(1 929 513) 14 164 511	(146 083 058) 231 981 464
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)					1,75% 3,55% 77,25% 82,56%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés					17,64% 12,68% 44,16% 42,42%

Qualité de l'actif

un taux de migration de l'ordre de 14.86% (de 2019 à 2020), le plus faible pour la période 2014-2020

Au 31/12/2020, les engagements inscrits dans la classe 4 représentent la portion la plus importante soit 79.6% du total engagements de la banque toute classe confondue. Les impayés de la classe 4 représentent plus de 96% des engagements qui y sont répertoriés.

Quant aux provisions requises dans cette même catégorie elles sont estimées à 44 MDT, soit près de 18% des impayés enregistrés.

Enfin les engagements des relations en activité et en recouvrement à l'amiable représentent 15.08 MDT pour les projets classés 0 et 18.52 MDT pour ceux classés 1. Parmi ces relations, celles qui sont classées mécaniquement 0 et 1 durant les 3 dernières années et qui peuvent être considérées comme des « clients solvables » sont estimés à 135 relations avec un total engagement de l'ordre de 25 MDT soit 5.8% du total portefeuille crédits de la Banque.

Le total des engagements classés selon la situation des créances s'élève à 366.3 MDT, dont près de 46% sont en procédure de recouvrement, près de 30% en procédure judiciaire et 17% en contentieux. La provision constituée pour ces engagements totalise 45.7 MDT dont près de la moitié est allouée aux créances en recouvrement, plus de 28% aux créances en cours de jugement et plus de 21% pour celles en contentieux.



Provisions et Couverture des Risques

→ Migration des classes par secteur

Des actifs de l'ordre de 12.45 MDT non classés en 2019 sont devenus classés en 2020 présentant un taux de migration de l'ordre de 14.86% (de 2019 à 2020) calculé selon la formule suivante :

- Taux de migration (2019-2020) = Total Engagement des relations classées en 2020 / Total des engagements non classés en 2019
- Le taux de migration sur la période 2014-2020 se présente comme suit et ce, par secteur institutionnel :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculture	19%	34%	28%	11%	18%	11%	44%
Autres industries	59%	12%	19%	27%	0%	67%	0%
Autres services	46%	23%	12%	43%	16%	15%	20%
Bâtiments et travaux publics BTP	9%	23%	23%	7%	56%	13%	15%
Industries manufacturières	36%	34%	23%	36%	22%	27%	13%
Total	37,53%	31,20%	21,26%	34,97%	19,98%	25,41%	14,86%

Secteur	Total Engagement		Impayés	% du total Impayés
	2020	% du total Engagement		
Agriculture	13.585	3,71%	08.950	3%
Autres industries	17.220	4,70%	09.186	4%
Autres services	59.788	16,32%	41.972	16%
Bâtiments et travaux publics BTP	03.233	0,88%	02.446	1%
Industries manufacturières	272.467	74,38%	197.111	76%
Total général	366.293	100,00%	259.665	100%

Qualité de l'actif

Les provisions additionnelles de la banque ont connu une progression accélérée durant les huit dernières années, passant de 1.8 MDT en 2012 à 35.9 MDT au 31/12/2020

→ Les Agios réservés et les Provisions.

Rappelons que la constitution des agios réservés a pour objectif de dégager des résultats réels sans produits fictifs. Parallèlement, les provisions ont un objectif prudentiel et permettent de se prémunir contre tout risque de non-paiement des créances.

Les provisions individuelles de la banque ont augmenté de manière significative durant les dernières années, passant de 1.4 MDT en 2010 à 48.5 MDT au 31/12/2020.

Cette évolution est due essentiellement à une migration accrue des classes 0 et 1 vers les classes 2,3 et 4 durant cette période. Durant l'exercice 2020, 76 relations non classées au 31/12/2019 et représentant un total engagement de 12.4 MDT, ont été classées au 31/12/2020 générant ainsi 1.81 MDT de provisions individuelles.

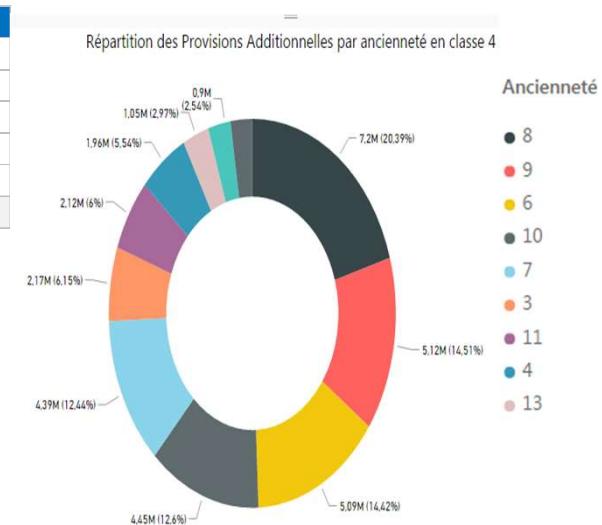
La répartition des provisions individuelles par secteur indique une forte concentration sur les deux secteurs cités précédemment, et ce, comme le démontre le graphique suivant :

	Prov en MD	%
Industries Manufacturières	32,8	67%
Autres Services	11,1	23%
Agriculture	3,1	6%
Autres industries	1,4	3%
BTP	0,2	2%
Total	48,5	100%

Les provisions additionnelles de la banque ont connu une progression accélérée durant les huit dernières années, passant de 1.8 MDT en 2012 à 35.9 MDT au 31/12/2020.

Cette évolution s'explique par la longueur des séjours des créances dans la classe 4. Aussi, le Comité des risques a proposé la mise en place d'une stratégie et d'un suivi particulier pour cette catégorie de classe pour limiter le séjour en recourant notamment aux opérations d'ingénierie financière et de restructuration.

La répartition des provisions additionnelles en 2020 selon l'ancienneté en classe est décrite dans le graphique suivant :



Il ressort de ce graphique que plus de 59% des créances de la classe 4 ont un séjour dans cette classe supérieur ou égal à 8 ans et auquel cas toute la créance doit être couverte par des provisions indépendamment de la garantie prise.

Cette répartition montre le poids de la provision additionnelle sur l'équilibre financier de la banque et son impact sur les fonds propres.

Qualité de l'actif

Amélioration au niveau du Ratio de couverture =52,75%, contre 48,9% en 2019

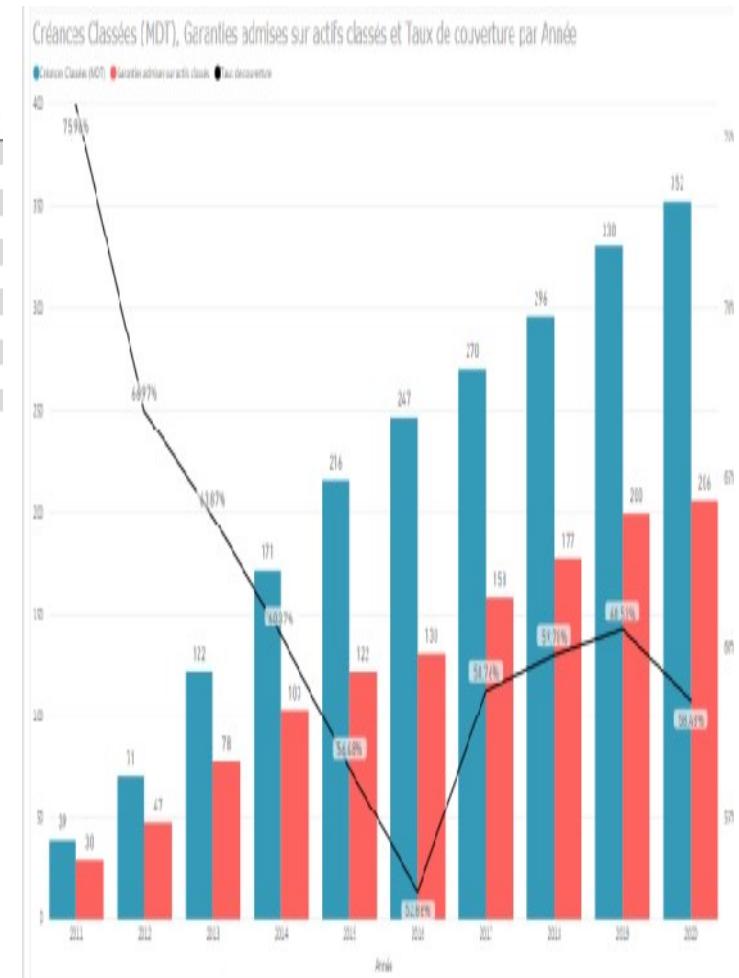
→ La couverture des risques

Tableau - Evolution de la Couverture des Risques par les provisions & aaios réservés

Année	Créances Classées (MDT)	Provisions (MDT)*	Dotations aux Provisions (MDT)*	Taux de Provisionnement	Agios Réservés	Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés
2010	16,7	1,4		8,38%	1,28	16,05%
2011	38,9	4,0	2,6	10,28%	4,73	22,44%
2012	70,8	11,8	7,8	16,67%	9,13	29,56%
2013	121,9	25,4	13,6	20,84%	16,32	34,23%
2014	171,2	45,3	19,9	26,46%	25,80	41,53%
2015	215,5	57,2	11,9	26,54%	38,24	44,29%
2016	246,6	71,1	13,9	28,83%	49,41	48,87%
2017	269,6	72,0	0,9	26,71%	59,24	48,68%
2018	296,1	72,9	0,9	24,61%	71,11	48,63%
2019	329,8	75,2	2,3	22,80%	86,14	48,92%
2020	352,0	84,4	3,0	23,97%	101,27	52,75%

Au 31/12/2020, les actifs classés qui correspondent à des engagements de 352 MDT sont couverts à hauteur de 205.85 MDT par les garanties hypothécaires, la garantie SOTUGAR, la garantie d'Etat, les garanties sur fonds gérés et les actifs financiers en gage, soit un taux de couverture de 58.48%. Autrement dit, des engagements de 146.1 MDT, soit 41.52% des actifs classés, ne sont actuellement pas couverts par des garanties.

En comparant le taux de couverture des actifs classés des 10 dernières années, il est constaté une baisse de ce taux passant de 81% en 2010 à 49% au 31/12/2016 et puis une hausse de taux à 52,75% à fin 2020. Il est à souligner que cette augmentation de taux de couverture est due essentiellement aux opérations de refinancement faites sur le fonds FSPME depuis 2016 et à une meilleure couverture des nouveaux actifs financés ces dernières années.



Solvabilité

Des ratios dans le rouge : Un total des fonds propres nets de -7,962 MD

Les fonds propres nets de la banque ont atteint au 31/12/2020 un montant de -7,962 MDT au sens de l'article 3 de la circulaire 2018-06, relative aux normes d'adéquation des fonds propres.

Le calcul desdits fonds propres est détaillé comme suit :

RUBRIQUES	en millier de dinars MONTANTS
I - FONDS PROPRES NETS DE BASE	-7 962
F - FONDS PROPRES DE BASE	100 096
1) Capital social ou dotation	100 000
2) Réserves (hors réserves de réévaluation)	28
3) Fonds social constitué par affectation du résultat	67
G - ELEMENTS A DEDUIRE	108 058
5) Report à nouveau débiteur	95 770
6) Résultats déficitaires en instance d'approbation	12 288
H - FONDS PROPRES NETS DE BASE (F-G)	-7 962

RUBRIQUES	MONTANTS
II - FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	4 398
1) Fonds propres complémentaires de premier niveau	4 398
2) Subventions non remboursables	2 834
3) Provisions collectives au sens de l'articles 10 bis (circulaire 91-24)	1 564
J - Fonds propres complémentaires de deuxième niveau	0
K - FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES (I+J) (1)	0

(1) J = au maximum 50% de H

K = au maximum 100% de H

- CALCUL DES FONDS PROPRES NETS

RUBRIQUES	MONTANTS
III - FONDS PROPRES NETS	
H - FONDS PROPRES NETS DE BASE	-7 962
K - FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	0
L - FONDS PROPRES NETS (H+K)	-7 962

Il est à rappeler à ce propos que les normes de concentration et de division des risques sont prévues par les articles 51, 52 et 53 de la circulaire de la Banque Centrale n°2018-06 relative aux normes d'adéquation en fonds propres.

Les normes de division des risques sont édictées par l'article 51 de ladite circulaire qui précise que « **le montant total des risques encourus ne doit pas excéder** :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ; Et

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets. »

Les normes de concentration des risques sont énumérées par les articles 52 et 53 qui précisent que les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti (article 52) et que ; Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 75% des fonds propres nets de l'établissement assujetti. Cette limite est fixée à 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti à partir de fin 2018 (article 53).

Ainsi et compte tenu de la situation des fonds propres nets de la banque au 31/12/2020 atteignant un montant de -7,962 MDT et aux différentes exigences des normes ci-dessus indiqués, les dépassements enregistrés sont comme suit :

Solvabilité

des ratios dans le rouge

	Total Risques Encourus par Groupe	Limite en FPN	Dépassements
Groupe A (=> 5% FPN)	92 738 826,54	-	92 738 826,54
Groupe B (=> 15% FPN)	92 738 826,54	-	92 738 826,54
Groupe C (=> 25% FPN)	92 738 826,54	-	92 738 826,54
			278 216 479,62

→ Tout le portefeuille de la Banque devient en dépassement des limites en FPN et donc les listes A, B et C sont pareilles et incluent toutes les relations de la Banque.

→ Ratio de Solvabilité et Ratio Tier 1

Les établissements assujettis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques définis par l'article 10 de la circulaire BCT n°2018-06 ;
 - Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs pondérés par les risques.

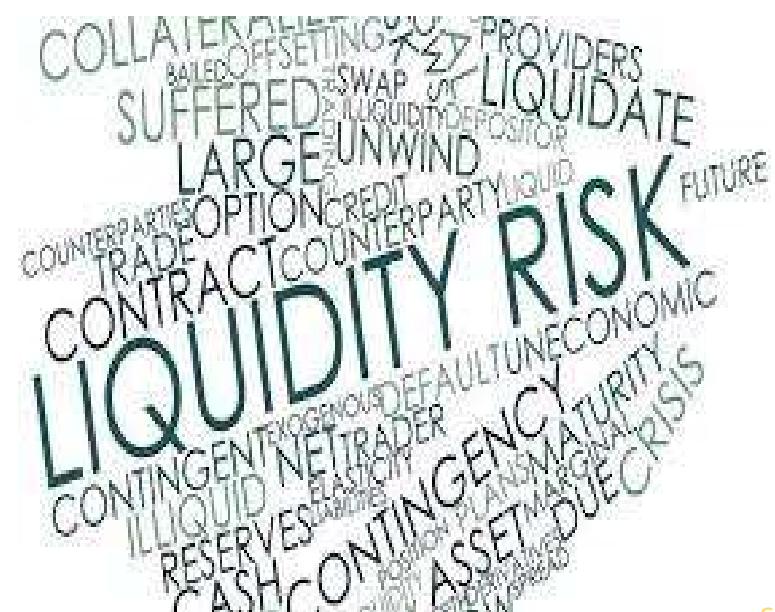
Les ratios de la banque à fin décembre 2020 sont :

RUBRIQUES	MONTANTS
L - FONDS PROPRES NETS	-7 962
E - RISQUES ENCOURUS	123 350
F - 300% des dépassements enregistrés par rapport aux normes prévues au niveau des articles 50, 51 et 52 de la circulaire n° 2018-06	834 649,44
M - RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES ([L / (E+F)] * 100)	-0,83%
M - RATIO TIER 1 ([H / (E+F)] * 100)	-0,83%

Le besoin en fonds propres pour la Banque afin d'être en conformité par rapport aux ratios règlementaires est de 21,111 MDT à fin décembre 2020.

Ce qui permettra à la Banque d'avoir les ratios suivants :

RUBRIQUES	MONTANTS
L - FONDS PROPRES NETS	17 547
E - RISQUES ENCOURUS	123 350
F - 300% des dépassements enregistrés par rapport aux normes prévues au niveau des articles 50, 51 et 52 de la circulaire n° 2018-06	52 714,06
M - RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES ([L / (E+F)] * 100)	9,97%
M - RATIO TIER 1 ([H / (E+F)] * 100)	7,47%



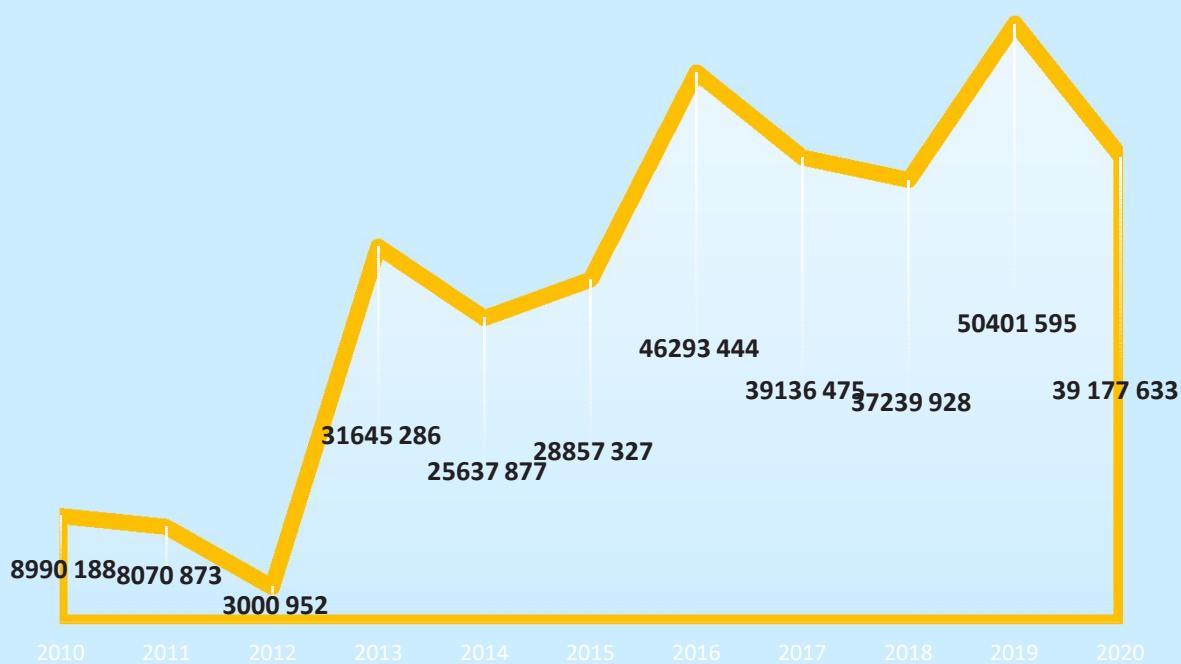
Liquidité

Baisse des Liquidités de 22%/2019

Le détail des composantes de liquidités et équivalents de liquidités de la Banque se présente, au début et à la date d'arrêté du 31 décembre 2020, comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice</i>	18 420 354	8 990 188	8 070 873	3 000 952	31 645 286	25 637 877	28 857 327	46 293 444	39 136 475	37 239 928	50 401 595
<i>Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice</i>	8 990 188	8 070 873	3 000 952	31 645 286	25 637 877	28 857 327	46 293 444	39 136 475	37 239 928	50 401 595	39 177 633
Variation en Mt	- 9 430 166	- 919 315	- 5 069 921	28 644 334	- 6 007 409	3 219 450	17 436 117	- 7 156 969	- 1 896 546	13 161 667	- 11 223 962
Variation en %	-51%	-10%	-63%	955%	-19%	13%	60%	-15%	-5%	35%	-22%

LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE



La baisse des liquidités de la BFPME à fin 2020, comparée à 2019, de 11,2 MD, soit de 22%, montre que la Banque court des problèmes pour honorer ses engagements de remboursement de ses échéances de crédits et de déblocages des crédits de financement envers ses relations.

Résultat net de l'exercice

Baisse du résultat net après modification comptable de 8,1 MD

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net après modifications	- 16 966 301	- 18 333 351	- 4 812 847	772 653	- 2 341 568	- 10 490 840
Var		- 1 367 050	13 520 504	5 585 500	- 3 114 221	- 8 149 272
		-8,1%	73,7%	116,1%	403,1%	-348,0%
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	12 464 495	14 690 351	3 958 646	510 872	1 699 176	9 373 603
Var		2 225 856	- 10 731 705	- 3 447 774	1 188 304	7 674 427
		-17,9%	73,1%	87,1%	-232,6%	-451,7%
	Variation en Mt/2019	Variation en %/2020	Effet / var /2019			
Produits d'exploitation bancaire	-1 428 915	-10,3%	17,5%			
Charges d'Exploitation Bancaire	923 504	-22,2%	-11,3%			
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-7 674 427	451,7%	94,2%			
Autres produits d'exploitation	-122 355	-18,1%	1,5%			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-87 507	-205,0%	1,1%			
Frais de personnel	-91 910	-1,0%	1,1%			
Charges générales d'exploitation	-359 970	-14,8%	4,4%			
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations	-102 039	-39,1%	1,3%			
Solde en gain \ perte provenant des Autres éléments ordinaires	77 705	112,8%	-1,0%			
Impôt sur les bénéfices	767		0,0%			
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	715 874	66%	-8,8%			
Variation du RN AMC	-8 149 272	-348%	100%			

Résultat net après modifications comptables



La baisse du résultat après modification comptable de 8,149 Md est due essentiellement à raison de 94,2% de l'augmentation des dotations aux provisions sur créances (+7,7 MD) et à la baisse des produits d'exploitation bancaires à raison de 17,5% de 1,4 MD, soit -10,3% /2019.

Résultat net de l'exercice

Etats de résultats comparés

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Intérêts et revenus assimilés	11 253 307	12 140 030	11 917 974	11 801 817	9 000 982	8 991 501
Opérations avec les établissements bancaires & financiers	4 018 211	4 745 004	2 759 256	1 755 839	1 102 972	1 198 798
	-15,3%	72,0%	57,1%	59,2%	-8,0%	
Opérations avec la clientèle	7 235 096	7 395 026	9 158 718	10 045 977	7 898 011	7 792 703
	-2,2%	-19,3%	-8,8%	27,2%	1,4%	
Commissions (en produits)	1 150 802	1 692 538	973 322	1 117 711	407 290	239 035
Revenus du portefeuille d'investissement	795	1 250	1 589	1 986	3 978	0
Total Produits d'exploitation Bancaire	12 404 903	13 833 818	12 892 886	12 921 514	9 412 250	9 230 536
	-10,3%	7,3%	-0,2%	37,3%	2,0%	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts encourus et charges assimilées	2 192 763	2 824 381	3 244 734	3 672 140	3 964 649	4 286 312
	-22,4%	-13,0%	-11,6%	-7,4%	-7,5%	
Commissions encourues	1 044 609	1 336 496	1 234 670	1 251 907	1 213 187	1 214 597
	-21,8%	8,2%	-1,4%	3,2%	-0,1%	
Total Charges d'exploitation Bancaire	3 237 373	4 160 877	4 479 404	4 924 047	5 177 836	5 500 909
	-22,2%	-7,1%	-9,0%	-4,9%	-5,9%	
PRODUIT NET BANCAIRE	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	9 167 531	9 672 941	8 413 481	7 997 467	4 234 415	3 729 627
	-5,2%	15,0%	5,2%	88,9%	13,5%	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	9 373 603	1 699 176	510 872	3 958 646	14 690 351	12 464 495
	451,7%	232,6%	-87,1%	-73,1%	17,9%	
Autres produits d'exploitation	130 192	42 685	9 112	121 534	-61 891	281 195
	-18,1%	-18,6%	30,6%	4127,8%	-78,9%	
Frais de personnel	553 118	675 473	830 322	635 825	15 039	71 128
	-18,1%	-18,6%	30,6%	4127,8%	-78,9%	
Charges générales d'exploitation	9 331 542	9 239 632	8 467 923	7 583 580	6 381 243	5 989 210
	1,0%	9,1%	11,7%	18,8%	6,5%	
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisatio	2 788 261	2 428 291	1 993 095	1 545 111	1 432 162	1 872 029
	14,8%	21,8%	29,0%	7,9%	-23,5%	
Solde en gain \ perte provenant des Autres éléments ordinaires	362 894	260 856	179 067	106 186	133 838	145 326
	39,1%	45,7%	68,6%	-20,7%	-7,9%	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	-12 265 843	-3 322 226	-1 916 266	-4 681 765	-18 326 249	-16 951 501
	-269,2%	-73,4%	59,1%	74,5%	-8,1%	
Solde en gain \ perte provenant des Autres éléments ordinaires	9 394	-68 911	39 768	-102 989	19 759	3 882
RESULTAT AVANT IMPOT	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Impôt sur les bénéfices	-25 998	26 765	26 712	23 094	21 860	18 683
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	-12 282 447	-3 417 902	-1 903 210	-4 807 847	-18 328 351	-16 966 301
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaire	5 600	5 000	5 000	5 000	-5 000	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	-12 288 047	-3 422 902	-1 908 210	-4 812 847	-18 333 351	-16 966 301
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	-259,0%	-79,4%	60,4%	73,7%	-8,1%	
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	-10 490 840	-2 341 568	772 653	-4 812 847	-18 333 351	-16 966 301
	-348,0%	403,1%	116,1%	73,7%	-8,1%	

VII Les Ressources humaines de la Banque

BFPME - Rapport annuel de gestion 2020

	2 020
Siège	75 63%
Réseau	44 37%
Total	119

Le nombre total des congés de maladie pour l'année 2020 s'élève à 743,5 jours

- Congé maladie ordinaire : 407,5 jours ;
- Congé de maternité : 60 jours ;
- Congé psychiatrie : 59 jours ;
- COVID : 62 jours ;
- Intervention chirurgicale : 155 jours.

Par tranche d'âge

Tranche d'âge	2 020
25-35 ans	19
36-50 ans	92
51-55 ans	10
Plus de 55 ans	6
Total	127

Nombre d'effectif actif 2020

- 119

Nombre de jours de travail théorique

- 249 jours

Nombre de jours de travail théorique

- 29 631 jours

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits d'exploitation	9231	9412	12922	12893	13834	12027
PNB	3729	4234	7997	8413	8957	8798
Masse salariale	5989	6381	7584	8468	9239	9332
MS/PE	65%	68%	59%	66%	67%	78%
MS/PNB	161%	151%	95%	101%	103%	106%
Effectif	123	121	121	121	122	127
PE/ effectif	75	78	107	107	113	95
PNB/ effectif	30	35	66	70	73	69

Taux d'absentéisme pour l'année 2020

- 2,5 %

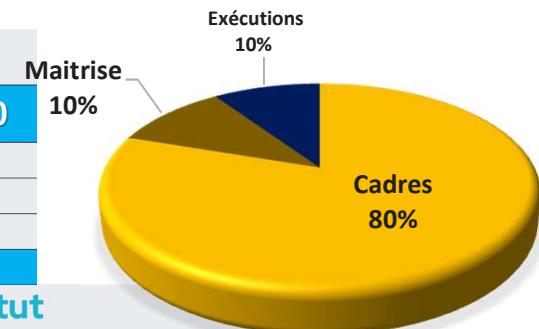
Effectif de la Banque





Par collège

Catégorie Professionnelle	2020
Cadres	95
Maitrise	20
Exécutives	12
Total	127



Par Statut

Catégorie Professionnelle	2 019	2 020
Permanent	105	104
Détaché	10	15
En détachement	4	6
Mise en disponibilité	2	1
Parिनage	1	1
Stagiaire		
Total	122	127

Recrutement

Recrutement	2020	
	Nombre	Affection
Parrainage		
Détachement	4	DAAF DOSI DOSI Direction des affaires Juridiques

Actif

Catégorie Professionnelle	2020
Actif	119
Non Actif	8
Total	127

Feminin	36
Masculin	91
Total	127

Formation du personnel

Soucieuse de développer les compétences et les connaissances de son personnel et ce, dans le but d'améliorer la qualité de service de la Banque, la BFPME a continué en 2020 les actions de formation de ses employés en vue de leur permettre d'évoluer et de s'épanouir dans leurs parcours professionnels.

En effet, malgré les 4 mois de confinement enregistrés, la Banque a effectué 14 actions de formation bénéficiant à 120 participants, pour un coût global de 52,7 mille dinars, réparties sur 132 jours de formation, répartis comme suit :

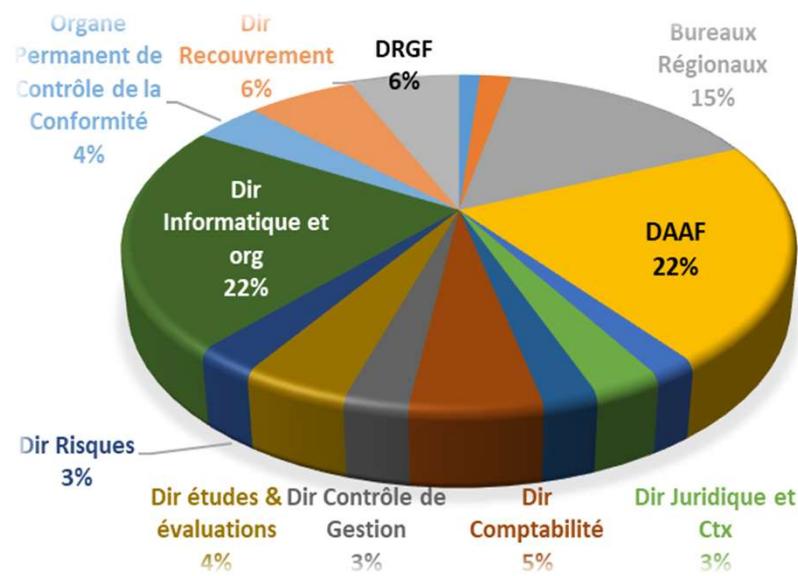
- 85 jours de formations en intra
- 47 jours en inter

Les thèmes de formations ont été sélectionnés en fonction de l'activité de chaque département. Toutefois, il est remarqué que cette répartition en terme de coût reste inégalitaire entre les départements.

En effet, 15% des charges de formation ont concerné le réseau régional qui représente 37% de l'effectif global. Par contre le département administratif et financier accapare à lui seul 22% des dépenses de formation, et ce, au détriment des départements métiers de la Banque.

Une répartition optimale des actions de formation s'impose pour les prochaines années, une priorité sera accordée pour le réseau régional (pour les actions de suivi des relations) et les départements métiers (DEE, DAJ, DREC et DRGFFCT),

Directions	Nbre de bénéficiaires	Nbre de jours	%
		Coût	
Bureau D'ordre	1	642	1,2%
Dir Générale	2	958	1,8%
Bureaux Régionaux	38	8 048	15,3%
DAAF	20	11 314	21,5%
DAID	2	958	1,8%
Dir Juridique et Ctx	4	1 484	2,8%
Dir Audit Interne	1	1 191	2,3%
Dir Comptabilité	6	2 824	5,4%
Dir Contrôle de Gestion	2	1 396	2,6%
Dir études & évaluations	13	2 320	4,4%
Dir Risques	2	1 358	2,6%
Dir Informatique et org	12	11 557	21,9%
Organe Permanent de Contrôle de la Conformité	1	2 047	3,9%
Dir Recouvrement	7	3 297	6,3%
Dir Déblocage et gest de Fonds	9	3 339	6,3%
Montant Total	120	52 731	100,0%



Formation du personnel

			Nbre de Bénéficiaries	Thèmes										
1- Formation en Intra				Anglais	mise en place du titre de crédit	13/10/2020 09/11/2020	Les systèmes et les moyens de paiements	Evaluation d'entreprises (PDG)	juin-20	TOTAL				
Directions		Nbre de bénéficiaires	Nbre de jours	72	2		7	4		85				
			Coût	19 642	1 714		7 700	-		29 055				
Bureau D'ordre		1	642	0			1			1				
Dir Générale		2	958	2						2				
Bureaux Régionaux		33	3 986	6	24			3		33				
DAAF		16	7 180	8	3		5			16				
DAID		2	958	2						2				
Dir Juridique et Ctx		4	1 484	3	1					4				
Dir Comptabilité		4	1 646	2	1		1			4				
Dir Contrôle de Gestion		1	479	1						1				
Dir études & évaluations		12	1 963	4	1			7		12				
Dir Informatique et org		11	4 892	6	2		3			11				
Dir Recouvrement		5	1 530	3	2					5				
Dir Déblocage et gest de Fonds		9	3 339	4	3		2			9				
Total		100	29 055	41	37		12	10		100				
2- Formation en Inter			Le Stress-Testing du risque de crédit	Les Nouveautés fiscales 2020	Gestion de la trésorerie et du compte bancaire	Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	Méthodologie normalisée de conduite de la mission d'audit, outils et bonne pratique	Communication et relation client orientées recouvrements	Excel : Fonctions Avancées et Tableaux croisés Dynamiques	Les Nouveautés CNFCPP dans COVID-19 et Dépôt du bilan avec l'application Malek	Principes essentiels de la comptabilité selon les normes IFRS	Gestion des Risques Bancaires (webinaire)	FINTECH	TOTAL
			oct-20	3/2/2020 et 04/2/2020	5/3/2020 et 6/3/2020	2/7/2020 au 11/7/2020	du 7/7/2020 au 9/7/2020	18/8/2020 et 19/8/2020	25/8/2020 au 27/8/2020	10/9/2020 et 11/9/2020	16/9/2020 au 18/9/2020	16/11 au 19/11/2020	du 10/7/2020 au 17/10/2020	
Directions	Nbre de bénéficiaires	Nbre de jours	1	2	2	7	3	2	3	2	3	4	18	47
		Coût	715	1 833	1 167	2 047	1 191	3 178	3 535	1 167	1 178	1 000	6 665	23 675
Bureau D'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bureaux Régionaux	5	4061,75						4	1					5
DAAF	4	4134,25		1	1				1		1			4
DAID	0	0												0
Dir Juridique et Ctx	0	0					1							0
Dir Audit Interne	1	1191												1
Dir Comptabilité	2	1178												2
Dir Contrôle de Gestion	1	916,5		1				1						1
Dir études & évaluations	1	357,5		1										1
Dir Risques	2	1357,5		1								1		2
Dir Informatique et org	1	6665												1
Organe Permanent de Contrôle de la Conformité	1	2047			1									1
Dir Recouvrement	2	1767,5							2					2
Dir Déblocage et gest de Fonds	0	0												0
Montant Total		23 676	2	2	1	1	1	4	4	1	2	1	1	74

VIII
**Perspectives
2021**

Principaux résultats attendus de 2021

2021

La BFPM continuera à jouer son rôle d'accompagnement des PME mais connaîtra un certain ralentissement au niveau de ses financements suite au risque couru de liquidité

Une amélioration au niveau de la Gouvernance de la Banque suite à la nomination d'un Président du Conseil et de nouveaux administrateurs

- Amélioration au niveau des recouvrements nets de **44%** /2020 ➔ 20 550 KDT contre 14 240 KDT
- Baisse de l'activité de Financement : 7 MD, contre 14,6 MD en 2020
- Un produit Net bancaire légèrement en hausse par rapport à celui de 2020 ➔ 8,9 MD contre 8,8 MD en 2020
- Des dotations nettes aux provisions sur créances de 1 MD, contre 9 MD en 2020
- Un résultat d'exploitation de -4,5 MD, contre -12,6 MD en 2020
- Un maintien du taux de créances accrochées au même niveau de 2020 ➔ 83%
- Une accentuation du risque de liquidité de la Banque suite à la baisse des ressources
- Un besoin en Ressources de plus de 150 MD pour la reconstitution du portefeuille et réduire le délais moyen de rotation de l'actif de la Banque
- La continuité de l'exploitation serait menacée et la restructuration générale de la Banque s'impose

IX
Business Plan
2022-2026



La restructuration de la BFPME comme étape préliminaire à la création de la BdR

22

1 Prévention des créances non performantes



2

Conformément à l'article 14 de la circulaire BCT N° 2022-01 en date du 01/03/2022 qui prévoit que « Tous les établissements doivent radier de leurs bilans, les créances classées 4 depuis 5 ans et plus qui satisfont aux conditions de radiation fixées par la législation fiscale en vigueur et mettre en place un dispositif efficace de recouvrement et de suivi de ces créances ». Dans l'objectif de réduire la part des engagements bruts non performants, dans un horizon ne dépassant pas 5 ans à partir de l'année 2022, à une part inférieure à 7%, pour les engagements sur base individuelle, et 10%, la présente note de service a pour objet la définition des conditions du radiation des créances irrécouvrables (A) et la précision des procédures à suivre pour ladite radiation (B)

3

Réorganisation globale de la Banque et la mise en place de l'agence centrale et d'un Global Banking adéquat

4

Restructuration Financière de la Banque

- Réduction du capital social de 90% → passerait de 100 MD à 10 MD
- Réduction de la valeur nominale de l'action de 10 D à 1 D
- Augmentation du capital par conversion de la dette de l'Etat (JICA) de 59 MD
- Augmentation de capital en numéraire de 46 MD à souscrire et à libérer intégralement à la souscription par la CDC

Portefeuille à radier



Principaux résultats du Plan d'actions

Principales hypothèses de travail

- La réalisation du plan d'assainissement financier de la Banque par la réduction du capital social de 90% et la libération intégral de l'apport en numéraires par la CDC de 46 MD, au cours du dernier trimestre de 2022
- La réalisation de la conversion des créances de l'Etat (JICA) en capital dans les meilleurs délais possibles (fin juin 2022) de 59 MD,
- L'approbation par le conseil d'administration de la nouvelle gestion des créances compromises: mesures préventives et résolutions,
- Mise en place d'une nouvelle organisation de la Banque et d'un nouveau mode de gouvernance moderne : organigramme et manuel des procédures,
- Mise en place rapide d'un système de global banking adéquat;
- Mise en fonction de l'agence centrale BFPME;
- Le déblocage par le FADES ou autres bailleurs de fonds étrangers d'une ligne de financement de 50 M\$ à la fin du 1^{er} trimestre de 2023 et qui serait dédiée pour le financement des BFR structurels des PME, produit à faible, taux de rotation (2 ans) et exposition au risque;
- La pleine motivation du personnel de la Banque pour la mise en place de ce plan de sauvetage et d'organisation.



Bilans prévisionnels

<i>en TND</i>	2022 F	2023 F	2024 F	2025 F	2026 F
ACTIF					
Trésorerie	56 271 373	56 200 182	73 396 065	85 673 834	103 749 401
CREANCES SUR LA CLIENTELE	247 080 655	276 729 133	308 202 142	350 082 194	388 070 806
(-) Provisions & Agios Réservés	(8 538 125)	(4 540 844)	(6 021 676)	(12 588 295)	(20 101 510)
PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL					
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	1 462 659	1 462 659	1 462 659	1 462 659	1 462 659
VALEURS IMMOBILISEES	2 962 906	4 357 780	5 522 654	4 657 527	3 762 401
AUTRES ACTIFS	13 118 209	13 005 009	8 799 961	13 090 612	14 525 317
TOTAL ACTIF	312 357 676	347 213 919	391 361 805	442 378 532	491 469 075
PASSIF					
BANQUE CENTRALE ET CCP					
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	185 195	185 195	185 195	185 195	185 195
ET FINANCIERS					
DEPOTS DE LA CLIENTELE	16 751 428	18 251 428	19 751 428	21 251 428	22 751 428
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	201 334 333	238 837 486	282 221 905	329 564 608	373 009 634
AUTRES PASSIFS	7 104 167	7 104 167	7 104 167	7 104 167	7 104 167
TOTAL PASSIF	225 375 123	264 378 276	309 262 695	358 105 399	403 050 424
CAPITAUX PROPRES					
CAPITAL	115 000 000	115 000 000	115 000 000	115 000 000	115 000 000
RESERVES	95 904	95 904	95 904	95 904	95 904
AUTRES CAPITAUX PROPRES	2 843 534	2 843 534	2 843 534	2 843 534	2 843 534
RESULTATS REPORTES	(25 123 606)	(30 956 884)	(35 103 794)	(35 840 328)	(33 666 304)
MODIFICATIONS COMPTABLES	-	-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	(5 833 278)	(4 146 910)	(736 533)	2 174 023	4 145 517
TOTAL CAPITAUX PROPRES	86 982 553	82 835 643	82 099 110	84 273 133	88 418 650
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	312 357 676	347 213 919	391 361 805	442 378 532	491 469 075

Etats des Résultats prévisionnels

	2021 F	2022 F	2023 F	2024 F	2025 F	2026 F
PRODUITS D'EXPLOITATION						
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	9 438 035	11 192 613	13 342 186	19 013 832	25 716 360	32 246 167
a- opérations avec les établissements bancaires	2 264 156	2 892 180	4 027 888	4 641 166	5 696 691	6 783 720
b- opérations avec la clientèle	7 173 879	8 300 433	9 314 299	14 372 666	20 019 669	25 462 447
COMMISSIONS	1 612 472	1 724 040	3 758 243	4 609 895	5 209 422	5 543 012
GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	-	-	-	-	-	-
REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT	795	795	795	795	795	795
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	11 051 301	12 917 448	17 101 224	23 624 521	30 926 576	37 789 973
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
INTERETS ENCOURS ET CHARGES ASSIMEES	1 469 392	1 916 967	3 223 190	5 685 917	8 819 191	11 693 832
COMMISSIONS ENCOUREES	982 677	694 919	420 748	254 170	53 938	53 938
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 452 069	2 611 886	3 643 937	5 940 087	8 873 130	11 747 771
PRODUIT NET BANCAIRE						
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS	1 071 105	904 279	1 840 054	2 141 308	2 146 966	2 768 185
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE	108 303	108 303	108 303	108 303	108 303	108 303
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	550 322	615 638	615 491	650 829	676 060	713 205
FRAIS DE PERSONNEL & CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12 795 022	15 040 935	15 332 003	15 639 810	15 964 460	16 306 076
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	375 126	675 126	905 126	1 135 126	1 165 126	1 195 126
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 5 200 002	- 5 807 443	- 4 112 708	- 689 284	3 344 650	6 377 717
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-	-	-	-	1,000	2,000
RESULTAT AVANT IMPÔT	- 5 200 002	- 5 807 443	- 4 112 708	- 689 284	3 344 651	6 377 719
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	22 103	25 835	34 202	47 249	1 170 628	2 232 202
RESULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	- 5 222 105	- 5 833 278	- 4 146 910	- 736 533	2 174 023	4 145 517
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 5 222 105	- 5 833 278	- 4 146 910	- 736 533	2 174 023	4 145 517
Effets des modifications comptables (net d'impost)	-	-	-	-	-	-
RESULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES	- 5 222 105	- 5 833 278	- 4 146 910	- 736 533	2 174 023	4 145 517